MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'HYDRAULIQUE
ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA PROMOTION DE L'ECONOMIE RURALE

BURKINA FASO
UNITÉ-PROGRÈS-JUSTICE

DIRECTION DE LA PROSPECTIVE ET DES STATISTIQUES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES (DPSAA)

RESULTATS DEFINITIFS DE L'ENQUETE PERMANENTE AGRICOLE (EPA)

Campagne agricole 2007/2008

Mars 2011

Site Web: www. sisa.bf / Mail: agristat@fasonet.bf

AVANT PROPOS

L'une des missions assignée à la Direction Générale de la promotion de l'économie rurale (DGPER) à travers la Direction de la Prospective et des Statistiques Agricoles et Alimentaires (DPSAA) est de suivre les indicateurs de la sécurité alimentaire. Ainsi, avec l'aide de ces partenaires techniques et financiers, elle conduit depuis sa création l'enquête permanente agricole qui est un outil de politique conjoncturelle et structurelle. Sa vocation première est d'estimer les quantités de production chaque année. En plus, l'EPA fourni les prévisions de récolte et les estimations post récolte de la production à l'ensemble des décideurs.

Le présent rapport retrace le déroulement de la campagne agricole 2007-2008. Il fait suite à la série des rapports des campagnes agricoles élaborés par la DGPER à l'issue de chaque campagne agricole et qui font l'objet de publication.

La collaboration appréciable des services publics nationaux tels que les Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DRAHRH), et le soutien financier de l'Etat et des partenaires au développement notamment l'Union Européenne, le Projet de Développement du Système Statistique National (PDSSN), et le PADDAB II ont permis la bonne exécution des activités de la campagne Agricole 2007-2008.

A tous et à toutes, nos sincères et vifs remerciements.

Le Directeur Général

Dr. Souleymane OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre National

GLOSSAIRE

Ménage : Il s'agit d'un groupe de personnes, généralement unies par les liens de sang ou de mariage, logeant habituellement ensemble, produisant ensemble, et dont l'autorité budgétaire relève au moins théoriquement d'une personne appelée chef de ménage.

Chef de ménage : C'est la personne (homme ou femme) qui coordonne les activités de production et d'utilisation des ressources. Le chef de ménage n'est pas forcément la personne la plus âgée du ménage.

Membre du ménage : Est considérée comme membre du ménage, toute personne vivant habituellement dans le ménage. Les personnes de la famille absentes depuis six (06) mois au moins ne sont pas prises en compte. Les personnes qui ne sont pas de la « famille » mais vivant avec le ménage depuis six (06) mois au moins ou ayant l'intention de vivre plus de six (06) mois sont prises en compte.

Ménage agricole : C'est un ménage dans lequel un ou plusieurs membres entretiennent des parcelles pour le compte du ménage.

Parcelle : C'est une portion de terre cultivable, exploitée par un ou plusieurs membres du ménage. Elle peut contenir un ou plusieurs types de culture pratiquée.

Responsable de parcelle : C'est la personne qui décide du type de culture qui doit être pratiqué sur la parcelle et de l'utilisation des récoltes à venir.

Superficie de la parcelle : C'est la superficie physique des parcelles occupées par les cultures sans distinction de densité de culture.

Superficie totale exploitée : C'est la somme des superficies physiques des parcelles entretenues par les membres des ménages agricoles (superficies en pure plus superficies en principale).

Rendement moyen à l'hectare : On entend par rendement moyen à l'hectare, le poids moyen obtenu sur un ensemble de parcelles dans la région à partir de la pesée de la récolte sur chaque parcelle d'une portion de 25 mètres carré multiplié par 400.

Rendement en pure : C'est le rendement moyen à l'hectare des parcelles pour lesquelles il n'existe qu'une seule culture.

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS I

GLOSSAIRE II

TABLE DES MATIERES III

LISTE DES ILLUSTRATIONS V

LISTES DES CARTES V
LISTES DES FIGURES VI
LISTE DES TABLEAUX VII
SIGLES ET ABBREVIATION VIII

INTRODUCTION 1

I. DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGROPASTORALE 2007-2008 2

I. 1. DEROULEMENT DE LA PLUVIOMETRIE 2
I. 2. SITUATION HYDROLOGIQUE 3
I. 3. SITUATION PHYTOSANITAIRE ET ZOO SANITAIRE 4
I. 4. EVOLUTION DES CULTURES 4
I. 5. SITUATION PASTORALE 4
I. 6. EVOLUTION DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES 5
I. 6.1. Prix des céréales au cours de la campagne agricole 2007-2008 5
I. 6.2. Comparaison des prix des céréales des périodes d'octobre à mars des cinq dernières campagnes agricoles au consommateur 6

II. ENQUETE PERMANENTE AGRICOLE (EPA) 8

II. 1.OBJECTIFS 8
II.2.METHODOLOGIE 8
II.2.1. Estimateurs 8
II.2.2.Tirage de l'échantillon 9
II.2.3.Organisation de la collecte des données 9
II.2.4.Saisie et traitement des données 10
II.2.5.Validation des résultats 11

III. PRESENTATION DES RESULTATS DEFINITIFS 12

III.1.SUPERFICIES EMBLAVEES 12
III.1.1. Superficie de cultures céréalières 13
III.1.2. Superficie des cultures de rente 18
III.1.3. Superficie des autres cultures vivrières 22
III.2. LES RENDEMENTS 26
III.2.1. Les rendements moyen en pure des cultures céréalières 26
III.2.2. Les rendements moyen en pure des cultures de rente 30
III.2.3. Les rendements moyens en pure des autres cultures vivrières 32
III.3.1. La production céréalière 33
III.3.2. La production des cultures de rente 41
III.3.3. La Production des autres cultures vivrières 46

IV. BILAN CEREALIER ET PAUVRETE ALIMENTAIRE CEREALIERE 51

IV.1. BILAN CEREALIER 51
IV.2. TAUX DE COUVERTURE DES BESOINS CEREALIERS 52
IV.2.1. Couverture des besoins céréaliers des régions 52
IV.2.2. Couverture des besoins par province 52
IV.3. PAUVRETE ALIMENTAIRE CEREALIERE 53
IV.3.1. Concept de pauvreté alimentaire céréalière 53
IV.3.2. Détermination de la population pauvre céréalière 54
IV.3.3. Incidence de l'autonomie des ménages 54

V. ESTIMATION DE LA PRODUCTION PERDUE 57

V.1. METHODE D'EVALUATION QUANTITATIVE DE L'IMPACT DES FACTEURS DE PERTE DE RECOLTE 57
V.1.1. la méthode de sondage 57
V.1.2. La collecte des données 57
V.1.3. L'estimation de la production perdue 57
V.1.4. Le calcul des pertes économiques 58
V.2. IMPACT DES FACTEURS DE PERTE DE RECOLTE 58
V.2.1. Par culture 58
V.2.2. Par région 59
V.2.3 Par facteur de perte 60
CONCLUSION 63
ANNEXES 64

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Listes des cartes

CARTE 1 : PLUVIOMETRIE CUMULEE DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2007 POURCENTAGE PAR RAPPORT A LA NORMALE 1971-2000 3
CARTE 2 : REPARTITION DE LA PRODUCTION EN TONNE DU MIL 35
CARTE 3 : REPARTITION DE LA PRODUCTION EN TONNE DU SORGHO BLANC 36
CARTE 4: REPARTITION DE LA PRODUCTION EN TONNE DU SORGHO ROUGE 37
CARTE 5 : REPARTITION DE LA PRODUCTION EN TONNE DE MAÏS 38
CARTE 6 : REPARTITION DE LA PRODUCTION EN TONNE DE RIZ 39
CARTE 7: REPARTITION DE LA PRODUCTION EN TONNE DE FONIO 40
CARTE 8 : REPARTITION DE LA PRODUCTION EN TONNE DE COTON 42
CARTE 9: REPARTITION DE LA PRODUCTION EN TONNE DE L'ARACHIDE 43
CARTE 10: REPARTITION DE LA PRODUCTION EN TONNE DE SESAME 44
CARTE 11: REPARTITION DE LA PRODUCTION EN TONNE DU SOJA 45
CARTE 12: REPARTITION DE LA PRODUCTION EN TONNE DE NIEBE 47
CARTE 13: REPARTITION DE LA PRODUCTION EN TONNE DE VOANDZOU 48
CARTE 14: REPARTITION DE LA PRODUCTION EN TONNE D'IGNAME 49
CARTE 15 : REPARTITION DE LA PRODUCTION EN TONNE DE LA PATATE 50
CARTE 16: INCIDENCE DE L'AUTONOMIE CEREALIERE AU BURKINA FASO 55

Listes des figures

FIGURE 1: EVOLUTION DES PRIX AU CONSOMMATEUR EN FCFA DES PRINCIPALES SPECULATIONS 5
FIGURE 2: EVOLUTION DU PRIX AU CONSOMMATEUR EN FCFA DU MAÏS BLANC DE LA PERIODE D'OCTOBRE A MARS DES CINQ DERNIERES ANNEES 6
FIGURE 3: EVOLUTION DU PRIX AU CONSOMMATEUR EN FCFA DU MIL LOCAL DE LA PERIODE D'OCTOBRE A MARS DES CINQ DERNIERES CAMPAGNES. 7
FIGURE 4: EVOLUTION DU PRIX AU CONSOMMATEUR EN FCFA DU SORGHO BLANC DE LA PERIODE D'OCTOBRE A MARS DES CINQ DERNIERES ANNEES 7
FIGURE 5 : ASSOLEMENT DES SUPERFICIES EMBLAVEES PAR GROUPE DE CULTURES 12
FIGURE 6: EVOLUTION DE LA SUPERFICIE (EN HA) DES CULTURES CEREALIERES AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES. 13
FIGURE 7: EVOLUTION DE LA SUPERFICIE (EN HA) D'ENSEMBLE DU MIL AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES 14
FIGURE 8: EVOLUTION DE LA SUPERFICIE (EN HA) D'ENSEMBLE DU SORGHO AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES 15
FIGURE 9: EVOLUTION DE LA SUPERFICIE (EN HA) DU MAÏS AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES. 16
FIGURE 10: EVOLUTION DE LA SUPERFICIE (EN HA) DU RIZ AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES 17
FIGURE 11: EVOLUTION DE LA SUPERFICIE (EN HA) DU FONIO AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES 17
FIGURE 12: ASSOLEMENT DES CULTURES DE RENTE 18
FIGURE 13: EVOLUTION DE LA SUPERFICIE (HA) EMBLAVEE DU COTON AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES 19
FIGURE 14: EVOLUTION DE LA SUPERFICIE (HA) EMBLAVEE DE L'ARACHIDE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES 20
FIGURE 15 : EVOLUTION DES SUPERFICIES (HA) EMBLAVEES DE SESAME AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES 20
FIGURE 16 : EVOLUTION DE LA SUPERFICIE EN HA DE SOJA AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES 21
FIGURE 17: ASSOLEMENT DES AUTRES CULTURES VIVRIERES 22
FIGURE 18 : EVOLUTION DE LA SUPERFICIE EMBLAVEE EN HA DU NIEBE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES. 23
FIGURE 19 : EVOLUTION DES SUPERFICIES EMBLAVEES EN HA DU VOANDZOU AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES 23
FIGURE 21 : EVOLUTION DES SUPERFICIES EMBLAVEES EN HA DE LA PATATE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES 25
FIGURE 22 : COMPARAISON DU RENDEMENT DU MIL DES REGIONS DE PLUS 1 000 KG/HA AU COURS DE LA CAMPAGNE 2006/2007 PAR RAPPORT A LA CAMPAGNE DE 2007/2008. 26
FIGURE 23 : EVOLUTION DU RENDEMENT MOYEN EN PURE (KG/HA) DU MIL DE 1984 A 2007 27
FIGURE 24: EVOLUTION DU RENDEMENT DU SORGHO ROUGE DES REGIONS AYANT REALISE PLUS DE 1 000 KG/HA AU COURS DE LA CAMPAGNE 2006/2007. 28
FIGURE 25 : EVOLUTION DU RENDEMENT MOYEN EN PURE (KG/HA) DU SORGHO ROUGE DE 1984 A 2007. 28
FIGURE 27 : EVOLUTION DU RENDEMENT MOYEN EN PURE DU COTON DE 1984 A 2007. 30
FIGURE 28 : EVOLUTION DU RENDEMENT MOYEN EN PURE DE L'ARACHIDE DE 1984 A 2007. 31
FIGURE 29 : EVOLUTION DU RENDEMENT MOYEN EN PURE DU SESAME DES PROVINCES AYANT REALISEES PLUS DE 1 000 KG/HA AU COURS DE LA CAMPAGNE 2006-2007 31
FIGURE 30: REPARTITION DE LA PRODUCTION CEREALIERE 33
FIGURE 31 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN TONNE DE MIL AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES 34
FIGURE 32 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN TONNE DE SORGHO AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES 35
FIGURE 33 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN TONNES DE MAÏS AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES. 37
FIGURE 34 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN TONNE DE RIZ AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES 39
FIGURE 36 : REPARTITION DE LA PRODUCTION DES CULTURES DE RENTE 41
FIGURE 37 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN TONNE DU COTON AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES 42
FIGURE 38: EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN TONNE D'ARACHIDE DES CINQ DERNIERES ANNEES 43
FIGURE 39: EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN TONNE DE SESAME DES CINQ DERNIERES ANNEES. 44
FIGURE 41 : REPARTITION DE LA PRODUCTION DES AUTRES CULTURES VIVRIERES 46
FIGURE 42: EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN TONNE DU NIEBE DES CINQ DERNIERES ANNEES 47
FIGURE 43 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN TONNE DU VOANDZOU DES CINQ DERNIERES ANNEES 48
FIGURE 44: EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN TONNE D'IGNAME DES CINQ DERNIERES ANNEES 49
FIGURE 45: EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN TONNE DE LA PATATE DES CINQ DERNIERES CAMPAGNES AGRICOLES 50
FIGURE 46: SUPERFICIES AFFECTEES PAR SPECULATIONS EN POURCENTAGE (%) 59
FIGURE 47 : PROPORTION DES SUPERFICIES AFFECTEES PAR LES FACTEURS DE PERTES PAR REGIONS 59

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : SITUATION PLUVIOMETRIQUE COMPAREE A LA CAMPAGNE PASSEE ET A LA NORMALE 2
TABLEAU 2 : NIVEAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES A CARACTERE STRATEGIQUE AU 31 AOUT 2007 4
TABLEAU 3 : IMPORTANCE RELATIVE DES SUPERFICIES TOTALES EMBLAVEES PAR REGION 13
TABLEAU 4: PROVINCES AYANT PLUS DE 50 000 HA OCCUPEES PAR LE SORGHO BLANC 15
TABLEAU 5: EVOLUTION DES SUPERFICIES (HA) EMBLAVEES DES CULTURES DE RENTE 19
TABLEAU 6: EVOLUTION DES SUPERFICIES EMBLAVEES EN HECTARE DES AUTRES CULTURES VIVRIERES 22
TABLEAU 8 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN TONNE DES CULTURES DE RENTE 41
TABLEAU 10 : BILAN CEREALIER DEFINITIF 2007-2008 51
TABLEAU 11 : REPARTITION DES REGIONS SUIVANT LEUR TAUX DE COUVERTURE DES BESOINS DE CONSOMMATION DES POPULATIONS 52
TABLEAU 13 : INCIDENCE DE PAUVRETE 56
TABLEAU 14: SITUATION DES PERTES PAR GROUPES DE CULTURE 58
TABLEAU 15 : SITUATION DES PERTES PAR REGION 60
TABLEAU 16 : SITUATION DES PERTES CAUSEES PAR LES FACTEURS PLUVIOMETRIQUES 61
TABLEAU 17: SITUATION DES PERTES CAUSEES PAR LES FEUX DE BROUSSE ET LES DEGATS DES ANIMAUX 61
TABLEAU 18: SITUATION DES PERTES CAUSEES PAR LES PARASITES, LES MALADIES DES CULTURES ET LES RAVAGEURS 62
TABLEAU 19 : SITUATION DES PERTES CAUSEES PAR LE NON ENTRETIEN DES PARCELLES ET LES AUTRES FACTEURS DE PERTE 63

SIGLES ET ABBREVIATION

DGPER :	Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale
EPA :	Enquête Permanente Agricole
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation
DRAHRH :	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
PADDAB :	Programme d'Appui au Développement Durable de l'Agriculture du Burkina
PDSSN :	Projet de Développement du Système Statistique National
RGPH:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SONAGESS :	Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité
SPAI :	Sous-produit agro-industriel
PTF :	Partenaire Technique et Financier
TCBC :	Taux de Couverture des Besoins Céréaliers

INTRODUCTION

Situé à l'intérieur de la boucle du fleuve Niger, le Burkina Faso est un pays sahélien à vocation agricole. Le secteur agricole occupe une place importante dans l'économie du pays. En effet, la contribution de ce secteur à la formation de la richesse nationale est de 29,3% et occupe près de 80% de la population active (RGPH 2006). Cette agriculture est caractérisée par une pluviométrie irrégulière et capricieuse aussi bien dans le temps que dans l'espace.

Vu la place importante qu'occupe l'agriculture dans l'économie nationale, la mise en œuvre de politiques agricoles efficaces est nécessaire. Pour y arriver, la production de données statistiques agricoles fiables et régulières permettra la construction des indicateurs de suivi du secteur agricole, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à fin de garantir les prises de bonnes décisions et l'établissement de politiques agricoles adéquates. C'est dans cette logique que s'insère l'Enquête Permanente Agricole (EPA), qui est un dispositif construit depuis les années 1980 et dont les travaux s'intègrent dans un agenda statistique national et régional.

Le présent document après une brève introduction, s'articule essentiellement autour de trois grandes parties :

- la première partie porte sur le déroulement de la campagne agricole 2007-2008. Elle traite des conditions climatiques et l'évolution des prix des denrées alimentaires sur les marchés agricoles ;
- la seconde partie traite de la méthodologie de l'EPA et sa mise en œuvre pratique;
- la troisième partie quant à elle, présente l'ensemble des résultats obtenus en le comparant quelque fois aux résultats des campagnes agricoles précédentes. Elle traite également du bilan céréalier et du taux de couverture des besoins, de l'autonomie des ménages agricoles et des facteurs à l'origine des pertes de production. Cette partie permet également de déboucher sur la conclusion.

I. DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGROPASTORALE 2007-2008

I. 1. Déroulement de la pluviométrie

D'une manière générale, la campagne agricole 2007-2008 a été marquée par une pluviométrie capricieuse, caractérisée par :

- une installation tardive des pluies jusqu'à la fin du mois de juin;
- une intensification et une bonne répartition spatio-temporelle des pluies entre mi-juillet et mi-septembre, ponctuées par de fortes précipitations journalières dépassant 100 mm dans plusieurs localités. Cette situation particulière a occasionné des inondations dans plusieurs régions du pays ;
- un arrêt brutal des précipitations à partir de la mi-septembre occasionnant une sécheresse prolongée sur l'ensemble du pays et ce, pendant le bouclage de la phase critique de développement de certaines cultures. Depuis cette période, la situation pluviométrique n'a pas significativement évolué.

Tableau 1 : Situation pluviométrique comparée à la campagne passée et à la normale

Postes pluviométriques	Cumul campagne 07 / 08 au 30 Septembre 2007 (1)	Cumul campagne 06 / 07 au 30 Septembre 2006 (2)	Moyenne des 30 dernières années (3)	% (1) / (2)	% (1) / (3)
DORI	531.5	367.8	430.4	145	123
OUAHIGOUYA	969.9	626.5	559.7	155	173
BOGANDE	537	421.4	557.6	127	96
DEDOUGOU	834.2	846.9	690.9	99	121
OUAGADOUGOU AERO	707.2	583.2	700.8	121	101
FADA N'GOURMA	777.5	768.4	742.6	101	105
BOROMO	841.9	725.1	804.3	116	105
BOBO-DIOULASSO	897.1	960.3	908.8	93	99
PO	1225.3	1027.3	837.2	119	146
GAOUA	810.1	1043.8	916	78	88
NIANGOLOKO	877.8	995.9	964.3	88	91

***Source** : Direction de la Météorologie Nationale*

Néanmoins, pour la plupart des postes, la situation des cumuls pluviométriques saisonniers a été normale à excédentaire sur l'ensemble du pays sauf les postes de GAOUA dans le SUD-OUEST et de NIANKOLOGO dans les CASCADES.

Carte 1 : Pluviométrie cumulée du 1er avril au 30 septembre 2007 Pourcentage par rapport à la normale 1971-2000

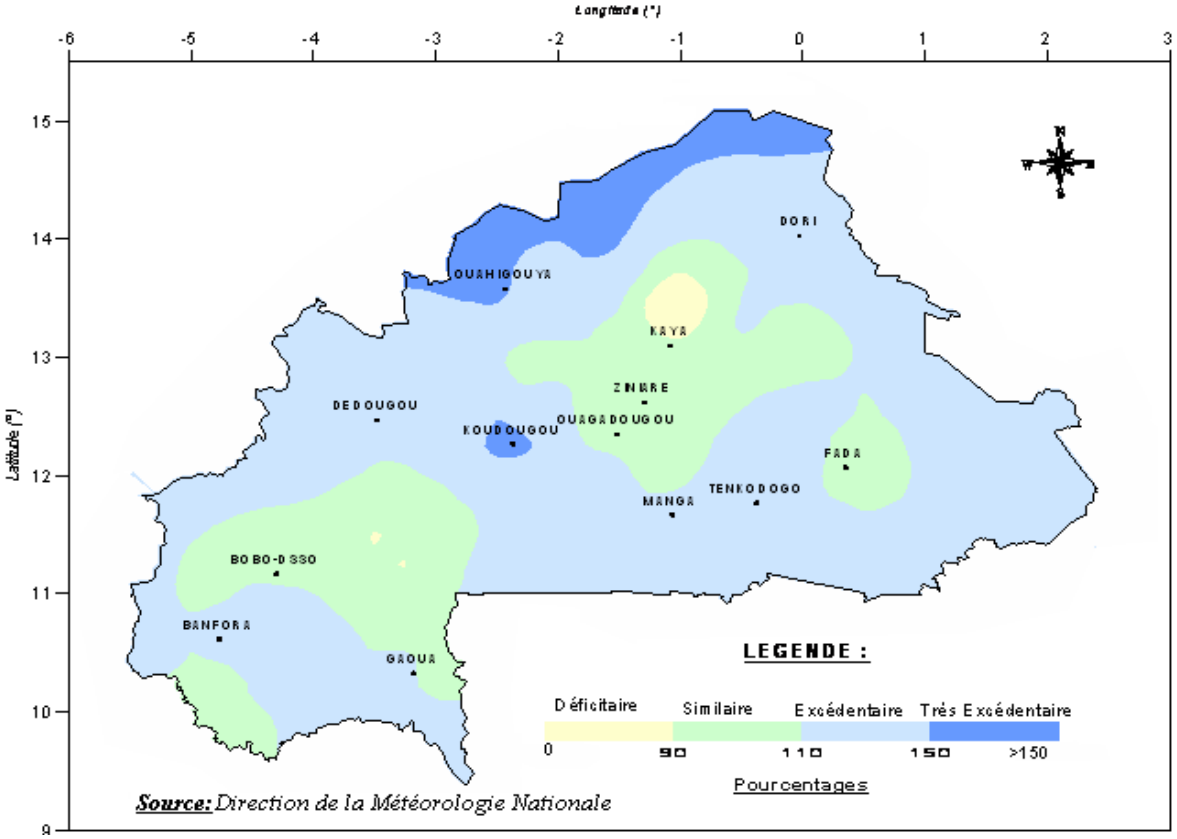

I. 2. Situation hydrologique

Globalement, la situation des ressources en eau est satisfaisante sur toute l'étendue du territoire. Les fortes précipitations enregistrées aux mois de juillet et d'août ont engendré des écoulements exceptionnels dans les bassins du Niger, du Nakanbé et du Mouhoun, occasionnant des inondations et des dégâts d'ouvrages hydrauliques (plus de 37 barrages endommagés) et d'infrastructures routières.

- les barrages du bassin de la Comoé enregistrent des taux moyens de remplissage de 75% de leur capacité totale ;
- dans les bassins du Niger (régions du Sahel, de l'Est) et du Nakanbé (du Nord au Centre-Est), tous les barrages réservoirs déversent excepté, le barrage de la Kompienga où le taux de remplissage de 2007 est de 58,5%. Cependant, ce taux est supérieur à ceux des six dernières années (2001 à 2006). Le barrage de Bagré a quant à lui, un taux de remplissage de 103%.

Déjà en fin août, certains barrages avaient dépassé leurs niveaux maxima de remplissage. Les barrages de Ziga, de Loumbila, et de Seytenga enregistrent respectivement des taux de remplissage de l'ordre de 143%, de 106% et de 100%.

Aussi, quelques stations hydrométriques ont connu des crues exceptionnelles. Il s'agit de la station de Nobéré et de Boromo qui ont connu respectivement chacune des crues exceptionnelles de 146 m3/s et de 196 m3/s en 2007 contre respectivement 24,3 m3/s et 45,28 m3/s pour la campagne agricole 2006-2007.

Tableau 2 : Niveaux de remplissage des barrages à caractère stratégique au 31 août 2007

Barrages		Capacités en millions de m3	Situation au 31 août 2006		Situation au 31 août 2007		DV (2007-2006) Millions de m3
			Volumes (Millions de m3)	Coefficient de remplissage (%)	Volumes (Millions de m3)	Coefficient de remplissage (%)	
Bagré		1700	1010	*59,41*	1750	*102,94*	*740,00*
Kompienga		2050	549	*26,78*	1200	*58,54*	*651,00*
Loumbila		42,2	42,7	*101,18*	45,1	*106,87*	*2,4*
Ziga		200	245	*122,50*	286	*143,00*	*41,00*
Ouaga (2+3)		6,87	6,73	*97,96*	6,77	*98,54*	*0,04*
Seytenga		7,3	7,27	*99,59*	7,22	*98,90*	*-0,05*
Sourou à Yaran	Cap max	608	193	*31,74*	341	*56,09*	*148*
	cap critique	360	193	*53,61*	341	*94,72*	*148*

Source *: Direction de la Météorologie Nationale*

I. 3. Situation phytosanitaire et zoo sanitaire

La situation phytosanitaire a été relativement calme tout au long de la campagne agricole 2007-2008 et dans l'ensemble des régions. La situation zoo sanitaire a demeuré également calme, malgré l'évolution des parasitismes à la faveur de l'abondance de l'humidité.

I. 4. Evolution des cultures

La campagne agricole 2007-2008 s'est installée difficilement. Un retard a été observé dans la partie Ouest du pays. Ce retard par rapport à la situation normale varie de 10 à 20 jours voir plus de 20 jours. Par contre, les régions au Nord (Sahel et Nord) et de l'Est du pays ont présenté une situation normale et même en avance par rapport à la normale.

Au cours des mois de juillet, août et septembre, l'aspect végétatif des cultures a été satisfaisant. La satisfaction des besoins en eau des cultures a été assurée grâce à la bonne pluviométrie enregistrée et aux importantes réserves en eau des sols. Toutefois, après la mi-septembre, l'arrêt brutal des pluies a occasionné des stress hydriques des cultures dans l'ensemble du pays. Cependant, l'impact de ce stress hydrique sur les cultures est variable selon les régions et la localisation des champs (bas fonds ou hautes terres). Il est à noter que ce sont surtout les semis tardifs de juillet en phase de reproduction au moment de l'arrêt des pluies qui ont été les plus affectés.

I. 5. Situation pastorale

La situation alimentaire du bétail a été très difficile en début de la campagne et particulièrement dans le nord du pays, liée surtout à l'épuisement des stocks de fourrages conservés et des SPAI. Cela a eu pour conséquence, la hausse des prix du SPAI et la baisse des productions animales. Par exemple, dans les régions du Centre-Nord et du Sahel, le sac de SPAI coûtait respectivement 11 000 et 10 000F CFA contre respectivement 2 500 et 3 500 F CFA en année normale.

Les pâturages se sont par la suite bien comportés à la faveur de la bonne pluviométrie enregistrée sur la période mi-juillet à mi-septembre.

Les disponibilités actuelles en eau et en pâturage sont satisfaisantes. Au cours de cette campagne agricole, les cultures fourragères ont occupé environ une superficie de 700 ha. Elles sont constituées essentiellement de niébé, maïs et sorgho fourragers.

I. 6. Evolution des prix des produits agricoles

La campagne agricole 2007-2008 a été bonne dans son ensemble. Cependant, certaines régions et provinces ont été identifiées comme déficitaires ou équilibrés. Pour rendre les céréales disponibles sur tout le territoire et éviter les hausses de denrées alimentaires, le Gouvernement a initié une opération de vente de céréales à prix social dans les provinces déficitaires pour réguler les prix sur les marchés. L'opération est jugée pertinente mais les quantités mises en place demeurent insuffisantes pour influencer significativement les prix sur les marchés et sur une longue période.

Les partenaires comme la Banque Mondiale et la FAO ont accompagné l'état dans ses efforts pour atténuer les difficultés des populations des zones déficitaires et celles victimes des inondations et de la sécheresse de la campagne 2007/2008.

I. 6.1. Prix des céréales au cours de la campagne agricole 2007-2008

Les prix au consommateur des produits agricoles (mil local, maïs blanc et le sorgho blanc) ont évolué au cours de la campagne agricole 2007-2008 pour atteindre leur niveau le plus élevé au mois de mars 2008. En effet, en début de la campagne les prix des principales spéculations présentaient une tendance à la baisse jusqu'au mois de juin 2007 où l'on a enregistré le plus bas niveau de prix

Les prix ont ensuite connu une augmentation jusqu'au mois de mars 2008 (fin de la campagne).

Le prix du kilogramme de maïs blanc qui était de 98 FCFA au mois d'avril 2007 (début de la campagne agricole 2007-2008) est passé à 128 FCFA au mois de mars 2008 (fin de la campagne agricole 2007-2008) soit une augmentation de 30%. Le plus bas prix du maïs blanc a été enregistré au mois de juin 2007 avec 96 FCFA le kilogramme.

Quant au mil local, le prix du kilogramme au consommateur a connu les mêmes variations que celui du maïs blanc. En effet, le prix au kilogramme au mois d'avril qui était de 125 FCFA est passé à son niveau le plus élevé en mars 2008 avec 136 FCFA soit une augmentation de 8%. Le plus bas prix de 119 F CFA pour le kilogramme de mil local a été observé au mois de juin 2007.

S'agissant du sorgho blanc, le prix le plus élevé de 119 FCFA/kg est observé au mois de mars 2008 en fin de campagne et le prix le plus bas a été enregistré au mois de juin avec 109 FCFA. Il faut remarquer qu'au début de la campagne agricole (avril 2007), le prix au consommateur du kilogramme de sorgho blanc était de 114 FCFA.

Figure 1: Evolution des prix au consommateur en FCFA des principales spéculations

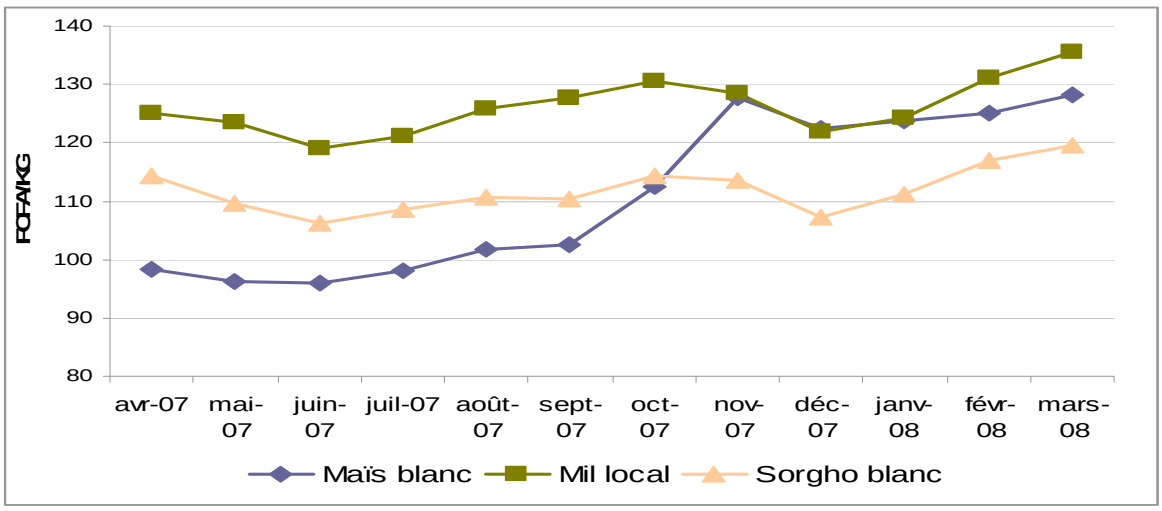

Source *: Données de la SONAGESS*

I. 6.2. Comparaison des prix des céréales des périodes d'octobre à mars des cinq dernières campagnes agricoles au consommateur

I. 6.1.1. Prix au consommateur du maïs blanc

Durant la période d'octobre à mars, c'est la campagne agricole 2003-2004 qui a connu les plus bas niveau de prix au consommateur au cours des cinq dernières années avec moins de 80Fcfa le kilogramme. Ensuite vient la campagne 2006-2007 avec moins de 100FCFA par kilogramme comme prix au consommateur.

Les trois autres campagnes que sont 2004-2005, 2005-2006 et 2007-2008 ont connu de forte variation du niveau de prix du maïs blanc au consommateur par kilogramme pour la période d'octobre à mars. En effet, au mois d'octobre de la campagne 2004-2005, le prix du kilogramme qui était de 120FCFA est passé à 157 FCFA au mois de mars. Egalement, la campagne agricole 2005-2006 qui présentait le prix du kilogramme le plus élevé des cinq dernières campagnes agricoles au mois d'octobre avec 134FCFA se retrouve au mois de mars avec 118FCFA.

Au cours de la période d'octobre à mars des cinq dernières campagnes agricoles le plus bas niveau du prix au consommateur estimé à 72FCFA/kg est observé au mois de janvier de la campagne 2003-2004. Par contre, le prix le plus élevé (157 FCFA/kg) est enregistré au mois de mars de la campagne 2004-2005.

Figure 2: Evolution du prix au consommateur en FCFA du maïs blanc de la période d'octobre à mars des cinq dernières années

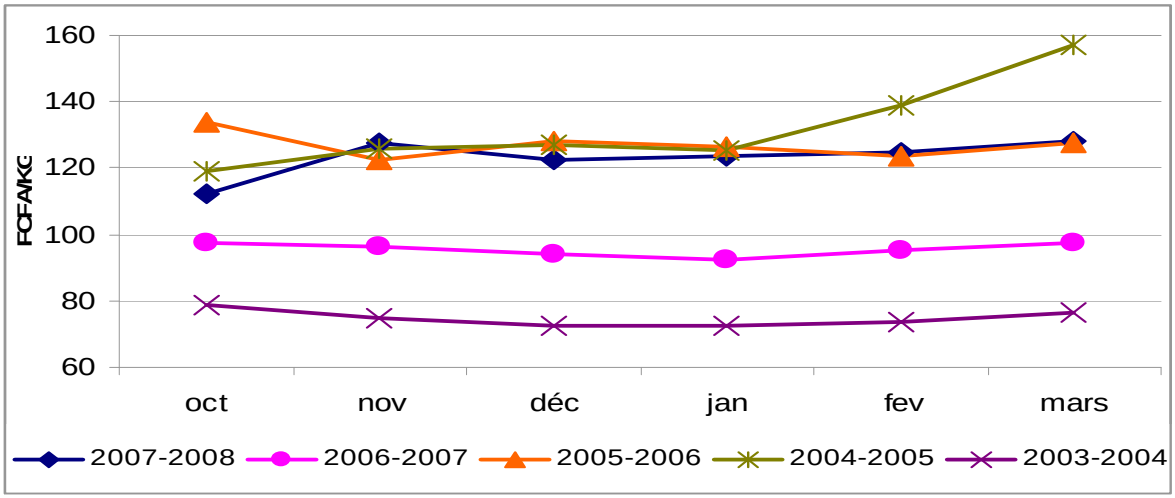

***Source** : Données de la SONAGESS*

I.6.1.2. Prix au consommateur du Mil local

Pour la période d'octobre à mars des cinq dernières campagnes le prix au consommateur le plus élevé du kilogramme du mil local est observé au mois d'octobre de la campagne agricole 2005-2006. Le plus bas prix au consommateur (84 FCFA/kg) pour la même période est enregistré au mois de janvier de la campagne agricole 2003-2004.

Exception faite de la campagne agricole 2004-2005 qui a enregistré une hausse du prix du kilogramme du mil local, toutes les quatre autres campagnes agricoles connaissent des baisses des prix du kilogramme du mois d'octobre au mois de janvier, avant d'enregistrer des hausses jusqu'au mois de Mars. En effet, l'explication de la hausse du prix au consommateur du mil local au mois d'octobre de la campagne agricole 2004-2005 est imputable à la mauvaise récolte causée par les criquets pèlerins. Aussi, la baisse des prix au consommateur du mil local pour les autres campagnes agricoles du mois d'octobre au mois de janvier est liée à la disponibilité des céréales sur les marchés, car c'est au cours de cette période que les producteurs récoltent leur production.

Figure 3: Evolution du prix au consommateur en FCFA du mil local de la période d'octobre à mars des cinq dernières campagnes.

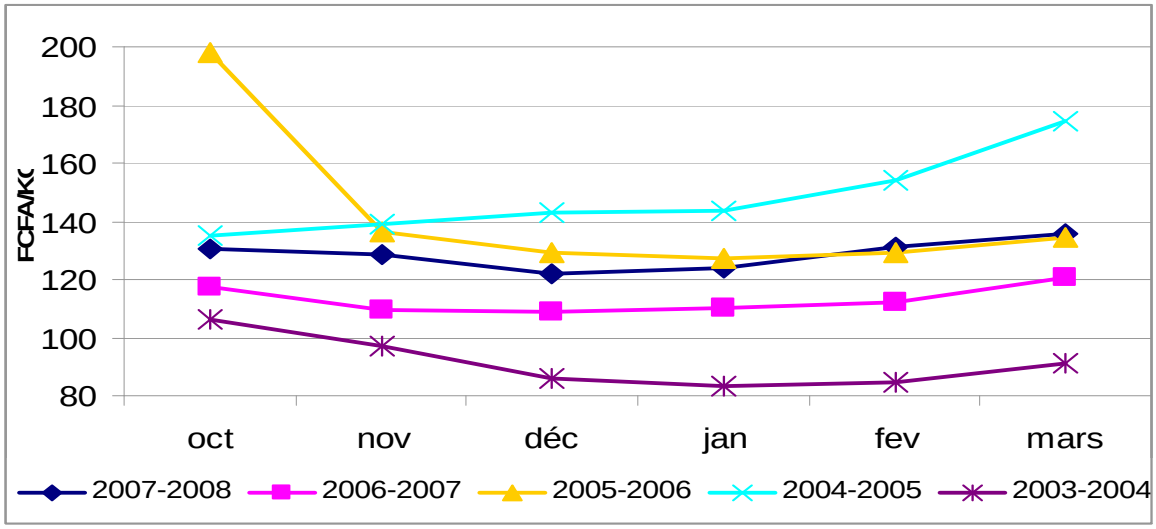

Source *: Données de la SONAGESS*

I.6.1.3. Prix du Sorgho blanc au consommateur

Le prix au consommateur d'un kilogramme de sorgho blanc pour la période d'octobre à mars des cinq dernières campagnes agricoles connaît les mêmes variations que ceux du mil local :

- une baisse du prix du sorgho blanc d'octobre à janvier pour toutes les 5 dernières campagnes sauf pour la campagne agricole 2004-2005 qui a été affectée par les attaques acridiennes ;
- une augmentation du prix du kilogramme à partir du mois de janvier à mars.

Au cours de la période d'octobre à mars des cinq dernières campagnes agricoles, le prix au consommateur le plus élevé de sorgho blanc (165 FCFA/kg) a été observé au mois d'octobre de la campagne agricole 2005-2006. Quand au prix au consommateur le plus bas (71 FCFA/kg), il est enregistré au mois de décembre de la campagne agricole 2003-2004

Figure 4: Evolution du prix au consommateur en FCFA du sorgho blanc de la période d'octobre à mars des cinq dernières années

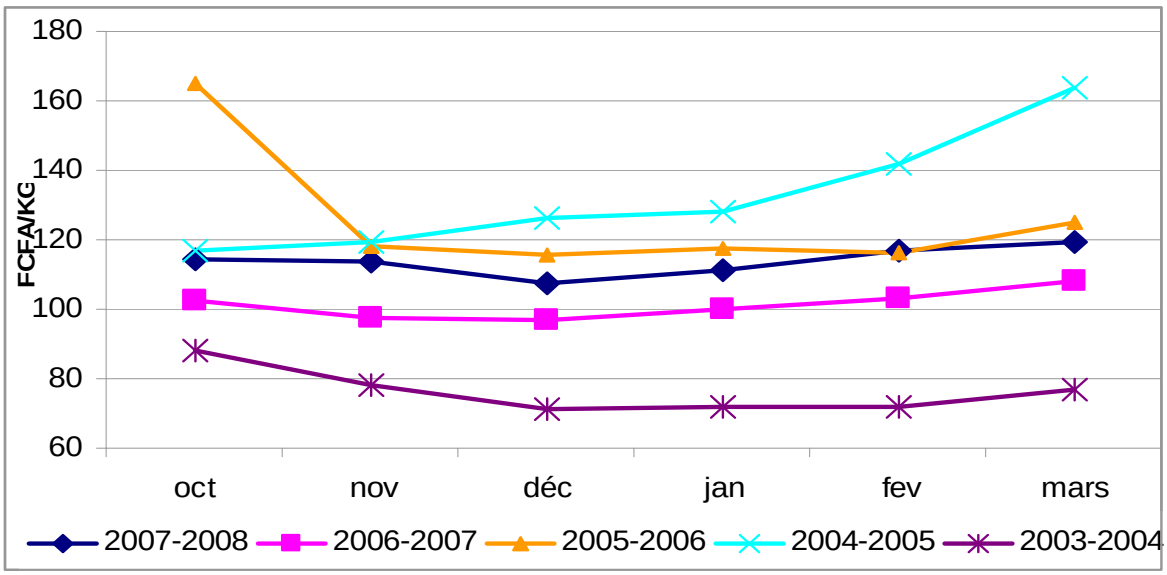

Source *: Données de la SONAGESS*

II. ENQUETE PERMANENTE AGRICOLE (EPA)

II. 1.Objectifs

L'Enquête Permanente Agricole (EPA) a pour vocation principale l'estimation annuelle du volume de la production agricole. Elle s'impose désormais comme un outil de politique conjoncturelle mais aussi structurelle qui doit fournir aux décideurs :

- les prévisions de récoltes céréalières par province courant octobre ;
- les estimations après récolte de la production agricole par produit et par province.

Outre les données sur les productions, les superficies emblavées, les rendements moyens des cultures, le dispositif de l'EPA permet de collecter des informations sur le crédit, l'utilisation des intrants, la commercialisation, la population agricole, l'occupation de la population agricole et sources de revenus monétaires, le cheptel rattaché aux ménages agricoles, etc.

II.2.Méthodologie

L'enquête est faite par sondage à deux (2) degrés. L'unité de sondage au premier degré (UP) est le village tel que retenu par le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 1996, c'est à dire une entité et ses hameaux de cultures. Les villages sont tirés avec probabilité proportionnelle à leur taille en ménages agricoles.

L'unité secondaire est le ménage agricole qui est tiré, dans le village échantillon, sur une liste de ménages établie à cet effet par dénombrement de tous les ménages du village. Pour rendre ce sondage plus efficace, une stratification basée sur des catégories de ménages est proposée.

II.2.1. Estimateurs

II.2.1.1.Estimateur du total

On se situe au niveau de la province,

Soient :

- $h = 1,2, \ldots$h=1, 2 l'indice de la strate-village ;
- $i = 1,2,3 \ldots I$i, l'indice du village dans la strate ;
- $Eh0$ le nombre total de ménages dans la strate selon le RGPH de 1996 ;
- Ehi0 le nombre de ménages de la strate h dans le village i selon le RGPH de 1996 ;
- mh le nombre de villages tirés dans la strate h pour la province ;
- $Ehi1$ le nombre de ménages de la strate h, énumérés par l'EPA dans le village i ;
- eh le nombre de ménages tirés dans le village i de la strate h ;
- $j = 1,2,..n$ l'indice du ménage dans l'échantillon de ménages du village i ;

Notons "**Y**" une grandeur (totale) à estimer (superficie totale cultivée, population totale …. etc.) au niveau de la province et $\star$ son estimateur. Notons aussi $Yhij$ la valeur de Y observée dans le ménage j.

Estimateur du total

$$Y_h = \frac{1}{m_h} \sum_{i=1}^{m_h} E_{h0} \Big/ Ehi0 * Ehi1 \Big/ e_{hi} \sum_{j=1}^{e_{hi}} y_{hij}$$

$$Y = \sum_{h=1}^{2} Y_h = Y_1 + Y_2$$

II.2.1.2.Estimateur des rendements

On utilise la moyenne simple, c'est à dire la moyenne au niveau de la province des rendements observés par parcelle et par spéculation. Ce rendement est légèrement biaisé mais d'écart quadratique faible.

II.2.2.Tirage de l'échantillon

Avec le temps, les bases de sondage deviennent obsolètes ; la base au second degré plus rapidement que celle du premier degré. Dans le cadre d'une enquête permanente, on se doit de mettre en place un système retardant au maximum cette obsolescence. C'est ainsi que le renouvellement de la base de sondage au second degré est intervenu et a été mis en œuvre au cours de la campagne agricole 2001-2002.

Cependant, il est à remarquer que la campagne agricole 2007-2008 sera la dernière campagne qui aura utilisé cette base de données mise en place depuis 2001-2002. En effet, avec les travaux en cours du recensement général de l'agriculture 2006-2010, une nouvelle base de données sera mise en place pour parer à l'obsolescence et aussi pour suivre de près la dynamique du monde rurale en générale, et du secteur agricole en particulier. Ainsi, la campagne agricole prochaine enregistrera l'introduction d'une nouvelle base de données.

II.2.2.1.L'échantillon au premier degré

Pour la campagne agricole 2007-2008, l'échantillon au premier degré était constitué d'environ 706 villages tirés. Dans chaque strate, le tirage au premier degré a été fait conformément à la méthodologie c'est-à-dire à probabilité inégale avec remise proportionnellement au nombre de ménages agricoles.

II.2.2.2.L'échantillon au second degré

L'échantillon au second degré a été tiré sur les 706 villages de l'échantillon du premier degré.

Ainsi, un échantillon au second degré de 4 442 ménages a été tiré pour les strates 1 et 2. Le tirage a été réalisé dans chaque village à probabilité égale et sans remise à raison de 08 ménages pour les villages de petits producteurs (strate 1) et de 05 ménages pour les villages de gros producteurs (strate 2).

II.2.3.Organisation de la collecte des données

II.2.3.1.Formation des ressources humaines

Au début de chaque campagne agricole, deux niveaux de sessions de formations sont organisés à l'intention de l'ensemble du personnel impliqué dans le dispositif de collecte des données.

Au niveau central

La session de formation organisée au niveau centrale concerne les formateurs. Pour la présente campagne, la session s'est tenue en juin 2007 à Tenkodogo à la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Centre-Est. Elle a regroupé vingt cinq (25) cadres de la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER). Cette formation a consisté à passer en revue les supports de collecte des données. Il s'agissait de :

- analyser les variables et apporter les différentes modifications nécessaires aux outils de collecte (questionnaires et manuels);

- définir un canevas type de rapport de mission des superviseurs et de rapport d'activités des contrôleurs ;
- déterminer des procédures et technique de contrôle des différentes fiches.

Au niveau régional

Au cours de cette formation qui s'est déroulée du 02 au 11 juillet 2007, 58 superviseurs régionaux et provinciaux, 100 contrôleurs et 526 enquêteurs ont été formés. Elle a consisté à expliquer les différents questionnaires et à faire des travaux pratiques sur le terrain. Aussi, cette formation a-permis de donner des instructions nécessaires aux enquêteurs et contrôleurs pour une bonne exécution des opérations de terrain.

II.2.3.2.Plan de collecte et domaines couverts par l'EPA

Les questionnaires de l'EPA sont constitués de 14 thèmes organisés suivant un plan de collecte en deux grandes phases :

Phase 1 : prévisions des récoltes

Elle concerne les fiches suivantes :

- **Fiche F1** : recensement des membres du ménage ;
- **Fiche F2** : recensement des parcelles du ménage ;
- **Fiche F3** : mesure des superficies et pose des carrés de rendement ;
- **Fiche F5** : estimation des stocks céréaliers ;
- **Fiche F6** : prévision des récoltes ;
- **Fiche F6b** : intention de production des cultures pluviales ;
- **Fiche F6c** : intention de production maraîchère et fruitière ;
- **Fiche F9** : suivi nutritionnel des enfants de moins de 05 ans (premier passage).

Pour les besoins de prévisions, seules les données des fiches F5, F6, F6b et F9 sont utilisées et traitées pour l'évaluation de la production prévisionnelle. La collecte des fiches F5 F6, F6b et F9 interviennent à une période précise entre le **15 septembre et le 30 septembre.**

Phase 2 : estimations post récoltes

Cette phase se caractérise par la poursuite de la collecte des données de la fiche F3 notamment la pesée des récoltes des carrés de rendement et des autres fiches à savoir :

- **Fiche F4** : utilisation des intrants ;
- **Fiche F7** : cheptel du ménage ;
- **Fiche F8b** : utilisation des produits Agro-Sylvo-Pastoraux ;
- **Fiche F9** : suivi nutritionnel des enfants de moins de 05 ans (second passage entre le 15 et le 30 décembre[9]) ;
- **Fiche F10** : équipements agricoles et animaux de traits ;
- **Fiche F11** : revenus non agricoles des membres du ménage.

Pour l'estimation des productions définitives seule la fiche F3 est utilisée. Les informations collectées sur les autres fiches font l'objet d'analyses spécifiques qui viennent compléter les résultats de production.

Notons qu'au cours de la collecte des données sur le terrain, des missions de supervision sont organisées tant au niveau central qu'au niveau régional pour assurer la fiabilité des données collectées.

II.2.4.Saisie et traitement des données

Le traitement des données en vue de la publication des résultats prévisionnels a concerné quatre fiches. Il s'agit de la fiche F6b relative aux intentions de productions des cultures pluviales ; de la fiche

F9 premier passage relative à la situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans, de la fiche F5 relative aux stocks paysans et de la fiche F6 qui traite des prévisions de récolte. Après l'apurement des fichiers, ce fut le contrôle d'intégrité, les tests de cohérence, la mise à jour des fichiers de référence et le calcul des paramètres d'extrapolation. C'est à l'issue de cette phase que sont édités les différents tableaux de résultats (productions, superficies, rendements) et qui font l'objet des ateliers de validation de la phase prévisionnelle.

La saisie et le traitement des données pour la publication des résultats définitifs concernent les fiches F3 et F9 du deuxième passage.

II.2.5.Validation des résultats

Le Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques à travers la DGPER poursuit ses innovations en matière de validation des résultats prévisionnels et définitifs afin de dégager un consensus sur la situation alimentaire du pays et éviter les contradictions entre les différents acteurs politiques, partenaires au développement et techniciens du monde rural. Pour ce faire, la DGPER organise des ateliers de validation des résultats prévisionnels et définitifs de la campagne agricole au cours desquels, les analyses sont présentées successivement en interne c'est-à-dire avec les acteurs du ministère impliqués dans le dispositif, notamment les directions régionales, puis avec les partenaires et organisations du secteur public et privé.

III. PRESENTATION DES RESULTATS DEFINITIFS

III.1.Superficies emblavées

Au Burkina Faso, au cours de la campagne 2007-2008, la superficie totale emblavée pour toutes les cultures confondues (cultures céréalières, cultures de rente et les autres cultures vivrières) est évaluée à 4 312 239 ha. Cette superficie a augmenté de 5,05% par rapport à la campagne agricole écoulée et de 2,41% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes agricoles.

L'assolement (répartition des superficies emblavées) par groupe de cultures montre que les cultures céréalières occupent 77% de la superficie totale emblavée sur le territoire national suivit des cultures de rente et les autres cultures vivrières qui couvrent respectivement 20% et 3%.

Figure 5 : Assolement des superficies emblavées par groupe de cultures

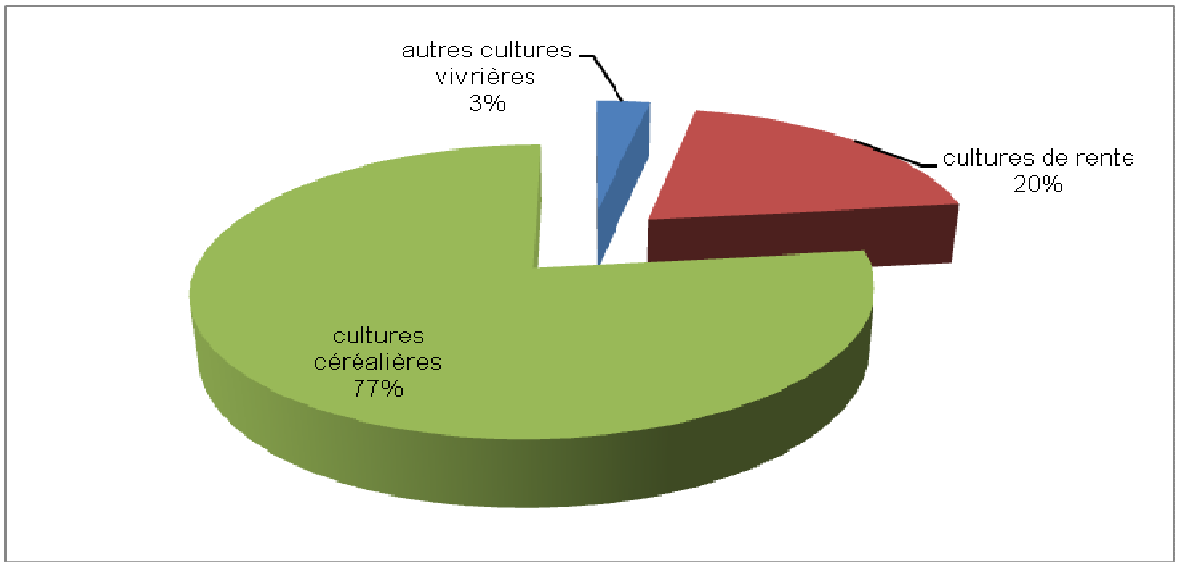

***Source** : MAHRH/DGPER/DPSAA*

Au niveau régional, les plus grandes superficies emblavées se retrouvent dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins et du Centre Ouest avec respectivement 18,59%, 13,86% et 9,68%. Ces régions sont suivies par les régions de l'Est (9,44%), du Nord (8,07%) et du Centre Nord (7,34%). Les faibles superficies emblavées se rencontrent dans les régions du Centre (1,13%), des Cascades (3,52%) et du Centre-Sud (4,77%).

Tableau 3 : Importance relative des superficies totales emblavées par région

Régions	Superficie en ha	Proportion des superficies en %
Centre	48 733	1,13%
Plateau Central	217 111	5,03%
Centre-Nord	316 374	7,34%
Centre-Ouest	417 439	9,68%
Centre-Sud	205 897	4,77%
Sahel	300 707	6,97%
Boucle du Mouhoun	801 806	18,59%
Est	406 978	9,44%
Centre-Est	276 243	6,41%
Nord	347 968	8,07%
Sud-Ouest	223 683	5,19%
Hauts-Bassins	597 648	13,86%
Cascades	151 651	3,52%
Burkina Faso	**4 312 239**	**100,00%**

Source *: MAHRH/DGER/DPSAA*

III.1.1. Superficie de cultures céréalières

Le mil, le maïs, le riz, le fonio, le sorgho blanc et le sorgho rouge constituent les cultures céréalières. Elles occupent à elles seule une superficie de 3 320 949 ha. Cette grande superficie témoigne de l'importance sociologique, économique et nutritionnelle des cultures céréalières dans la vie de la population burkinabé. Par rapport à la campagne agricole écoulée et à la moyenne des cinq dernières années, la superficie de cultures céréalières de la présente campagne agricole a augmenté respectivement de 8,63% et de 2,15%.

Figure 6: Evolution de la superficie (en ha) des cultures céréalières au cours des cinq dernières années

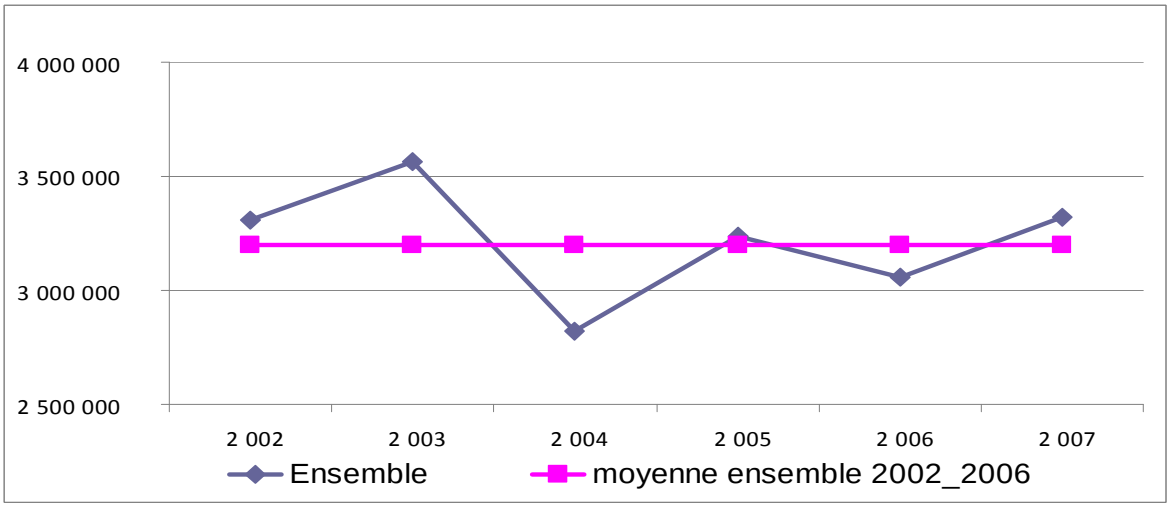

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

Les plus grandes superficies céréalières se concentrent dans les régions de la Boucle du Mouhoun **(**16,92%), des Hauts-Bassins (11,24%) et du Centre-Ouest (10,44%). A l'opposé, les régions du Centre, des Cascades et du Centre-Sud ont les plus petites superficies céréalières correspondant respectivement à 1,22%, 2,46% et 4,44% de l'ensemble des superficies céréalières.

Au niveau provincial, le Houet avec 174 840 ha représentant 5,25% de la superficie d'ensemble céréalière, la Kossi avec 5,12% correspondant à 169 904 ha, et la Yatenga avec 143 116 ha soit 4,31%, détiennent les plus grandes superficies céréalières.

III.1.1.1. Le mil

La superficie occupée par le mil est de 1 182 665 ha correspondant à 35,61% % de la superficie céréalière de la campagne agricole 2007-2008. Cette superficie a baissé de 3,34% par rapport à la campagne écoulée (1 223 585 ha) et de 9,51% relativement à la moyenne des cinq dernières années qui est de 1 306 954 ha.

Figure 7: Evolution de la superficie (en ha) d'ensemble du mil au cours des cinq dernières années

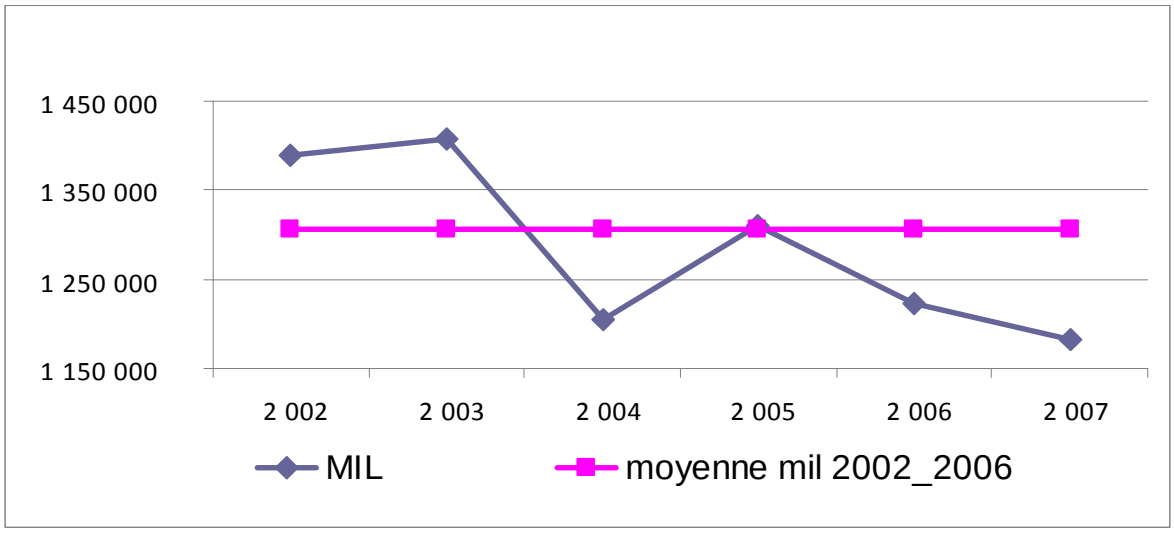

***Source** : MAHRH/DGPER/DPSAA*

Les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et du Nord occupent les plus grandes superficies avec respectivement 18,46%, 17,43% et 11,06% de la superficie d'ensemble du mil.

Aussi, les trois provinces où le mil occupe de grande superficie sont le Soum (102 936 ha), la Kossi (94 427 ha) et le Yatenga (75 092 ha). Ces trois provinces détiennent chacune respectivement 8,7%, 7,98% et 6,35% de la superficie d'ensemble du mil de la campagne agricole 2007-2008.

III.1.1.2. Le sorgho

La culture du sorgho couvre une superficie de 1 607 741 ha soit 48,41% de la superficie d'ensemble des cultures céréalières. Il ressort que cette superficie a augmenté de 9,34% par rapport à la moyenne des cinq dernières années (1 470 369 ha) et de 20,85% relativement à la campagne agricole 2006-2007. Cette superficie regroupe le sorgho rouge et le sorgho blanc.

Figure 8: Evolution de la superficie (en ha) d'ensemble du sorgho au cours des cinq dernières années

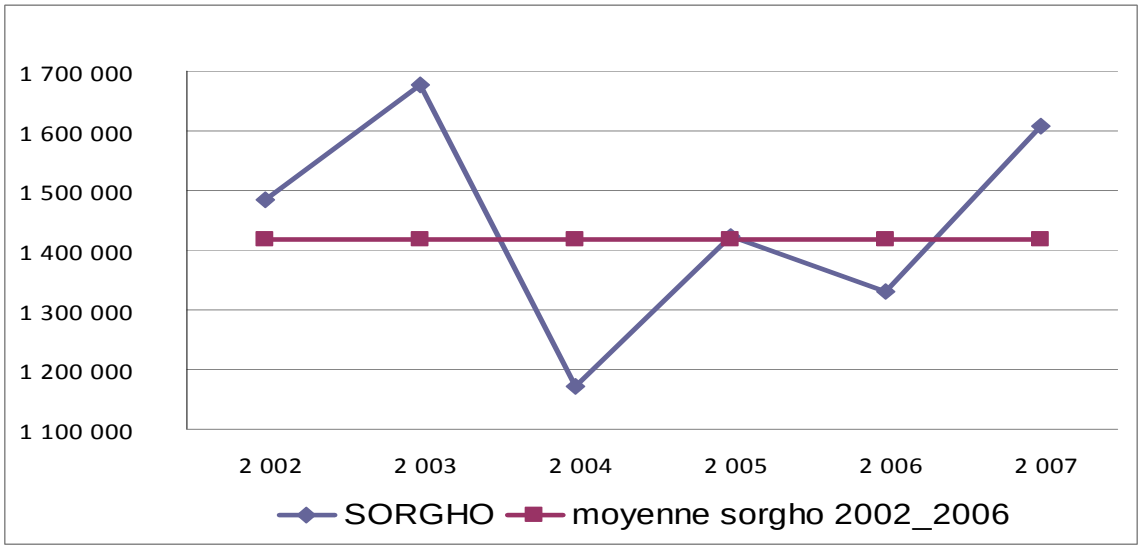

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

Le sorgho blanc

Les superficies emblavées de sorgho blanc est de 1 247 490 ha. Elle correspond à 37,56% de la superficie totale de cultures céréalières et 77,59% de la superficie d'ensemble du sorgho. Cette superficie a connu une hausse de 19,37% par rapport à la campagne agricole 2006-2007. Elle est également en augmentation de 8,7% par rapport à la moyenne quinquennale.

Au niveau régional, la Boucle du Mouhoun vient en tête de région ayant la plus grande superficie occupée par le Sorgho blanc avec 223 859 ha. Elle est suivie par la région du Nord avec 168 698 ha et la région de l'Est avec 166 454 ha. Les plus petites superficies emblavées pour cette culture concernent la région du Centre (11 515 ha), le Centre-sud (15 155 ha) et Cascades (15 481 ha).

Le tableau ci-dessous résume les provinces qui ont plus de 50 000 ha de superficie emblavée pour le sorgho blanc la campagne présente. Ces provinces sont au nombre de dix.

Tableau 4: Provinces ayant plus de 50 000 ha occupées par le sorgho blanc

Provinces	superficie du sorgho en ha	pourcentage
Gnagna	74 510	5,97%
Passoré	72 851	5,84%
Sanmatenga	69 897	5,60%
Yatenga	65 296	5,23%
Sanguié	64 642	5,18%
Houet	62 869	5,04%
Tapoa	60 195	4,83%
Namentenga	59 279	4,75%
Boulkièmdé	53 066	4,25%
Mouhoun	51 322	4,11%
Burkina Faso	**1 247 490**	**100%**

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

Le sorgho rouge

La superficie emblavée en sorgho rouge est évaluée à, 360 251 ha pour la campagne agricole 2007-2008. Cette superficie correspond à 22,41% de la superficie du sorgho et à 10,85% de la superficie totale des cultures céréalières. Elle est en augmentation de 26,26% par rapport aux superficies de sorgho rouge de la campagne passée et également en hausse de 11,7% par rapport à la moyenne quinquennale.

Les superficies occupées par le sorgho rouge se concentrent dans les régions du Centre-Est (71 833ha), du Centre-Ouest (48 765 ha) et des Haut-Bassins (43 365 ha).

Au niveau provincial, les provinces du Kouritenga (37 263 ha), du Ganzourgou (32 116 ha) et du Boulkiemdé (26 781 ha) détiennent les grandes superficies de sorgho rouge.

III.1.1.3. Le maïs

La superficie occupée par le maïs est de 471 927 ha correspondant à 14,21% de la superficie totale des cultures céréalières. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années et à la campagne agricole 2006-2007, le taux d'accroissement est respectivement de 13,47% et de 5,88%.

Figure 9: Evolution de la superficie (en ha) du maïs au cours des cinq dernières années

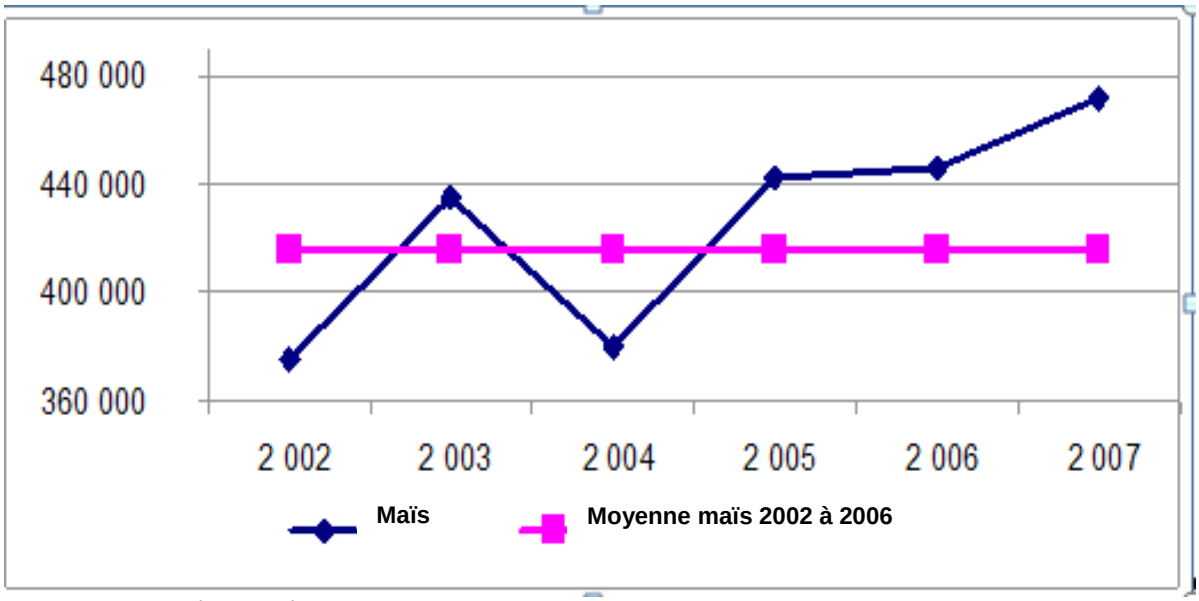

***Source** : MAHRH/DGPER/DPSAA*

Les superficies des périmètres irrigués et des bas-fonds aménagés concernées pour la culture de maïs s'élève à moins de 1% de la superficie totale du maïs, soit 3 939 ha.

Au niveau régional, la région des Haut-Bassins vient en tête de région ayant la plus grande superficie emblavée pour le maïs avec 151 720 ha correspondant à 32,15% de la superficie totale du maïs. Elle est suivie par la Boucle du Mouhoun avec 80 460 ha et les Cascades avec 50 852 ha. Les trois plus petites régions en superficie sont le Sahel (3 225 ha), le Centre (4 337 ha) et le Nord (7 071 ha).

La province du Houet est la plus grande en superficie emblavée pour le maïs avec 63 668 ha contre 57 ha pour la province de l'Oudalan. Cela s'explique par les conditions agro climatiques qui font que certaines régions sont favorisées naturellement pour certaines cultures alors que d'autres cultures ne le sont pas.

III.1.1.4. Le riz

La superficie du riz y compris celles des périmètres irrigués et des bas-fonds aménagés s'élève à 40 534 ha et correspond à 1,22% de la superficie totale de cultures céréalières. Cette superficie a baissé de l'ordre de 7,88% et de 11,85% respectivement par rapport à la campagne dernière (44 002 ha).et à la moyenne des cinq dernières années (45 984 ha).

Figure 10: Evolution de la superficie (en ha) du riz au cours des cinq dernières années

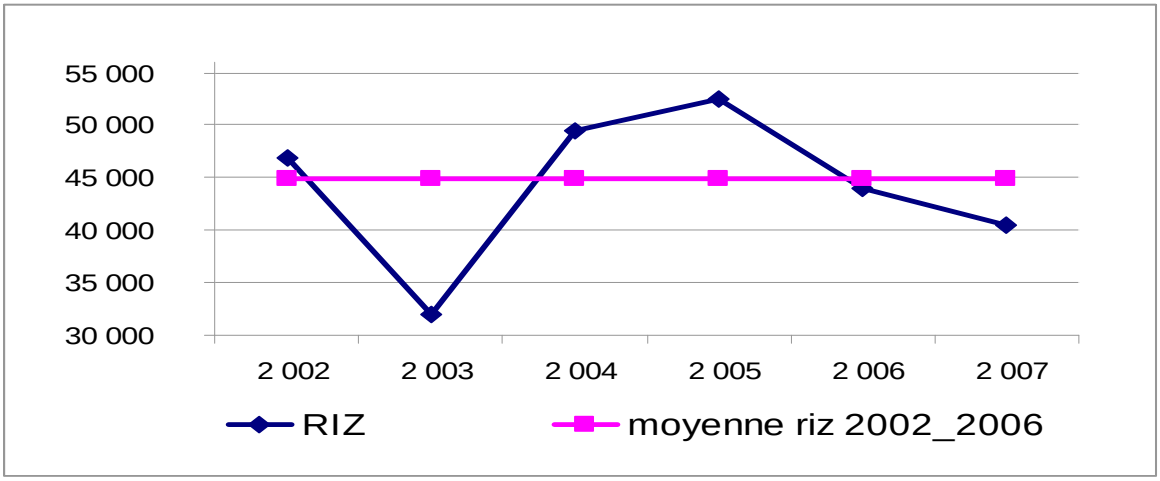

***Source** : MAHRH/DGPER/DPSAA*

La superficie du riz au niveau des périmètres et des bas-fonds aménagés est évaluée à 16 415 ha soit 40,50% de la superficie du riz.

Au niveau provincial, la province du Houet détient la plus grande superficie emblavée correspondant à 11,73% de la superficie totale de riz.

III.1.1.5. Le fonio

La superficie du fonio est estimé à 18 083 hectare cette campagne. Elle connait une hausse de 34,97% par rapport à la campagne passée et 53,2% par rapport à la moyenne quinquennale. La superficie couverte par le fonio représente 0,54% de la superficie totale de céréales.

Figure 11: Evolution de la superficie (en ha) du fonio au cours des cinq dernières années

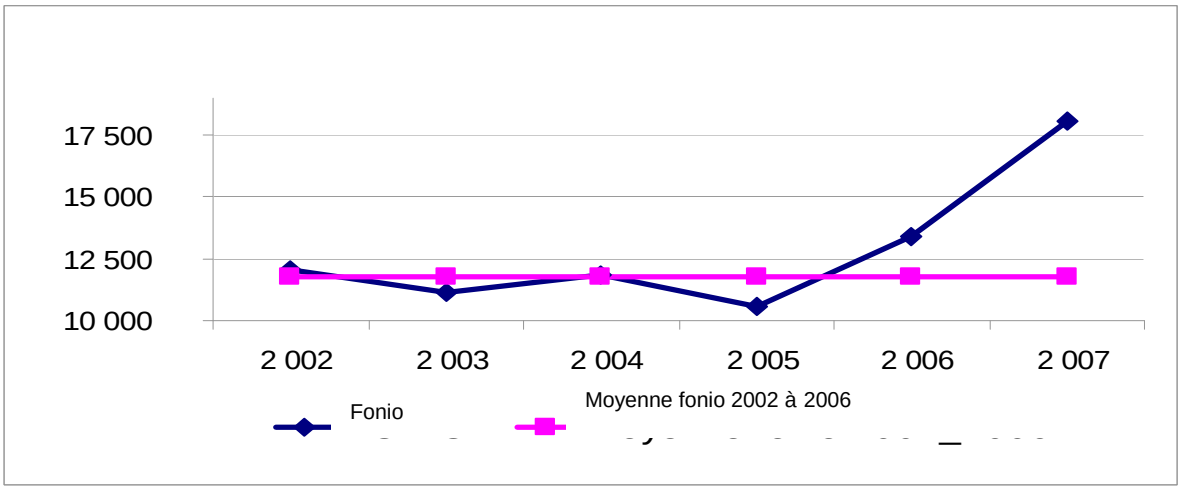

***Source**: MAHRH/DGPER/DPSAA*

Cette céréale n'est pas cultivée dans toutes les régions du pays. Parmi les régions qui pratiquent la culture du fonio, les Hauts Bassins, la Boucle du Mouhoun et les Cascades occupent l'essentiel des superficies emblavées (17 523 ha) soit 97% de la superficie totale de fonio.

En considérant également le niveau provincial, il n'y a que 11 provinces qui pratiquent la culture du fonio. L'essentielle des superficies de fonio est occupé par les Léraba, le Kénédougou et la Kossi.

III.1.2. Superficie des cultures de rente

Les cultures de rente occupent une superficie de 856 119 ha soit 20% de la superficie d'ensemble emblavée pour toute culture confondue. Ces cultures de rentes sont composées du coton (378 536 ha), de l'arachide (415 171 ha), du sésame (55 058 ha) et du soja (7 355 ha).

Figure 12: Assolement des cultures de rente

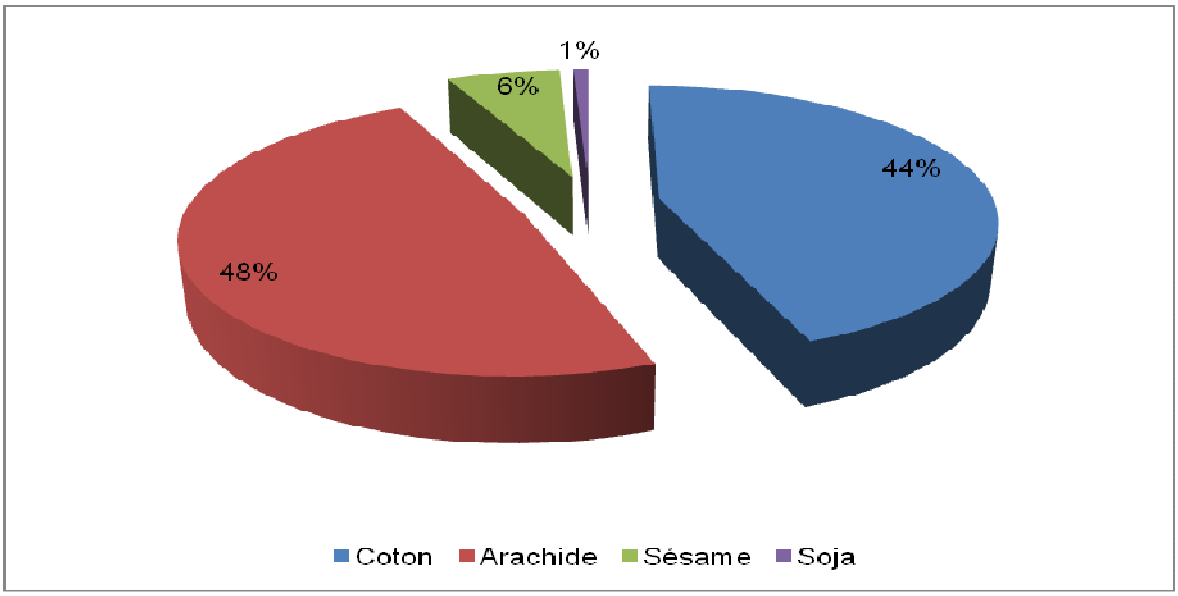

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

Par rapport à la superficie des cultures de rente de la campagne agricole passée (932 934 ha), la superficie des cultures de rente de la présente campagne agricole a connu une baisse de 8,23%. Elle observe également une baisse de 0, 93% par rapport à la moyenne quinquennale (864 112 ha). Cette baisse est due à la réduction des superficies de coton de l'ordre respectif de 33,57% et 30,41% par rapport à la superficie de la campagne agricole écoulée et par rapport à celle de la moyenne quinquennale. On note que les superficies des autres cultures de rentes (arachide, sésame et soja) enregistrent des variations positives par rapport aux superficies des cultures de rente de la campagne passée.

Les superficies des cultures de rente se concentrent dans les régions de la Boucle du Mouhoun (220 670 ha) et des Hauts-Bassins (192 173 ha) et possèdent à elles seules près de la moitié (48,22%) de la superficie totale des cultures de rente.

Aussi, au niveau province, le Mouhoun, le Houet et le Tuy, détiennent à elles 28,07% des superficies de cultures de rente.

Tableau 5: Evolution des superficies (ha) emblavées des cultures de rente

Cultures	Superficie moyenne quinquennale (ha)	Superficie de 2006-2007 (ha)	Superficie de 2007-2008 (ha)	Ecart par rapport à la moyenne quinquennale	Ecart par rapport à 2006-2007
	(a)	(b)	(c)	(c/a-1)	(c/b-1)
Coton	543 930	569 858	378 536	-30.41%	-33.57%
Arachide	291 540	310 597	415 171	42.41%	33.67%
Sésame	23 461	47 337	55 058	134.67%	16.31%
Soja	5 180	5 141	7 355	41.98%	43.05%
Burkina Faso	**864 112**	**932 934**	**856 119**	**-0.93%**	**-8.23%**

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

III.1.2.1. Le coton

La culture du coton n'est pas observée dans toutes les régions du pays. Sur les treize (13) régions Il n'y a que neuf (09) régions dans lesquelles la culture du coton est constatée pour cette campagne. Evaluée à 378 536 ha, la superficie du coton a connu une baisse de 33,57% par rapport à la campagne agricole écoulée et de 30,41% par rapport à la moyenne quinquennale.

Figure 13: Evolution de la superficie (ha) emblavée du coton au cours des cinq dernières années

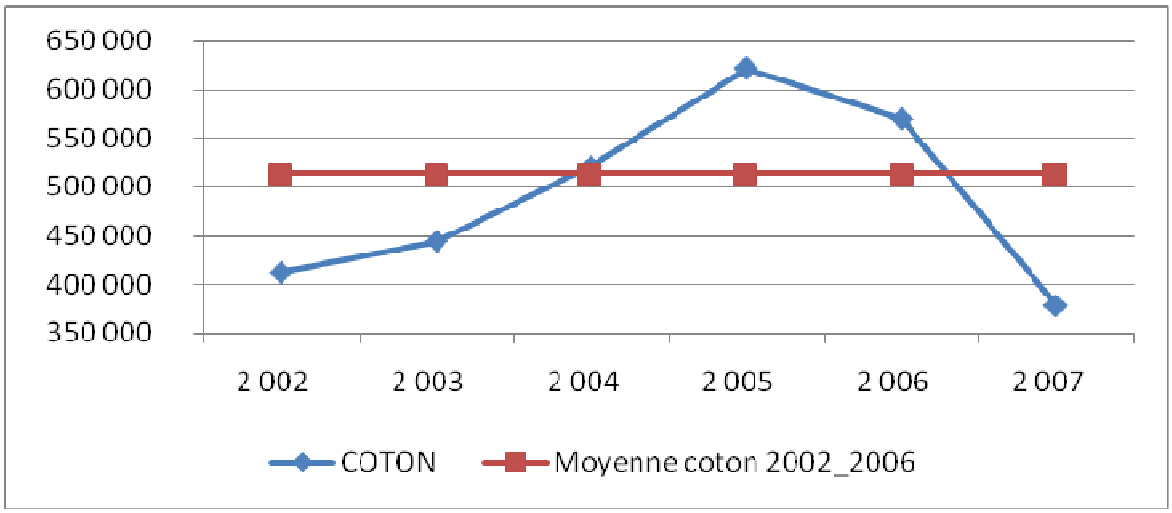

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

Au niveau régional, la Boucle du Mouhoun et les Hauts-Bassins détiennent 76,26% de la superficie nationale de coton, avec respectivement 150 743 ha et 137 920 ha. Les provinces ayant plus de 10% de la superficie totale de coton sont le Mouhoun (18,88%), le Tuy (17,27%), le Houet (14,96%) et les Balés (11,93%).

III.1.2.2. L'arachide

La superficie de l'arachide est évaluée à 415 171 ha soit 48% de la superficie totale de cultures de rente de cette campagne. Cette superficie est en hausse de 33,67% par rapport à la campagne dernière (310 597 ha) et de 42,41% par rapport à la moyenne quinquennale (291 540 ha).

Figure 14: Evolution de la superficie (ha) emblavée de l'arachide au cours des cinq dernières années

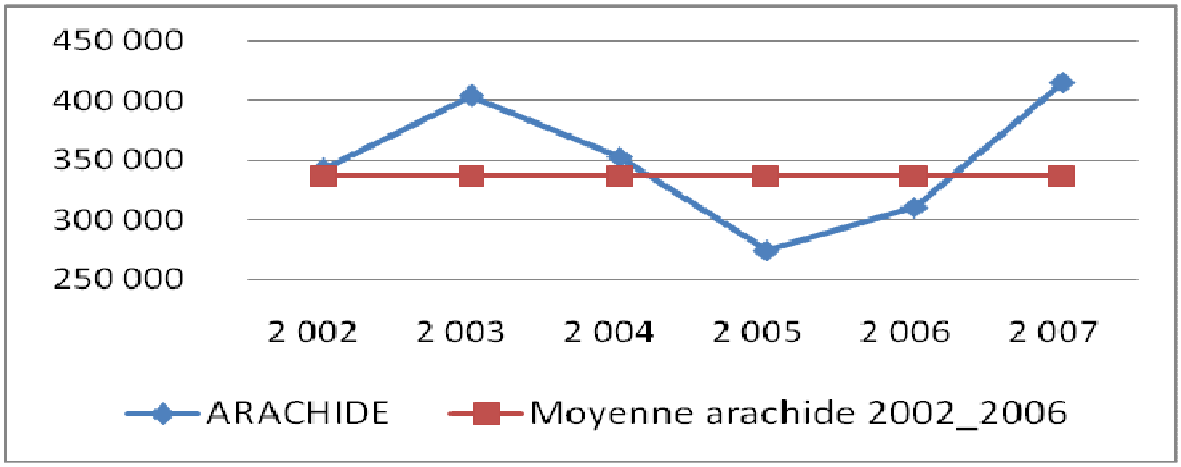

***Source** : MAHRH/DGER/DPSAA*

Au niveau régional, la plus grande superficie est observée dans la région du Centre-Est avec 18,2% de la superficie totale d'arachide correspondant à 75 757 ha. Elle est suivie de la région de l'Est avec 61 134 ha et de loin par la région du Centre-Sud avec 41 281 ha. A l'opposer, les petites superficies d'arachide sont enregistrées dans les régions du Sahel (2 716 ha), le Centre (5 274 ha) et le Sud-Ouest (10 576 ha).

Egalement, la répartition des superficies emblavées d'arachide par province montre que la Gnagna et le Koulpélgo, totalisent à elles seules 19,13% de la superficie emblavée soit 79 421 ha.

III.1.2.3. Le sésame

La superficie du sésame est évaluée à 55 058 ha. Comparée à la campagne écoulée et à la moyenne des cinq dernières années, cette superficie a nettement augmenté respectivement de 16,31% et de 134,67%.

Figure 15 : Evolution des superficies (ha) emblavées de sésame au cours des cinq dernières années

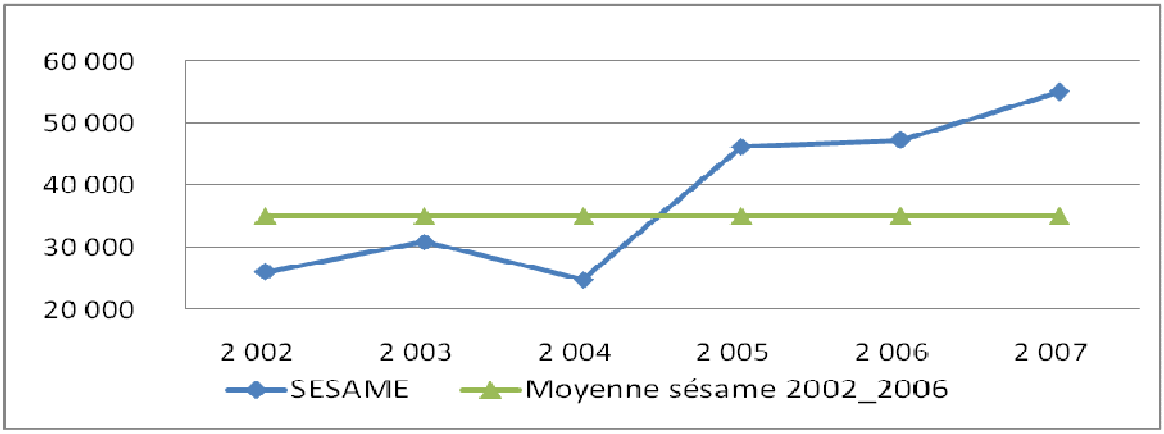

***Source** : MAHRH/DGPSA/DSA*

La culture du sésame est pratiquée dans toutes les régions avec 43 967 ha (79,86% de la superficie totale nationale de sésame) pour la région de la Boucle du Mouhoun et des superficies comprises entre 1 274 ha et 2 924 ha pour les régions de l'Est, des Cascades, des Hauts-Bassins et du Centre-Sud. Cependant, cette culture n'est pas pratiquée dans toutes les provinces. En effet, les provinces du Namentenga, du Boulkièmdé, du Sanguié, du Nahouri, de la Kompienga, du Kouritenga, du Koulpélgo et du Noumbiel ne la pratiquent pas. Les provinces dans lesquelles les grandes superficies de sésame sont rencontrées sont la Kossi avec 22 813 ha (41,43% de superficie de sésame), les Banwa avec 12 848 ha (23,44%) et le Mouhoun avec 7 717 ha (14, 02%).

III.1.2.4. Le soja

Le soja enregistre une superficie estimée à 7 355 ha. Elle est en hausse de 43,05% par rapport à la superficie de la dernière campagne agricole (5 141 ha) et de 41,98% par rapport à la moyenne quinquennale (5 180 ha).

Figure 16 : Evolution de la superficie en ha de soja au cours des cinq dernières années

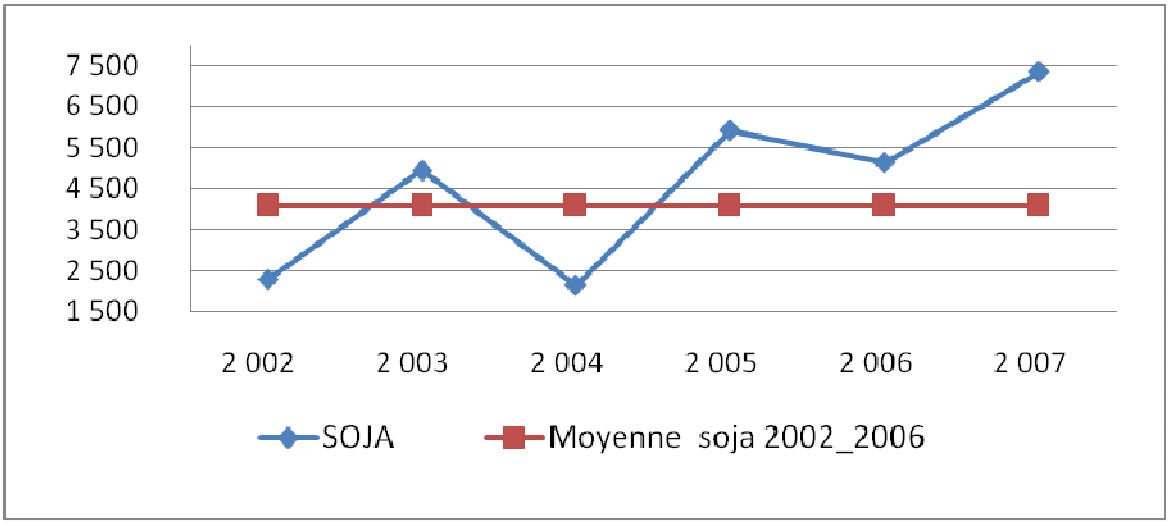

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

La pratique de la culture de soja n'est pas observée au niveau de toutes les régions. En effet, trois régions ne sont pas concernées par cette culture. Parmi les régions productrices, le Centre-Est occupe la plus grande superficie avec 24,04% de la superficie totale de soja. Elle est suivie par la région de l'Est avec 20,22% ha et la Boucle du Mouhoun avec 16,91%.

Au niveau provincial, les provinces ayant plus de 10% des superficies de soja sont les provinces du Boulgou (1 025 ha), du Gourma (1 004 ha), du Tuy (939 ha) et du Koulpélgo (746 ha).

III.1.3. Superficie des autres cultures vivrières

L'ensemble formé par les cultures de niébé, de Voandzou, de patate et d'igname est désigné sous le vocable d'autres cultures vivrières. Elles sont pratiquées sur une superficie de 135 171 ha dont 77 453 ha pour le niébé, 47 867 ha pour le voandzou, 6 831 ha pour la patate et 3 019 ha pour l'igname.

Figure 17: Assolement des autres cultures vivrières

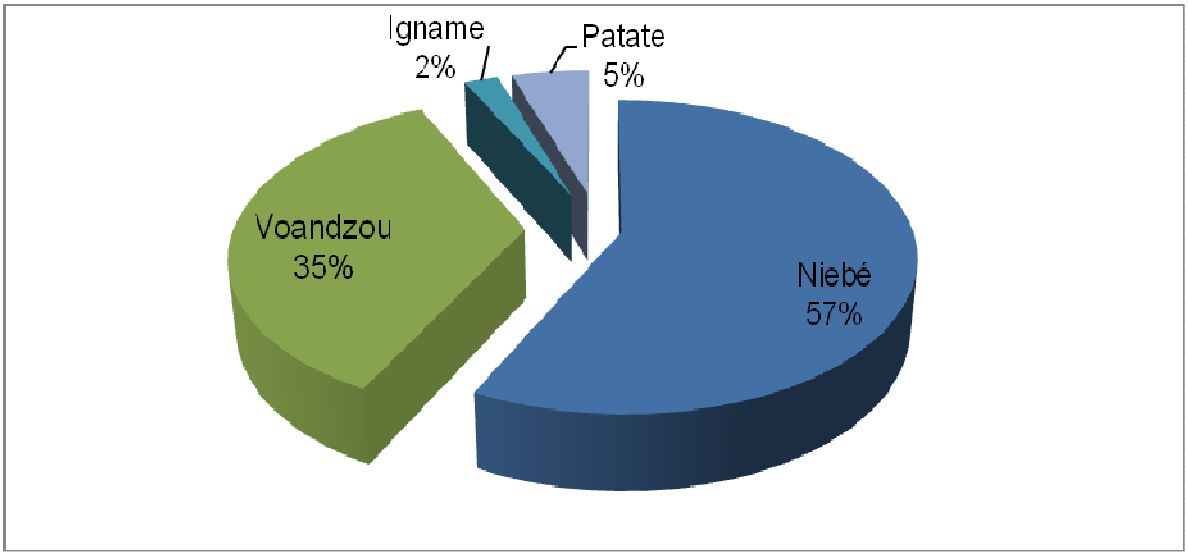

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

La superficie des autres cultures vivrières représente 3,13% de la superficie d'ensemble de toutes les cultures pratiquée cette campagne. Comparée à la superficie emblavée de la campagne agricole passée et à la moyenne des cinq dernières campagnes agricoles, de nettes hausses respectives de 17,53% et de 41,30% sont observées pour la présente campagne agricole.

Tableau 6: Evolution des superficies emblavées en hectare des autres cultures vivrières

Cultures	Superficie moyenne quinquennale (ha)	Superficie de 2006-2007 (ha)	Superficie de 2007-2008 (ha)	Ecart par rapport à la moyenne quinquennale	Ecart par rapport à 2006-2007
	(a)	(b)	(c)	(c/a-1)	(c/b-1)
Niébé	46 505	62 647	77 453	66.5%	23.6%
Voandzou	36 233	43 288	47 867	32.1%	10.6%
Igname	7 136	2 592	3 019	-57.7%	16.5%
Patate	5 765	6 477	6 831	18.5%	5.5%
Burkina Faso	**95 639**	**115 005**	**135 171**	**41.3%**	**17.5%**

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

Les superficies des autres cultures vivrières se concentrent dans les régions des Hauts-Bassins (32 055 ha), de la Boucle du Mouhoun (19 388 ha) et du Plateau-central (12 155 ha). Ces trois régions totalisent 47,05 % de la superficie d'ensemble des autres cultures vivrières. Par contre, les plus petites superficies sont observées dans les régions du Centre (2,14%), du Nord (4,08%) et du Centre-Est (4,48%).

Au niveau provincial, la province du Kénédougou occupe la première place avec 14 921 ha. Elle est suivie par la province du Houet avec 11 791 ha et de loin par la province de l'Oubritenga (6 944 ha).

III.1.3.1. Le niébé

La superficie occupée par le niébé est estimée à 77 453 ha, a augmenté de 23,63% rapport à la campagne agricole passée (62 647 ha) et a plus que doublé (66,5%) par rapport à la moyenne quinquennale (46 505 ha).

Figure 18 : Evolution de la superficie emblavée en ha du niébé au cours des cinq dernières années

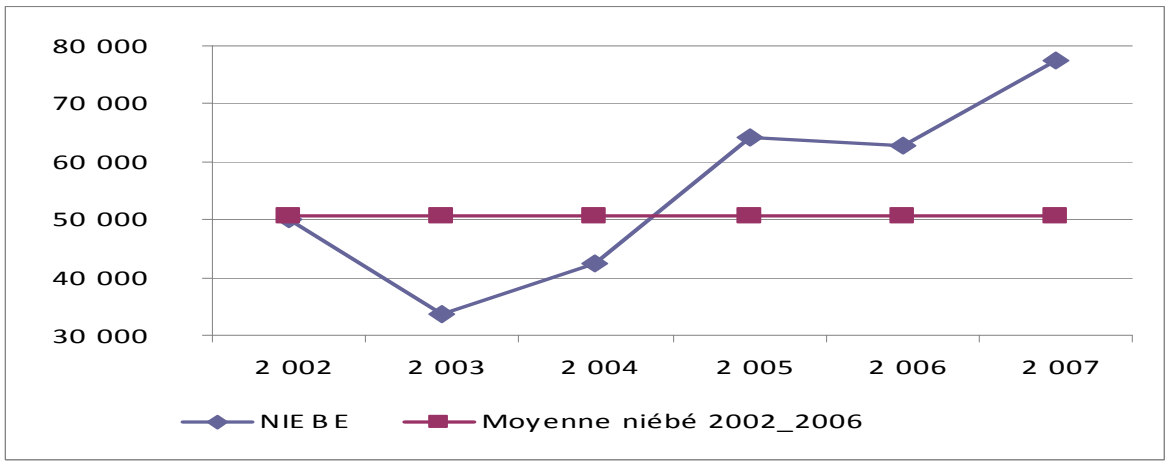

***Source** : MAHRH/DGPER/DPSAA*

Sur le plan régional, la région des Hauts-Bassins occupe la première place avec 26,80% de la superficie totale emblavée pour le niébé. Elle est suivie de loin par la région de la Boucle du Mouhoun avec 15,25% et de la région du Plateau-Central avec 9,28%.

Sur les 45 provinces, la province du Houet détient la plus grande superficie emblavée de niébé avec 14,33% de la superficie totale.

III.1.3.2. Le voandzou

Estimée à 47 867 ha, la superficie occupée par le voandzou de la présente campagne agricole

2007-2008 a augmenté de 10,58% par rapport à la campagne agricole passée et de 32,1% en comparaison à la moyenne des cinq dernières campagnes agricoles.

Figure 19 : Evolution des superficies emblavées en ha du voandzou au cours des cinq dernières années

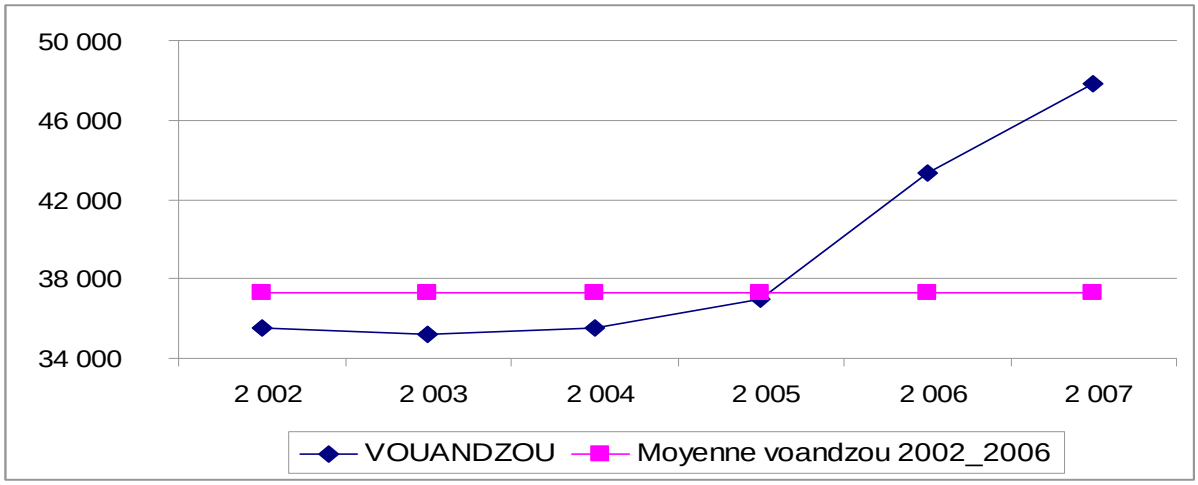

***Source :** MAHRH/DGPER/DPSAA*

Les trois régions que sont les Hauts-Bassins, la Boucle du Mouhoun et le Plateau-Central détiennent ensemble 40,22% de la superficie totale du voandzou alors que la région du Sahel détient 1,74% présentant la plus petite en superficie emblavée pour le voandzou.

Au niveau provincial, la province du Kénédougou vient en tête avec 11,64% de la superficie total de voandzou. Elle est suivie de loin par les provinces du Kossi et de l'Oubritenga avec respectivement 7,94% et 7,14% des superficies de voandzou.

III.1.3.3. L'igname

La superficie totale qu'occupe l'igname est de 3 019 ha. Cette superficie a augmenté de 16,49% par rapport à la campagne agricole écoulée, mais reste toujours inférieure à la moyenne quinquennale (7 136 ha).

Figure 20: Evolution des superficies emblavées en hectare d'igname au cours des cinq dernières années

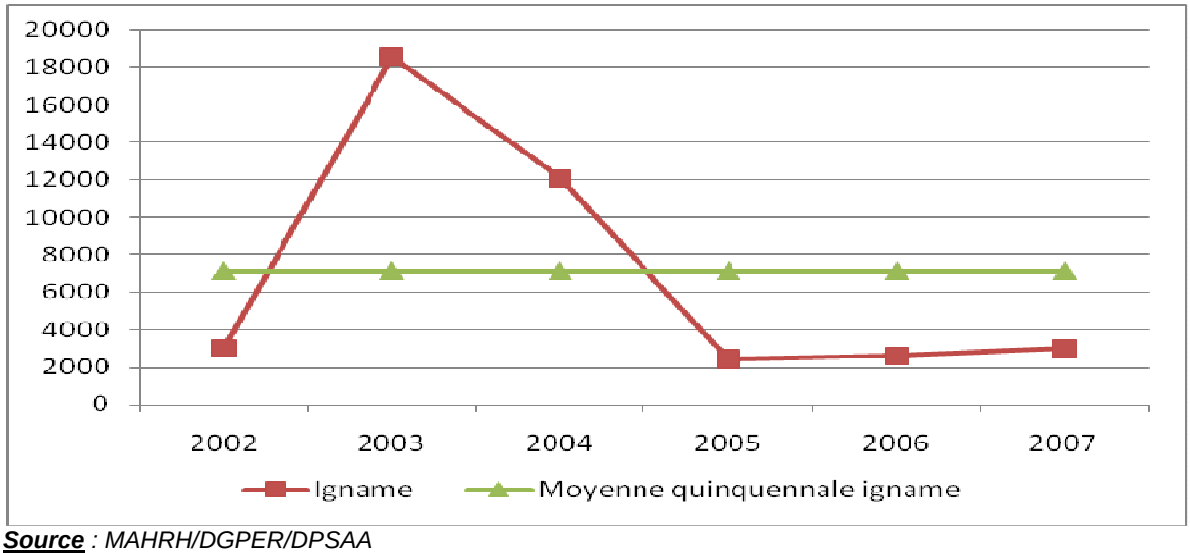

***Source** : MAHRH/DGPER/DPSAA*

L'assolement de l'igname par région montre que sur les 13 régions du pays, seulement 7 régions cultivent de l'igname. La région du Sud-ouest prend la première place avec 40,35% de la superficie totale d'igname. Elle est suivie de loin par la région des Cascades avec 27,70% et de la région du Centre-Ouest avec 22,53%.

Au niveau provincial, la culture de l'igname est observée dans 12 provinces au cours de cette campagne. La plus grande superficie couverte par la culture de l'igname est détenue par la province de la Sissili avec 679 ha soit 22,49% de la superficie totale d'igname. Viennent ensuite les provinces du Noumbiel avec 21,80%, de la Léraba avec 18,23%, du Poni avec 15,44% et de la Comoé avec 9,47%.

III.1.3.4. La patate

Cette culture couvre une superficie de 6 831 ha. En comparaison à la superficie de la campagne agricole 2006-2007 et à celle de la moyenne des cinq dernières campagnes agricoles, la superficie de la présente campagne a augmenté de 5,46% et de 18,5% respectivement.

Figure 21 : Evolution des superficies emblavées en ha de la patate au cours des cinq dernières années

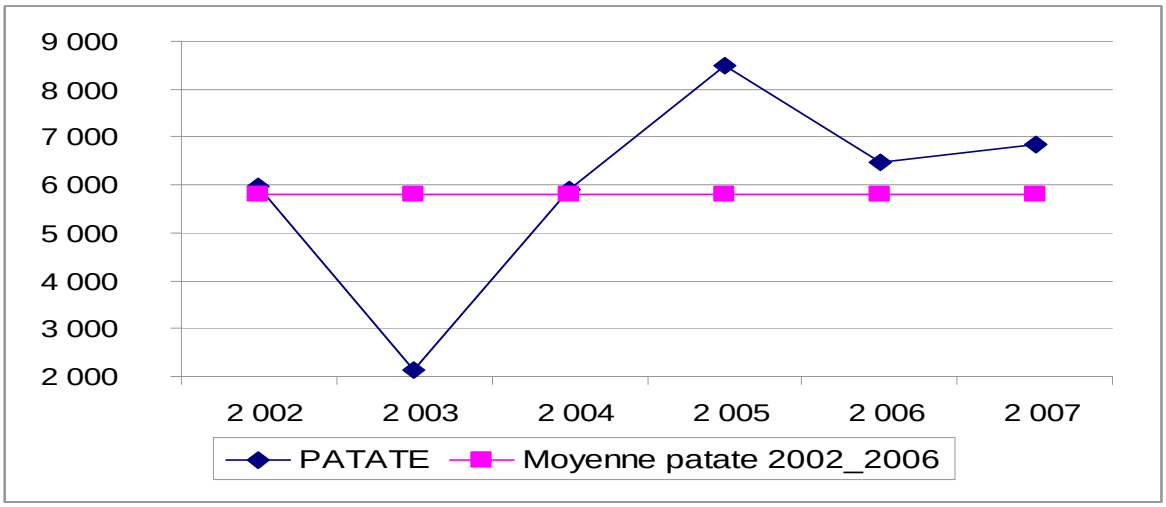

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

Au niveau régional, la région des Hauts-Bassins détient l'essentiel des superficies de patate avec 4 322 ha soit à 63,27% de la superficie totale de patate. Elle est suivie de très loin par la région du Centre-Ouest (1 371 ha) et la région de l'Est avec 437 ha.

Sur le territoire national, il ressort que 16 provinces seulement cultivent de la patate. La province du Kénédougou détenant la proportion de 60,70% de la superficie totale de patate est celle ayant la plus grande superficie emblavée. Elle est suivie de loin par la province de la Sissili avec 20,07%.

III.2. Les rendements

Le rendement varie fortement selon que la culture soit en pure ou en associée. Une culture est dite pure lorsqu'elle est la seule pratiquée sur la parcelle. Dans le cas contraire elle est associée. Dans ce dernier cas, la première culture est dite culture principale et la deuxième est dite culture secondaire.

D'une manière générale le rendement en pur est supérieur au rendement en principal et au rendement en secondaire
L'analyse va concerner le rendement en pure des différentes spéculations suivies par l'enquête permanente agricole.

III.2.1. Les rendements moyen en pure des cultures céréalières

III.2.1.1. Le mil

Le rendement moyen en pure du mil au niveau national est de 837 Kg à l'hectare. Il est en baisse de 10,5% par rapport au niveau de la campagne passée.

L'analyse du rendement moyen en pur montre qu'au niveau régional, la région des Cascades est la seule à avoir un rendement supérieur à 1 000 kg/ha alors que l'on notait cinq (05) régions qui atteignaient le même niveau au cours de la Campagne 2006-2007. Il s'agissait des Cascades (1 909 kg/ha), des Hauts-Bassins (1 353 kg/ha), du Sud-ouest (1 151 kg/ha), du Plateau-Central (1 086 kg/ha) et de la Boucle du Mouhoun (1 002 kg/ha).

Figure 22 : Comparaison du rendement du mil des régions de plus 1 000 kg/ha au cours de la campagne 2006/2007 par rapport à la campagne de 2007/2008.

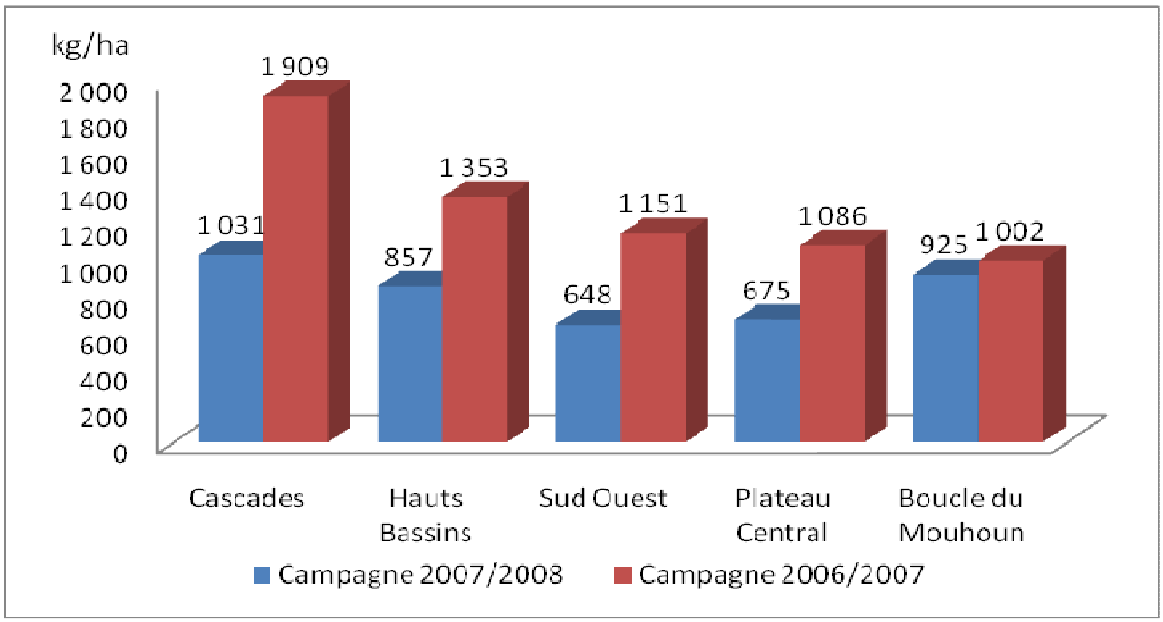

***Source** : MAHRH/DGPER/DPSAA*

Par rapport à la campagne passée, seulement quatre régions ont connu une amélioration du rendement moyen en pur du mil. Il s'agit du Centre Nord (36%), du Centre-Ouest (19%), Centre (7%) et du Nord (3%). Malgré l'effort conjugué des producteurs et de l'Etat à travers l'utilisation des intrants et la mécanisation d'une part, et d'autre part des organisations, à travers les techniques de conservation des eaux et des sols ou les techniques de défense et de restauration des sols, la productivité s'est fortement heurtée à la mauvaise pluviométrie

Au niveau Provincial, la province du Sissili enregistre le rendement moyen en pur à l'hectare le plus élevé au cours de cette campagne avec1 230 kg/ha tandis que la province de Kourwéogo enregistre le plus faible rendement moyen en pur de 339 kg/ha.

Il y a seulement onze (11) provinces qui ont un rendement moyen en pur d'au moins une (01) tonne à l'hectare cette campagne, contre quinze (14) provinces en 2006-2007.

Bien que le rendement moyen en pure du mil de cette campagne soit inferieur à celui de la campagne précédente, sa tendance à la hausse depuis 1984 n'a pas été affectée. Cependant on note que le rendement le plus bas s'est réalisé en 1990 tandis que le meilleur rendement a été observé en 2006.

Figure 23 : Evolution du rendement moyen en pure (kg/ha) du mil de 1984 à 2007

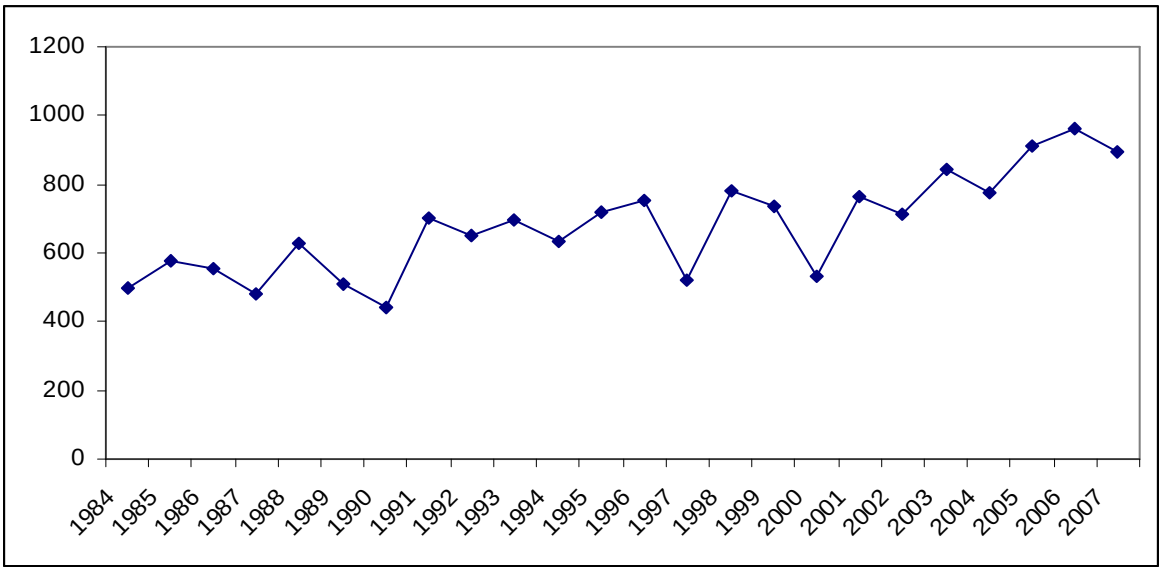

***Source** : MAHRH/DGPER/DPSAA*

III.2.1.2. Le sorgho blanc

Le rendement moyen en pure du sorgho blanc au niveau national (956 kg/ha) est légèrement supérieur au rendement du mil (837 kg/ha). Ce rendement est en baisse de 20,9% par rapport au niveau de la campagne passée.

Au niveau des régions, cinq régions ont un rendement moyen supérieur à 1 000 kg/ha. Il s'agit des Cascades (1 134 kg/ha), des Hauts-Bassins (1 015 kg/ha), du Sahel (1 024 kg/ha), du Centre-Ouest (1 081 kg/ha) et du Plateau-Central (1 027 kg/ha).

Quant aux provinces, la province de la Bougouriba a le meilleur rendement moyen cette campagne avec 1 501 kg/ha. Treize (13) provinces obtiennent plus d'une tonne à l'hectare.

III.2.1.3. Le sorgho rouge

Le sorgho rouge a un rendement moyen en pure national supérieur à celui du Sorgho blanc. Son rendement est de 1 006 kg/ha avec une baisse de 26,5% par apport au niveau de la campagne 2006-2007.

Au niveau régional, les régions de meilleure productivité sont les Cascades, les Hauts-Bassins, le Plateau-Central et le Centre-Sud avec des rendements moyens en pure de plus de 1 000 kg/ha. Cependant par rapport à la campagne passée, ces régions connaissent une baisse de leur rendement moyen en pur du sorgho rouge de l'ordre de 1,3% au Centre Sud à 47,2% au Plateau Central.

Si le rendement moyen en pure du mil n'a pas été significativement affecté dans la Boucle du Mouhoun, celui du sorgho rouge a été marqué par une baisse de 53,5% par rapport à la campagne

précédente. Le constat fait est que le niveau des rendements est instable et le phénomène de réalisation de mauvais ou de bon rendement est réversible en fonction des campagnes agricoles.

Figure 24: Evolution du rendement du Sorgho rouge des régions ayant réalisé plus de 1 000 kg/ha au cours de la campagne 2006/2007.

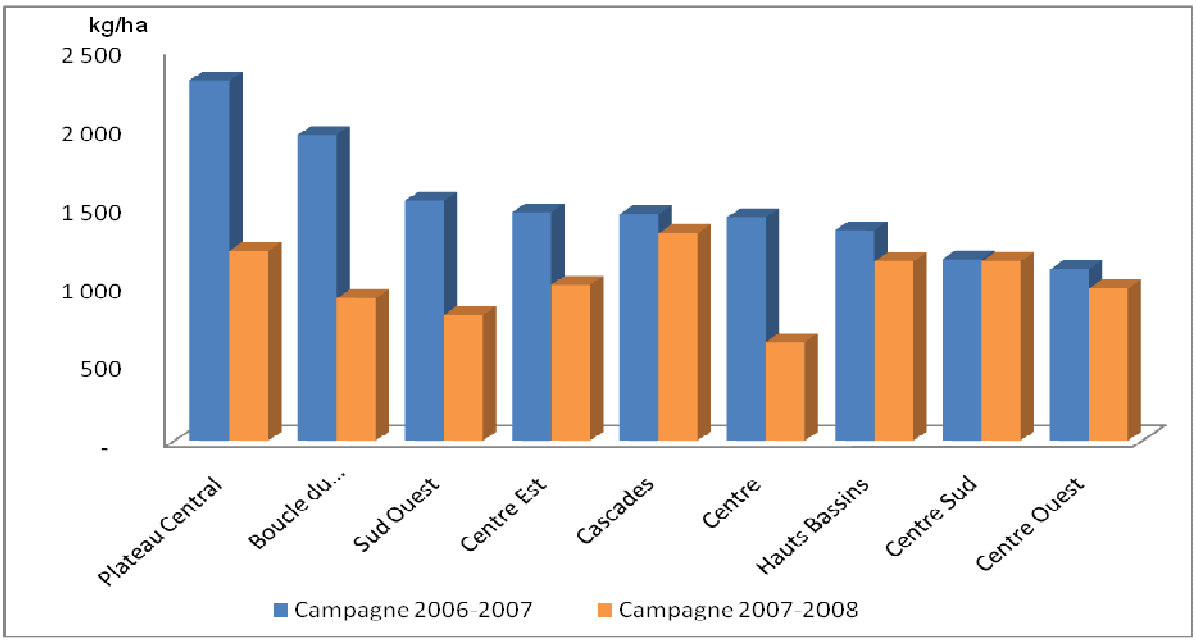

Source : *MAHRH/DGPER/DPSAA*

Au niveau provincial, la Tapoa, est la province qui a enregistré le rendement le plus élevé avec 1 520 kg/ha. On note que quinze (15) provinces ont enregistré un rendement supérieur à 1 000 kg/ha contre vingt un (21) provinces la campagne passée.

L'analyse de la série du rendement moyen en pure du sorgho rouge de 1984 à 2007 indique que le meilleur rendement a été réalisé en 2006 tandis que le plus bas rendement s'est observé en 1990. A partir de la campagne 2001-2002 le rendement du sorgho ne faisait que s'améliorer. Mais cette croissance s'est heurtée à la mauvaise pluviométrie de la campagne 2007-2008 qui renverse la tendance.

Figure 25 : Evolution du rendement moyen en pure (kg/ha) du sorgho rouge de 1984 à 2007.

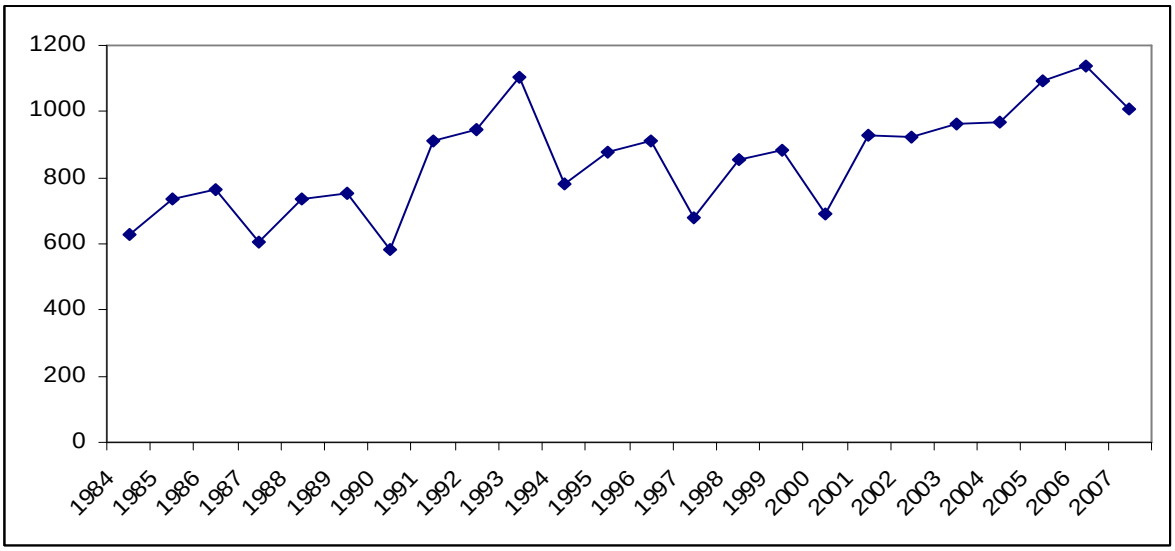

Source : *MAHRH/DGPER/DPSAA*

III.2.1.4. Le maïs

Le rendement moyen à l'hectare du maïs est largement inférieur à 1000 kg sur la majeure partie du pays engendrant un rendement moyen national de 1 112 kg/ha. Il est en baisse de 41,8% par rapport à la campagne passée.

Au plan national le rendement moyen du maïs en pluvial des plaines et bas-fonds n'a pas atteint deux tonnes à l'hectare soit 1 743 kg/ha. Quant au maïs en saison sèche, le rendement (2 935 kg/ha) est largement supérieur au rendement en saison pluvieuse. Ce faible niveau de rendement en saison pluvieuse s'explique par la mauvaise pluviométrie de cette campagne.

Au niveau provincial, la Léraba a le meilleur rendement moyen à l'hectare au cours de cette campagne avec 2 022 kg/ha. Quatorze (14) provinces obtiennent plus d'une tonne à l'hectare de rendement moyen contre vingt six (26) la campagne passée.

S'agissant des plaines et bas fond aménagés, la province de la Comoé est la plus performante avec 4 000 kg à l'hectare de rendement moyen en pluvial, suivie du Sourou (3 296 kg/ha) du Yatenga (3 000 kg/ha).

III.2.1.5. Le riz.

Le rendement moyen du riz hors plaines et bas fonds aménagés s'élève à moins de 2 tonnes à l'hectare (1 001 kg/ha) soit une baisse de 52,1% par rapport à la campagne passée (campagne 2006-2007).

Au cours de cette campagne douze (12) provinces ont enregistré un rendement supérieur à une tonne à l'hectare contre vingt huit (28) au cours de la campagne passée.

Le riz en saison sèche a été plus rentable en termes de rendement que le riz en saison pluvieuse au cours de cette campagne due probablement à la mauvaise pluviométrie enregistrée. Dans les plaines et bas fonds aménagés le rendement moyen du riz en saison sèche est de 4 181kg/ha contre 2 249 kg/ha en pluvial.

III.2.1.6. Le fonio

Le rendement du fonio a évolué en dent de scie au cours de la période 1984 à 2000 puis sur une période de cinq campagnes (2001 à 2006), le rendement a connu une tendance à la hausse. Pour la campagne actuelle, on observe une baisse de 1,14% par rapport au rendement de celui de la campagne passée

Figure 26: Evolution du rendement moyen en pure du fonio de 1984 à 2007.

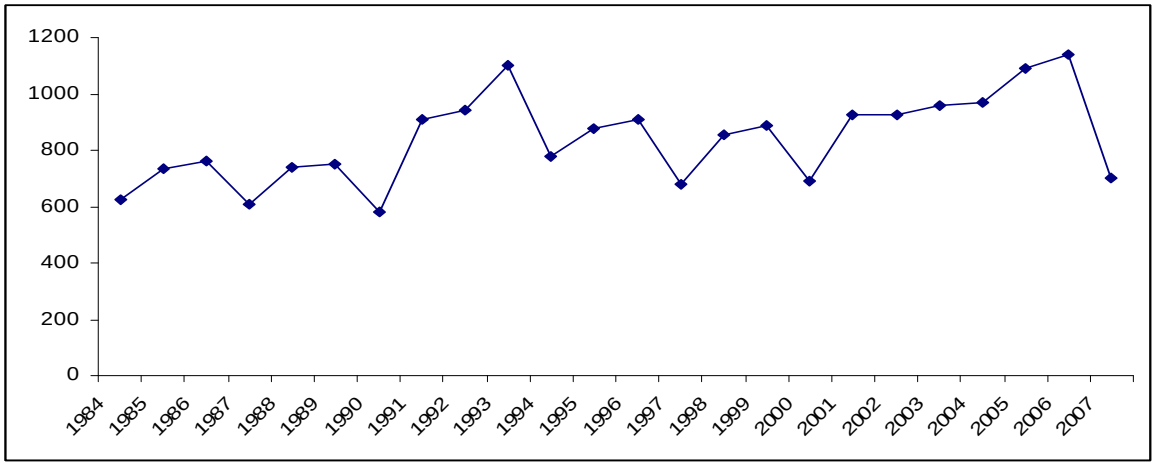

Source : *MAHRH/DGPER/DPSAA*

Au cours de cette campagne seulement onze (11) provinces sur quarante cinq ont pratiqué la culture du fonio contre huit (8) la campagne passée. Le rendement moyen varie entre 240 kg/ha au Bam et 1 405 kg/ha au Yatenga. Par rapport à la campagne passée le rendement moyen national est resté presque constant. Il s'établit à 699 kg/ha contre 707 kg/ha la campagne passée. L'on pourrait noter que le fonio est la seule culture qui n'a pas connu une baisse significative de son rendement cette campagne.

III.2.2. Les rendements moyen en pure des cultures de rente

III.2.2.1. Le coton

L'analyse de l'évolution du rendement moyen du coton au cours de la période 1984-2007 indique qu'un pic s'est réalisé la campagne 1986/1987 avec environ 2 500 kilogrammes à l'hectare. Après cette campagne le rendement s'est stabilisé autour d'une tonne à l'hectare entre 1988 et 2006. On note cependant une baisse de 25,5% du rendement moyen en pure par rapport à la campagne passée. Cette baisse peut s'expliquer par la mauvaise pluviométrie qui s'est traduite par une installation tardive de la campagne agricole, de sa mauvaise répartition, de son arrêt précoce et d'une part des difficultés rencontrées par la filière du coton (difficulté d'accès au crédit avec la hausse des prix des intrants et le découragement de certains producteurs cotonniers dû au faible niveau prix du coton sur le marché mondial qui rend le coton burkinabè non compétitif.) .

Figure 27 : Evolution du rendement moyen en pure du coton de 1984 à 2007.

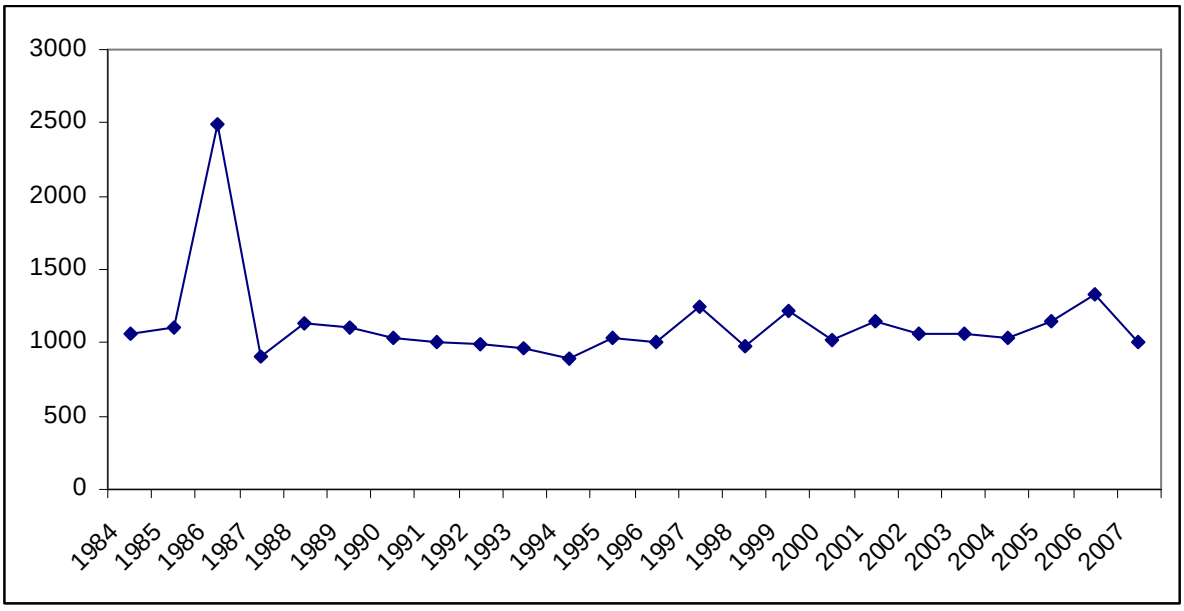

Source : *MAHRH/DGPER/DPSAA*

Le coton est la principale culture de rente du pays. Cependant sur les quarante cinq (45) provinces, seulement vingt sept (27) ont pratiqué la culture de coton au cours de cette campagne.

Globalement, parmi les provinces productrices de coton, neuf (09) provinces ont un rendement supérieur à une tonne à l'hectare.

Les rendements les plus élevés se rencontrent dans les provinces de la Comoé, du Boulgou et du Houet. Le rendement le plus faible est enregistré au Sanguié avec 197 kg/ha. La campagne passée le rendement du coton variait entre 426kg (Poni) et deux tonnes à l'hectare (Kadiogo).

III.2.2.2. L'arachide

L'arachide est produite dans toutes les provinces du Burkina. Son rendement à l'hectare varie entre 155kg (Kourwéogo) et 797kg (Léraba). Au niveau national le rendement moyen à l'hectare est de 554kg. Il est en baisse de 13,52% Au cours de cette campagne aucune province n'a réalisé un rendement d'une tonne à l'hectare. Cependant, pendant la campagne passée cinq provinces ont enregistré un rendement supérieur à une tonne à l'hectare.

Entre 1984 et 2007 le rendement de l'arachide a oscillé entre 400kg et 1200kg à l'hectare.

Figure 28 : Evolution du rendement moyen en pure de l'arachide de 1984 à 2007.

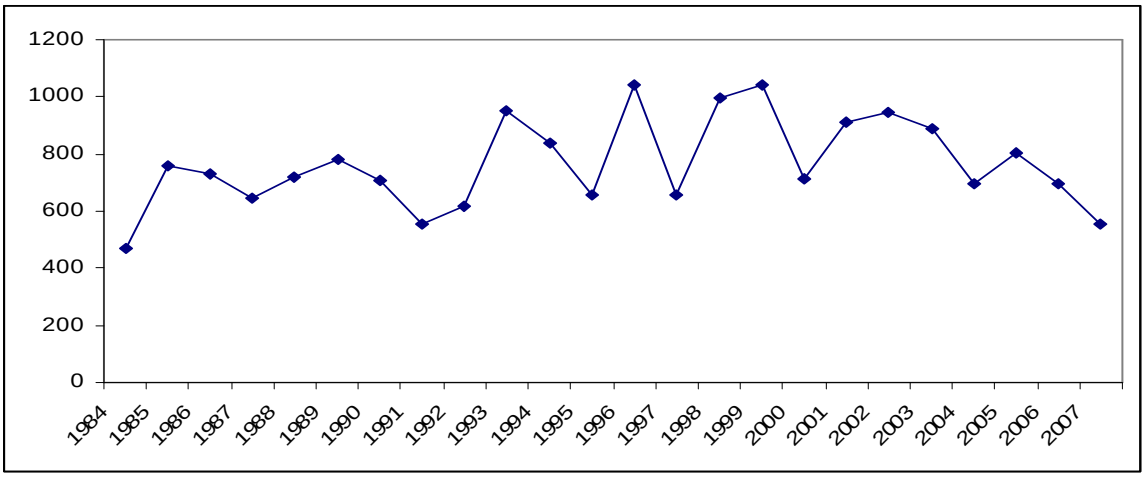

Source : *MAHRH/DGPER/DPSAA*

III.2.2.3. Le sésame.

Le sésame est cultivé dans toutes les régions du Burkina. Le rendement moyen au niveau national est estimé à 303 kg/ha. Il est en baisse de 27,83% par rapport au niveau de la campagne passée. Il varie entre 26 kg/ha (Yagha) et 990kg/ha (Houet) tandis qu'au cours de la campagne passée sept (07) provinces ont enregistré un rendement supérieur 1 000 kg/ha.

En comparant le niveau de rendement des provinces qui ont réalisé un rendement supérieur à 1 000 kg/ha à la campagne passée à leur rendement de la campagne actuelle, l'on se rend compte que les provinces de la Gnagna, du Ioba, du Yagha et du Yatenga sont en dessous de 200 kg/ha.

Figure 29 : Evolution du rendement moyen en pure du sésame des provinces ayant réalisées plus de 1 000 kg/ha au cours de la campagne 2006-2007

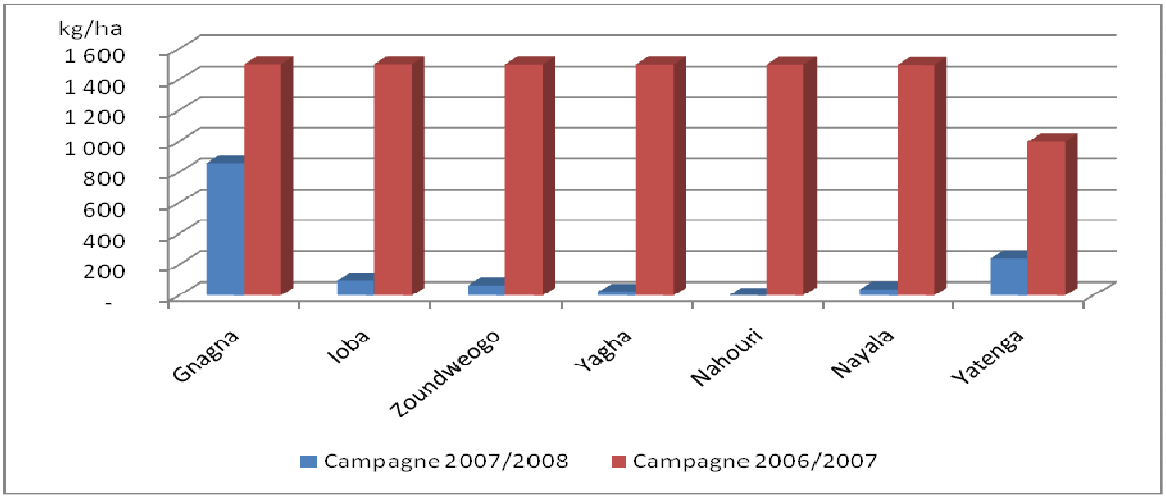

Source : *MAHRH/DGPER/DPSAA*

III.2.2.4. Le soja

Le rendement du Soja varie entre 136 kg/ha dans la province des Banwa et 1 555 kg/ha dans la province du Nayala avec une moyenne nationale de 414 kg/ha alors qu'elle était de 581 kg/ha la campagne agricole passée 2006-2007. Seule les provinces du Nayala et du Houet ont connu un niveau de rendement supérieur à 1 000 kg/ha par contre en 2006-2007 on notait trois (3) provinces qui avaient un rendement supérieur à 1 000 kg/ha. Il s'agissait du Nahouri (1 057 kg/ha), du Poni (1 177 kg/ha) et de la Kompienga (1 498 kg/ha).

III.2.3. Les rendements moyens en pure des autres cultures vivrières

III.2.3.1. Le niébé

Au cours de la campagne 2006/2007 quatorze (14) provinces ont enregistré un rendement d'au moins une tonne à l'hectare. En 2007-2008, aucune province n'a enregistré un rendement à l'hectare supérieur à une tonne. Au niveau national, la baisse du rendement moyen est de 33% par rapport à la campagne passée. En effet ce rendement passe de 719 à 480 kg/ha respectivement pour les campagnes 2006-2007 et 2007-2008.

III.2.3.2. Le voandzou

Le rendement moyen en pure du voandzou s'élève à 547 kg à l'hectare au cours de cette campagne. On dénombre quatre (04) provinces dont le rendement est supérieur à une tonne à l'hectare. Il s'agit de la province l'Oudalan 1 680 kg/ha, la province du Séno 1 353 kg/ha, la province de Loroum 1 136 kg/ha et la province de Nahouri 1 131 kg/ha.

III.2.3.3. L'igname

Au niveau national, le rendement moyen en pure de l'igname est estimé à 6 tonnes à l'hectare contre 13 tonnes à l'hectare la campagne passée, soit une baisse de 53%.

Au niveau provincial,les meilleures productivités de l'igname se situent dans : le Ioba, le Kénédougou, la Sissili, la Léraba, le Noumbiel et la Kompienga. Ces six provinces réalisent chacune un rendement moyen à l'hectare supérieur à 5 tonnes. Comparativement à la campagne passée, on note sept provinces dont le rendement est supérieur à ce seuil.

Les provinces de Ioba (25 023 kg/ha), Poni (24 976 kg/ha), la Comoé (24 980 kg/ha) avait réalisé de rendement de plus de vingt tonnes à l'hectare alors que cette campagne aucune province n'a atteint 10 tonnes à l'hectare.

III.2.3.4. La patate

Le rendement moyen de la patate est supérieur à celui de l'igname. En effet le rendement moyen national de la patate est de 9 156 kg contre 6 262 kg de l'igname. Par rapport à la campagne dernière, le rendement en pure de la patate a baissé de 26%.

Deux provinces (Nahouri avec 13 091 kg/ha et Kénédougou avec 11 341 kg/ha) seulement ont un rendement supérieur à 10 tonnes à l'hectare contre sept provinces la campagne passée.

III.3. Les productions

III.3.1. La production céréalière

Pour la campagne agricole 2007-2008, la production céréalière est estimée à 3 088 811 tonnes. Elle connait une baisse de 16,08% par rapport à la production de la campagne agricole de 2006-2007. Comparée à la production moyenne quinquennale, il se dégage toujours une baisse de 8,67 %.

Tableau 7** : **Evolution de la production en tonne des cultures céréalières

Cultures céréalières	production moyenne 2002-2003 à 2006-2007 (en tonne)	production de 2006-2007 (en tonne)	production de 2007-2008 (en tonne)	écart par rapport à la moyenne quinquennale (en %)	écart par rapport à 2006-2007 (en %)
	(a)	(b)	(c)	(c/a-1)	(c/b-1)
Mil	1 097 573	1 175 038	966 016	-11,99	-17,79
Sorgho	1 490 314	1 515 774	1 507 162	1,13	-0,57
Maïs	693 156	866 664	533 874	-22,98	-38,40
Riz	92 380	113 724	68 916	-25,40	-39,40
Fonio	8 791	9 474	12 843	46,10	35,57
Burkina Faso	**3 382 214**	**3 680 674**	**3 088 811**	**-8,67**	**-16,08**

Source : *MAHRH/DGPER/DPSAA*

La répartition de la production céréalière de la présente campagne donne 48,78% de la production au sorgho et 31,27% au mil. Le maïs occupe la troisième place avec 17,28%. Le riz et le fonio s'en tirent respectivement avec 2,23% et 0,42% de la production céréalière.

Figure 30: Répartition de la production céréalière

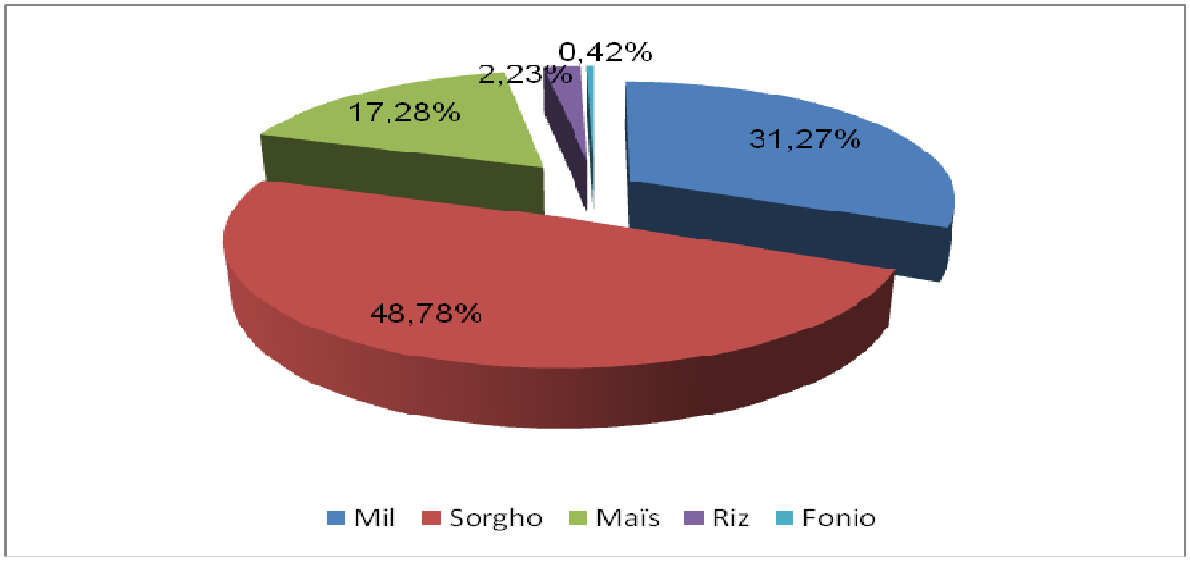

***Source** : MAHRH/DGPER/DPSAA*

Les régions qui enregistrent chacune plus de 10% de la production céréalière sont la Boucle du Mouhoun avec 533 771 tonnes, les Hauts-Bassins avec 447 968 tonnes et le Nord avec 311 070 tonnes. La plus petite région productrice de céréale est la région du Centre avec à peine 1% de la production soit 26 744 tonnes. Cela s'explique par la très grande urbanisation de la région du Centre englobant la capitale administrative du pays.

La production céréalière de la province du Houet qui est la plus grande des 45 provinces, s'évalue à 201 786 tonnes. Par contre, la province de la Kompienga est la plus petite productrice avec 8 326 tonnes soit 0,27%.

III.3.1.1. Le mil

Il est la deuxième culture céréalière avec une production de 966 016 tonnes. Cette production est en baisse de 17,79% par rapport à la campagne agricole 2006-2007. Comparée à la moyenne quinquennale, il en résulte une baisse de production de 11,99%.

Figure 31 : Evolution de la production en tonne de mil au cours des cinq dernières années

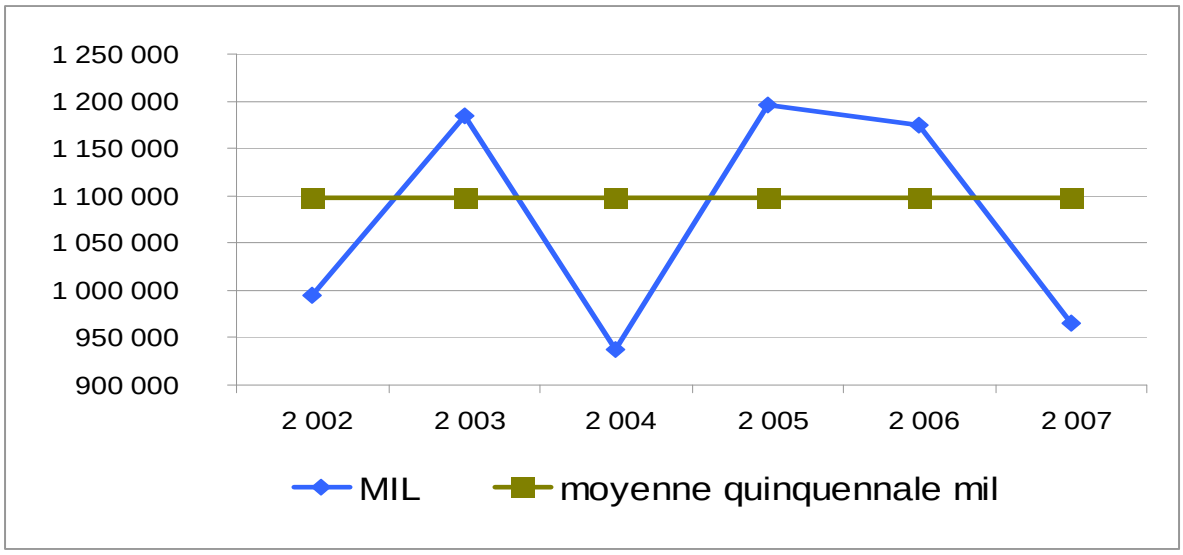

***Source** : MAHRH/DGPER/DPSAA*

Les trois plus grandes régions productrices de mil sont la Boucle du Mouhoun (188 501 tonnes), le Sahel (182 742 tonnes) et le Nord (131 910 tonnes). Ces trois régions totalisent à elles seules plus de la moitié (52,09%) de la production de mil.

Au niveau provincial, quatre provinces ont chacune plus de 5% de la production de mil. Il s'agit de la province de la Kossi (87 722 tonnes), du Soum (81 141 tonnes), du Yatenga (76 885 tonnes) et du Séno (58 492 tonnes). La plus petite province est la Kompienga avec 1 269 tonnes de mil.

Carte 2 : Répartition de la production en tonne du mil

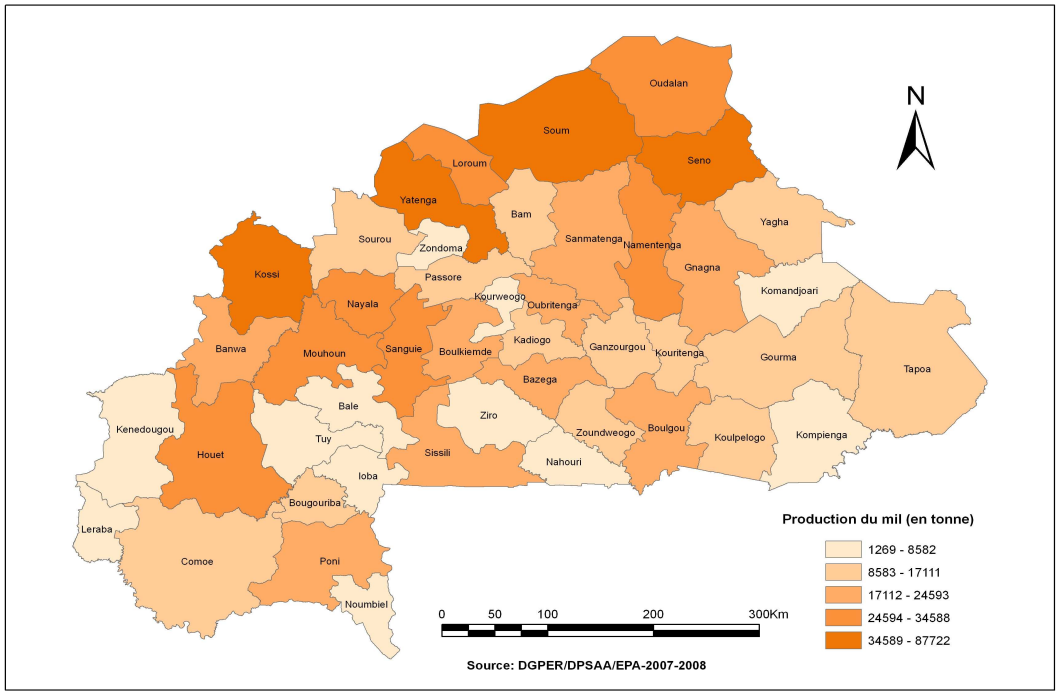

III.3.1.2. Le sorgho

Première culture céréalière avec 1 507 162 tonnes, la production de sorgho a baissé de 0,57% par rapport à la campagne agricole 2006-2007. Cependant, cette production a augmenté de 1,13% par rapport à la moyenne quinquennale qui est de1 490 314 tonnes.

Figure 32 : Evolution de la production en tonne de sorgho au cours des cinq dernières années

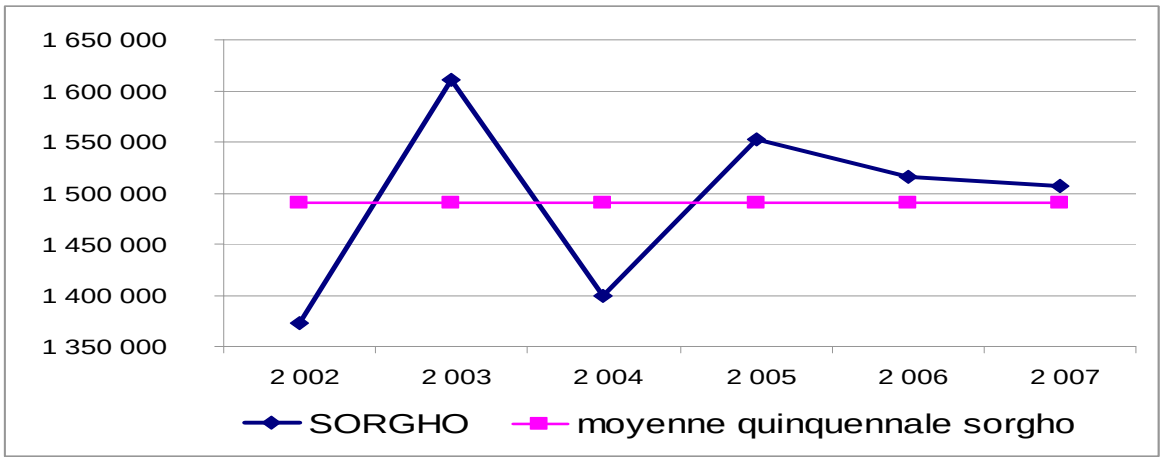

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

III.3.1.2.1. Le sorgho blanc

La production de sorgho blanc évaluée à 1 143 050 tonnes correspond à 75,84% de la production du sorgho. Elle est en baisse de 2,29% par rapport au niveau de production de la campagne passée et se concentre dans les régions de la Boucle du Mouhoun (210 404 tonnes), du Nord (162 786 tonnes),

de l'Est (131 026 tonnes), du Centre Ouest (127 384 tonnes), des Hauts-Bassins (126 865 tonnes) et du Centre-Nord (126 659 tonnes). Ces six régions ayant chacune plus de 11% de la production totale de sorgho blanc, totalisent ensemble 77,44% de la production

Au niveau provincial, la province du Passoré est la première province productrice de sorgho blanc avec une production estimé à 68 173 tonnes. Elle est suivie de la province du Houet avec 67 714 tonnes et la province du Yatenga avec 61 933 tonnes. La province de la Tapoa vient en quatrième position avec 61 169 tonnes. Par contre, la province de la Kompienga vient en dernière position avec 1 233 tonnes.

Carte 3 : Répartition de la production en tonne du sorgho blanc

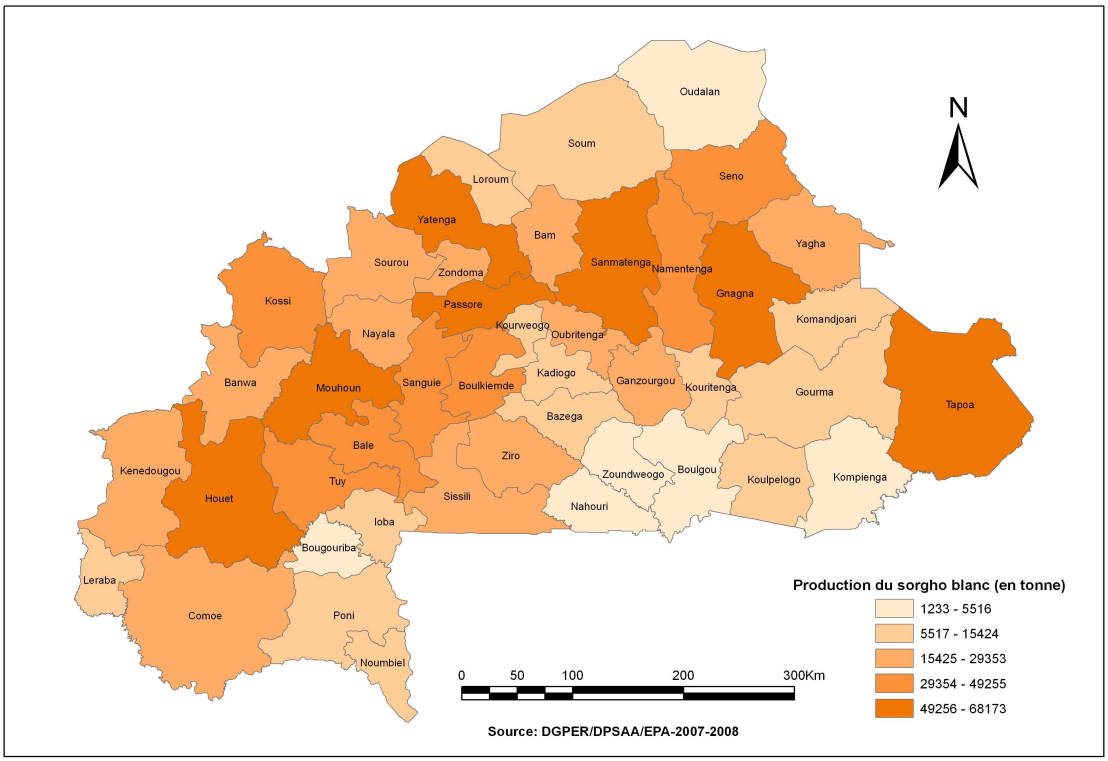

III.3.1.2.2. Le sorgho rouge

La production de sorgho blanc est évaluée à 364 112 tonnes. Elle représente 2416% de la production de sorgho. N'étant pas cultivée sur tout le territoire, sa production correspond à 24,16% de la production de Sorgho. C'est aussi une production qui est en hausse de 5,25% par rapport celle de la campagne passée.

Au niveau régional, la région du Centre-Est détient à elle seule 20,62% de la production du sorgho rouge soit 75 071 tonnes. Les régions des Hauts-Bassins, du Sud-Ouest, du Centre-Sud et du Centre-Ouest ont produit chacune entre 38 000 et 56 000 tonnes de sorgho rouge.

Au niveau provincial, la province du Kouritenga est celle qui produit le plus avec 39 491 tonnes soit 10,85% de la production totale de sorgho rouge. Elle est suivie par la province du Kénédougou avec 32 492 tonnes et la province du Ganzourgou avec 32 602 tonnes.

Carte 4: Répartition de la production en tonne du sorgho rouge

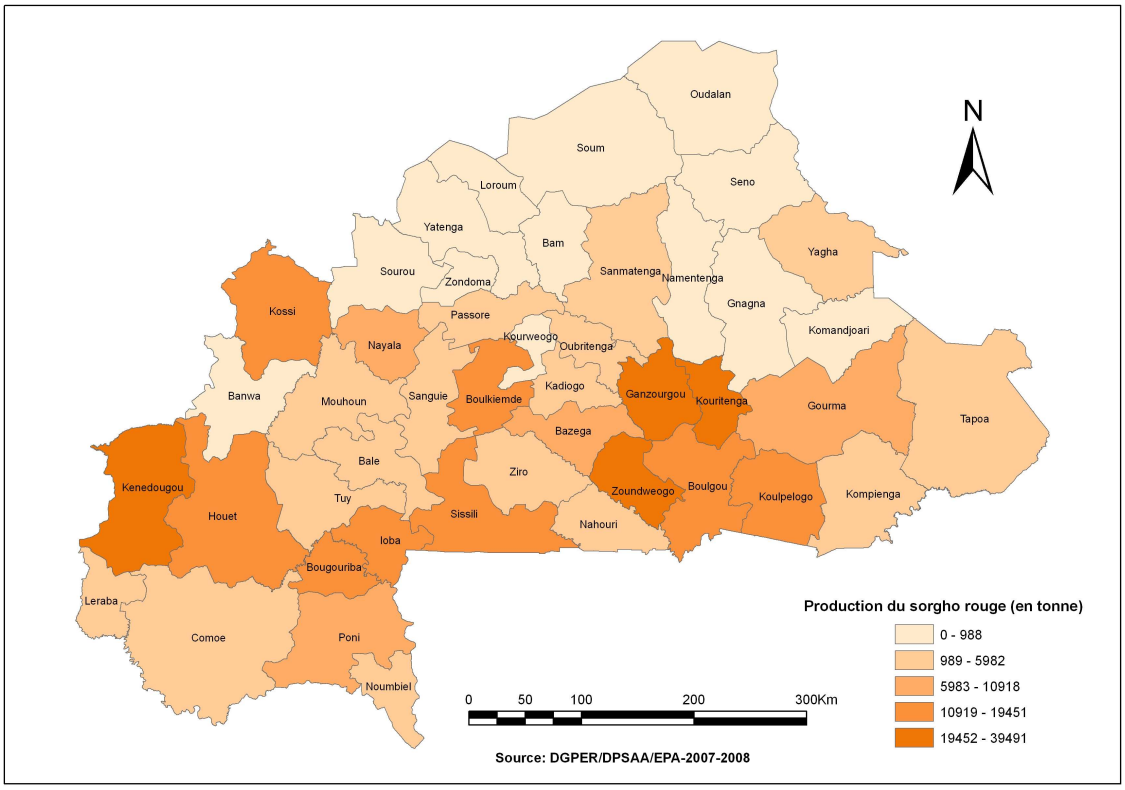

III.3.1.3. Le maïs

La production du maïs est estimée à 533 874 tonnes. Cette production connaît une diminution de 38,40% par rapport à la production de la campagne 2006-2007et également en baisse de 22,98% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes agricoles.

Figure 33 : Evolution de la production en tonnes de maïs au cours des cinq dernières années

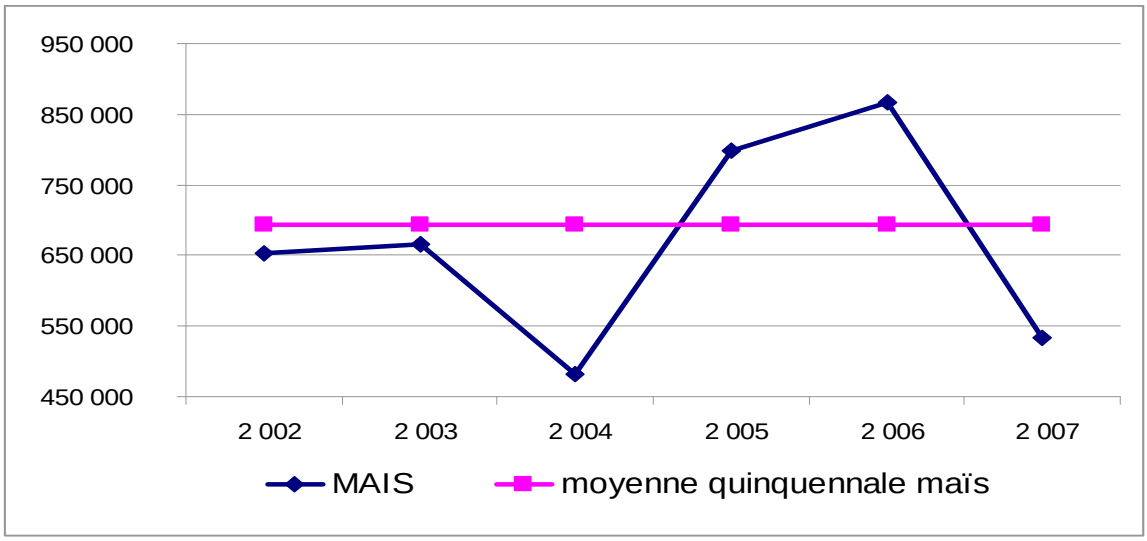

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

La production du maïs issue des périmètres irrigués et des bas-fonds aménagés de la présente campagne agricole est estimée à 12 428 tonnes dont 4 884 tonnes produites au cours de la campagne sèche. La production de maïs de ces aménagements correspond à 2,33% de la production totale de maïs.

La répartition de la production au niveau des régions indique que la région des Hauts-Bassins détient une grande partie de production de mais (39,23%) soit 209 426 tonnes. Les deux régions que sont le Mouhoun et les Cascades avec respectivement pour chacune 80 842 tonnes et 79 187 tonnes, totalisent ensemble 29,98%. A l'opposé, les plus petites régions productrices de maïs sont le Centre (3 080 tonnes) et le Sahel (3 157 tonnes) avec chacune moins de 1% de la production.

L'analyse de la production au niveau provincial fait ressortir 3 provinces que sont le Houet, le Kénédougou et le Tuy, détenant chacune plus de 60 000 tonnes. Cependant, les six provinces que sont le Boulkiemdé, le Sanguié, l'Oudalan, le Yagha, le Nayala et la Komandjoari ont produit chacune moins de 1 000 tonnes de maïs u cours de cette campagne.

Carte 5 : Répartition de la production en tonne de maïs

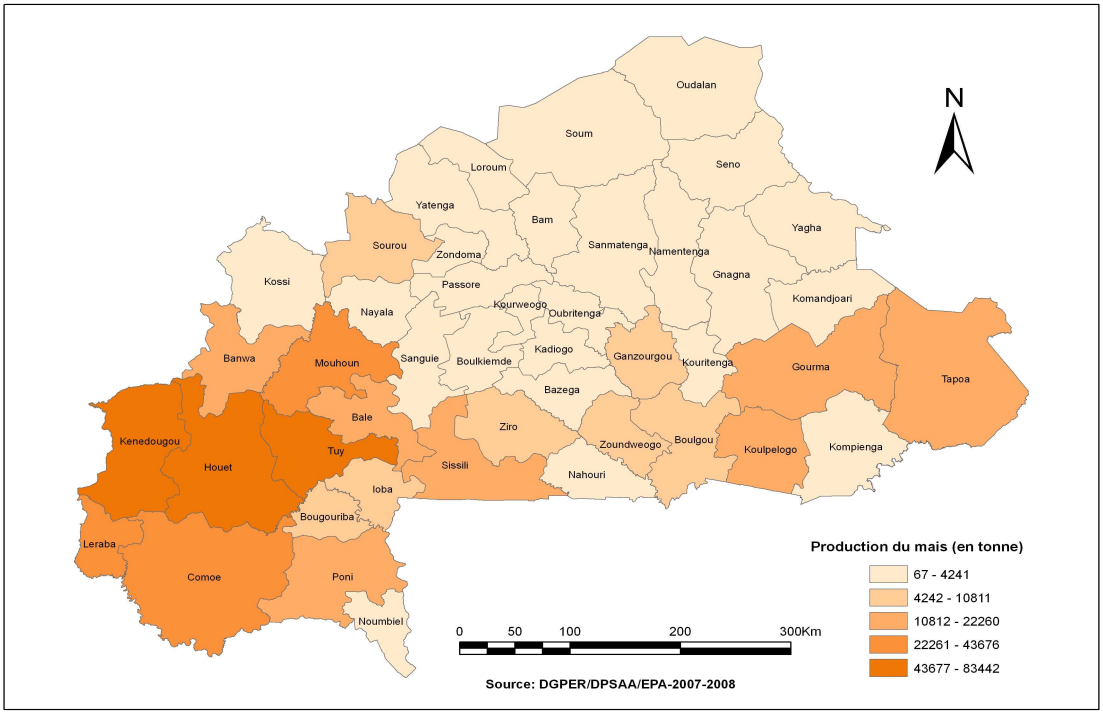

III.3.1.4. Le Riz

La quantité de riz produite s'évalue à 68 916 tonnes pour la campagne agricole 2007-2008. Cette production a baissé de 25,40% par rapport à la moyenne quinquennale. Comparée à la campagne agricole écoulée, cette production connaît également une nette baisse de 39,40%.

Figure 34 : Evolution de la production en tonne de riz au cours des cinq dernières années

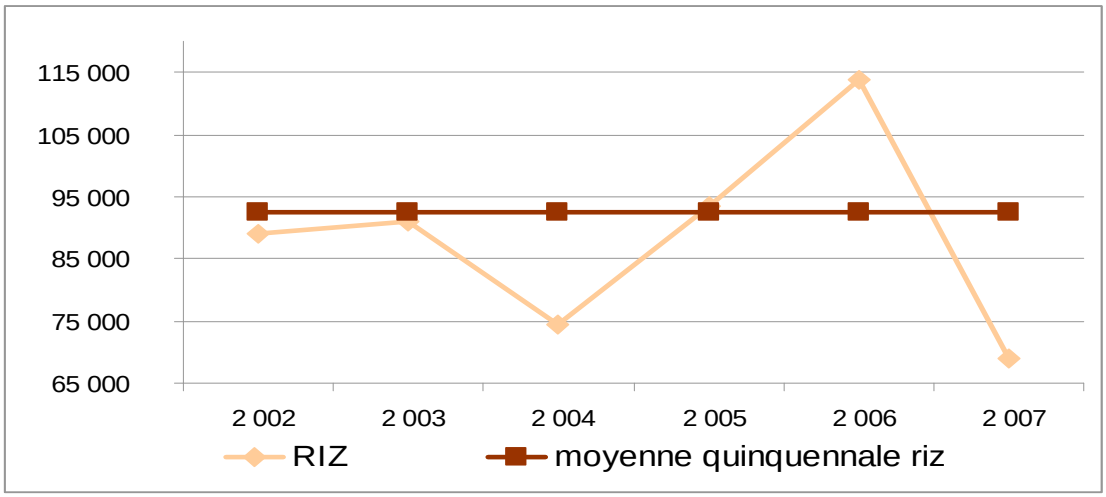

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

Les périmètres irrigués et les bas-fonds aménagés ont une quantité de riz estimée à 44 337 tonnes soit 64,34% de la production de riz. Aussi, la production de riz issue de ces aménagements pour la campagne sèche est de 9 027 tonnes équivalant à 13,10% de la production de riz.

Les régions qui enregistrent de fortes productions de riz sont le Mouhoun avec 10 395 tonnes, le Centre-Est avec 9 837 tonnes et les Hauts-Bassins avec 9 941 tonnes. Ces trois régions totalisent à elles seules près de la moitié (43,78%) de la production. Cependant, la région du Sahel n'a produit que 706 tonnes de riz.

Au niveau provincial, la province du Sourou vient en tête avec 6 774 tonnes. Cette dernière est suivie par la province du Poni avec 5 332 tonnes et la province du Houet avec 5 267 tonnes.

Carte 6 : Répartition de la production en tonne de riz

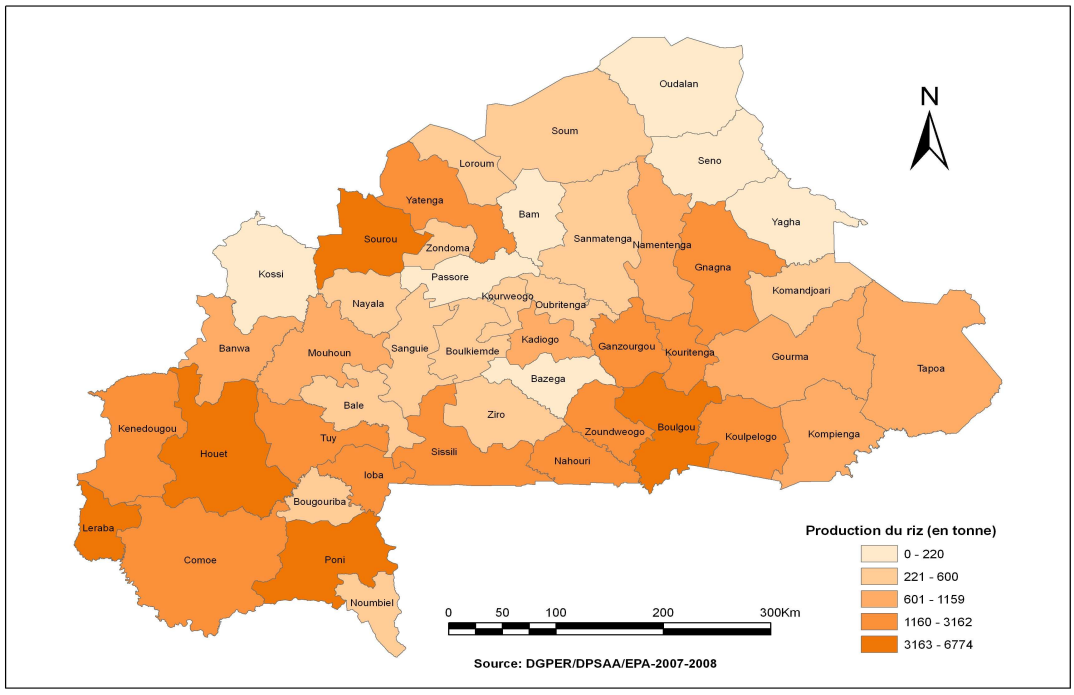

III.3.1.5. Le Fonio

Elle est la seule culture céréalière qui enregistre de nette hausse de production de 46,10% par rapport à la production moyenne quinquennale et de 36,57% par rapport à la dernière campagne agricole. La quantité de fonio produite pour la campagne agricole 2007-2008 est de 12 843 tonnes.

Figure 35 : Evolution de la production en tonne de fonio au cours des cinq dernières années

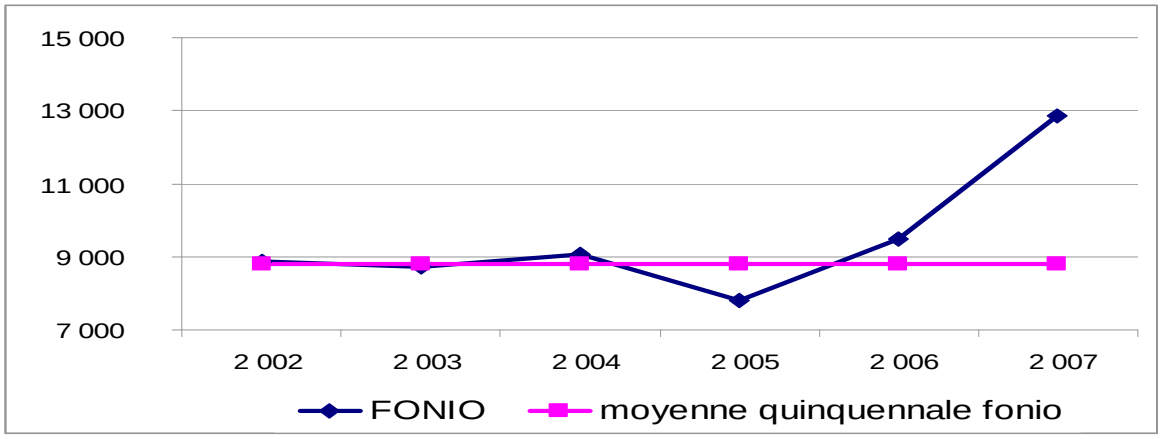

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

La répartition de la production nationale de fonio entre les régions indique que la région du Mouhoun détient l'essentiel de la production avec 9 718 tonnes soit 75,67%. Elle est suivie de la région des Hauts-Bassins avec 1 732 tonnes soit 13,48% et la région des Cascades avec 1 180 tonnes soit 9,19%.

Au niveau provincial, la plus grande province productrice de fonio est la Kossi avec 9 692 tonnes. Elle est suivie par la province du Kénédougou avec 1 715 tonnes et la Léraba avec 1 180 tonnes. La province du Yatenga vient en quatrième position avec 83 tonnes de fonio produit pour la campagne agricole 2007-2008.

Carte 7: Répartition de la production en tonne de fonio

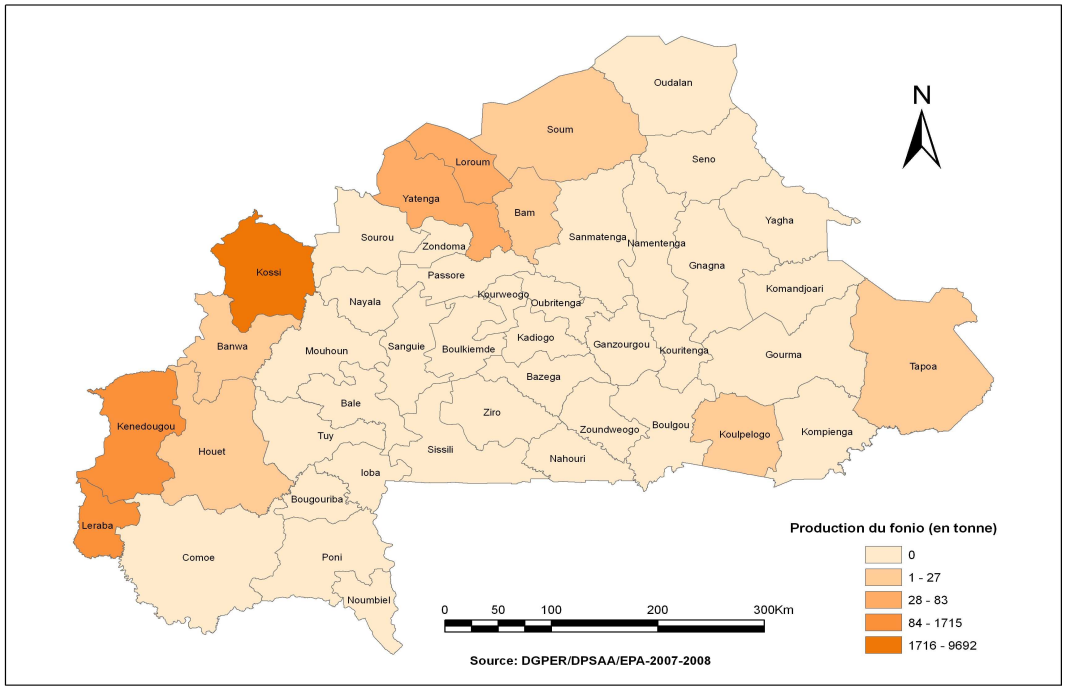

III.3.2. La production des cultures de rente

La production des cultures de rente estimée à 646 939 tonnes pour la campagne agricole 2007-2008. Elle connaît une baisse de 35,6% par rapport à la campagne agricole 2006-2007. Cette production connaît également une baisse de 26,3% par rapport à la moyenne quinquennale (cinq dernières années).

Tableau *8 : Evolution de la production en tonne des cultures de rente*

Culture	Production moyenne quinquennale (en tonne)	Production de 2006-2007 (en tonne)	Production de 2007-2008 (en tonne)	Ecart par rapport à la moyenne quinquennale	Ecart par rapport à 2006-2007
	(a)	(b)	(c)	(c/a-1)	(c/b-1)
Coton	581 930	759 858	377 364	-35.2%	-50.3%
Arachide	272 510	215 447	244 922	-10.1%	13.7%
Sésame	18 571	22 887	18 802	1.2%	-17.8%
Soja	5 325	5 867	5 850	9.8%	-0.3%
Burkina Faso	**878 337**	**1 004 059**	**646 939**	**-26.3%**	**-35.6%**

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

La répartition de la production des cultures de rente donne la plus grosse part au coton avec plus de la moitié de la production, soit 58,3%. La culture de l'arachide occupe la deuxième place avec 37,9%. Le sésame et le soja occupent respectivement 2,9% et 0.9% de la production totale des cultures de rente.

Figure 36 : Répartition de la production des cultures de rente

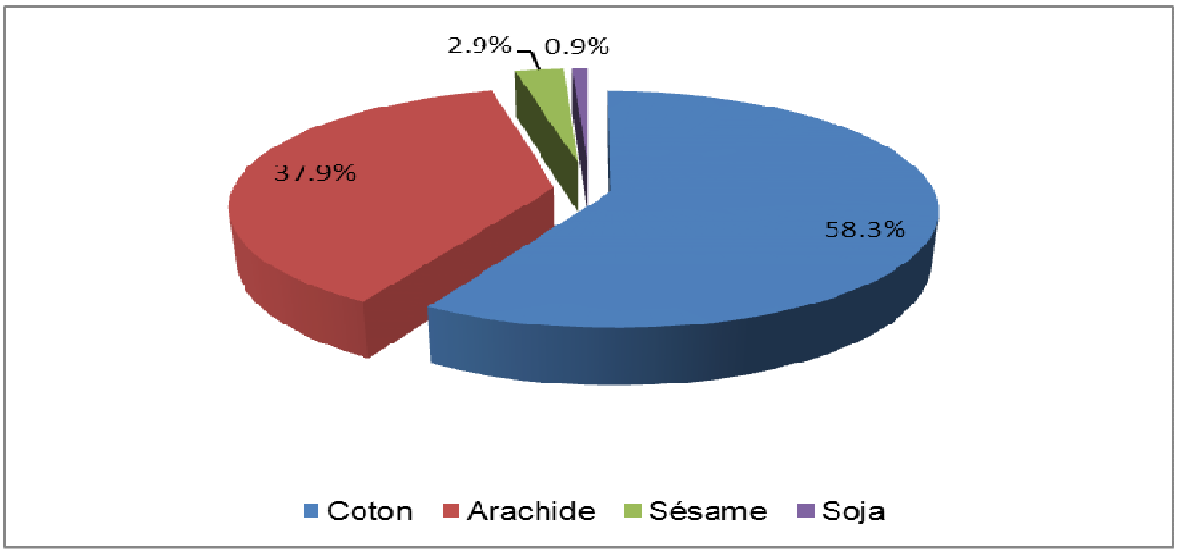

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

III.3.2.1. Le coton

La quantité de coton produite au cours de la présente campagne 2007-2008 est de 377 364 tonnes. Cette production est en baisse de 50,3% par rapport à la campagne 2007/2008 et également en 35,2% par rapport à la production moyenne des cinq dernières années.

Figure 37 : Evolution de la production en tonne du coton au cours des cinq dernières années

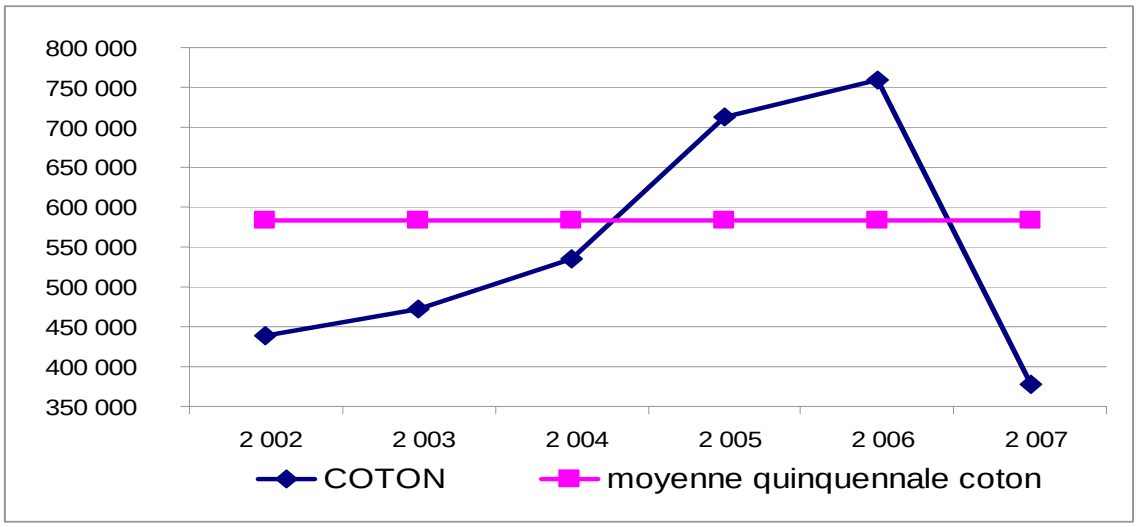

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

Sur les dix régions du pays qui ont produit du coton cette campagne, la région des Hauts-Bassins vient en tête avec 155 751 tonnes, soit 41,27% de la production totale coton. Elle est suivie de la région de la Boucle du Mouhoun avec 139 618 tonnes (37% de la production de coton). La région des Cascades vient en troisième position avec 28 894 tonnes de coton.

Sur les 45 provinces, 16 provinces n'ont pas produit du coton. Parmi les provinces productrices de coton, la province du Mouhoun occupe 20,09% de la production de coton. Les provinces du Houet et du Tuy détiennent respectivement 18,04% et 16,07% de la production de coton.

Carte 8 : Répartition de la production en tonne de coton

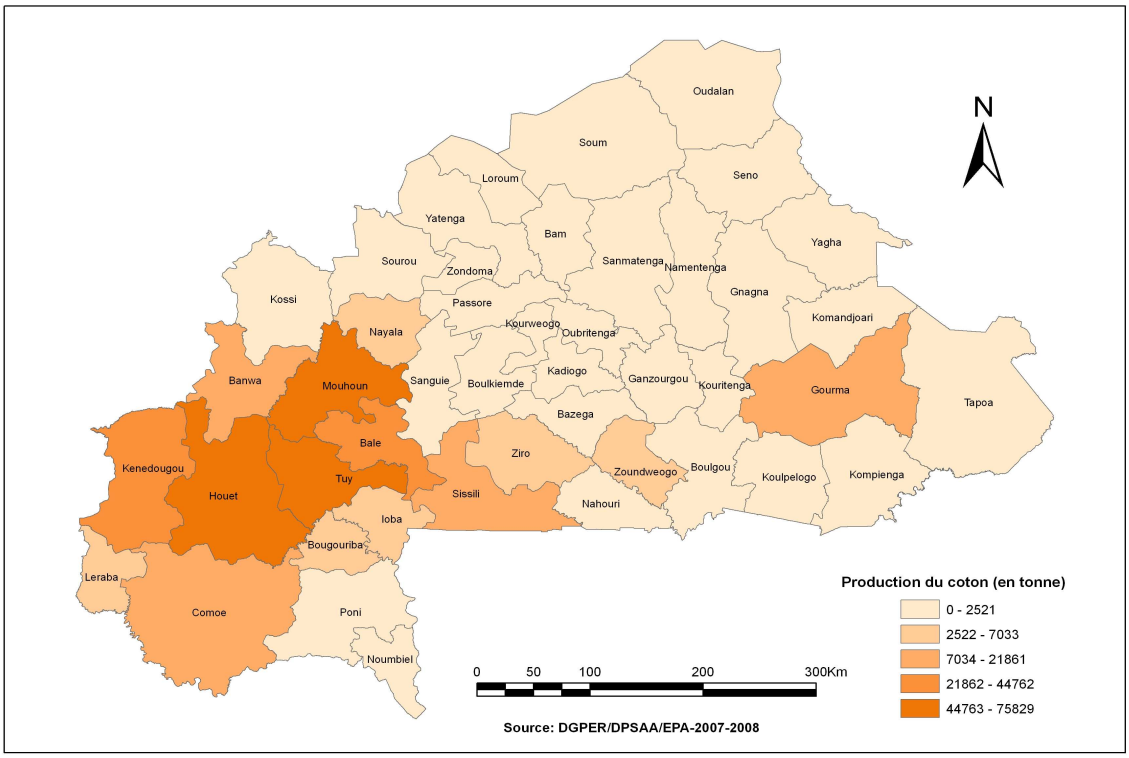

III.3.2.2. L'Arachide

La production de l'arachide est évaluée à 244 922 tonnes. Par rapport à la production de la campagne passée, elle est en hausse de 13,7%. Par contre par rapport à la moyenne quinquennale, elle connait une baisse de 10,1%.

Figure 38: Evolution de la production en tonne d'arachide des cinq dernières années

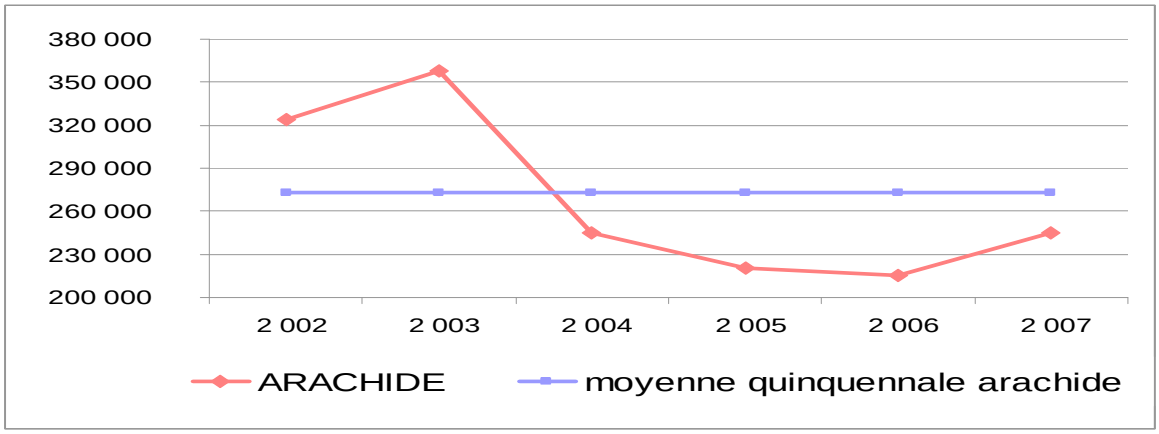

***Source** : MAHRH/DGPER/DPSAA*

Au niveau régional, la région du Centre-Est a produit à elle seule 53 244 tonnes soit 21,74% de la production d'arachide. Elle se présente comme la première région productrice d'arachide. Les régions de l'Est, des Cascades, des Hauts-Bassins et du Centre-Sud ont produit chacune plus de 25 000 tonnes. Par contre, la région du Sahel tient la queue avec 1 094 tonnes d'arachide.

Au niveau provincial, la production d'arachide se concentre dans les provinces du Koulpélgo, de la Gnagna et de la Comoé avec de 67 587 tonnes, soit 29,87% de la production totale d'arachide.

Carte 9: Répartition de la production en tonne de l'arachide

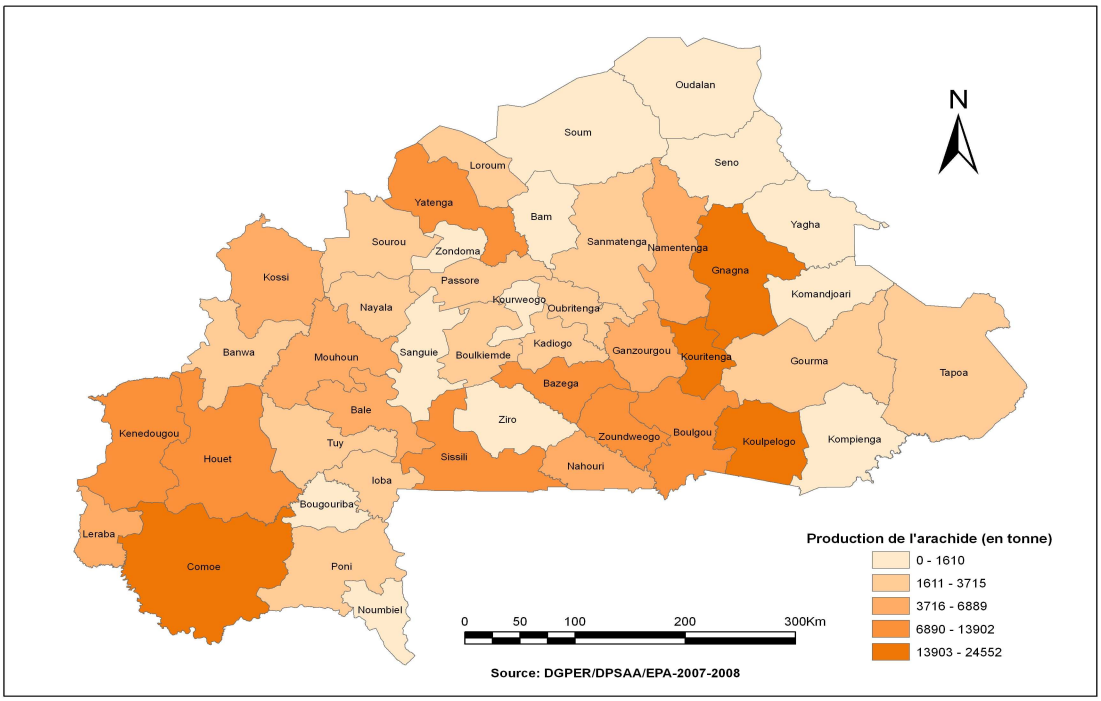

III.3.2.3. Le sésame

Estimée à 18 802 tonnes, la production du sésame de la campagne agricole 2007-2008 est en baisse de 17,8% par rapport à la production de la campagne 2006-2007. Par contre, elle est en hausse de 1,2% par rapport à la production moyenne quinquennale.

Figure 39: Evolution de la production en tonne de sésame des cinq dernières années

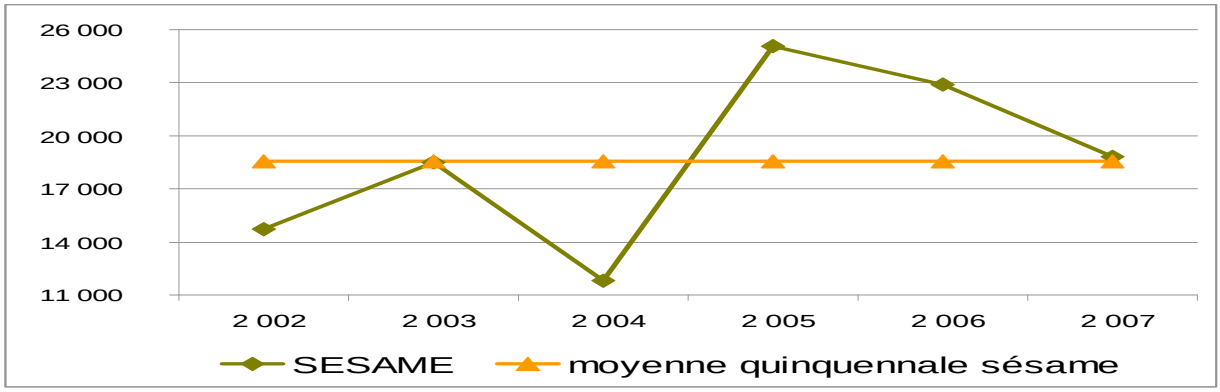

***Source** : MAHRH/DGPER/DPSAA*

Au niveau régional, la région de la Boucle du Mouhoun a produit à elle seule plus de la moitié (65,40%) de la quantité de sésame, soit 12 293 tonnes. Elle est suivie de loin par les régions de l'Est et des Cascades avec des productions comprises entre 1 000 et 1 800 tonnes. Les faibles quantités de production sont observées dans la région du Centre avec 39 tonnes.

Parmi les provinces productrices de sésame, la province de la Kossi occupe la première place avec 7 051 tonnes (37,5%). Elle est suivie de la province des Banwa (3 248 tonnes) et la province du Mouhoun (1 842 tonnes).

Carte 10: Répartition de la production en tonne de sésame

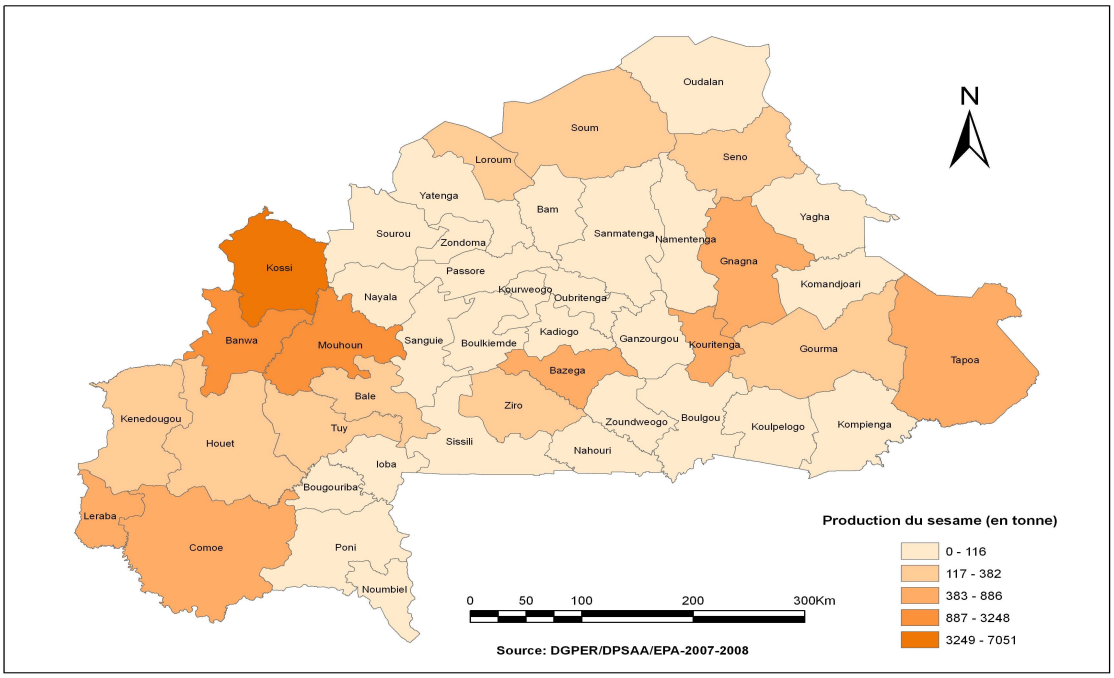

III.3.2.4. Le soja

La production de soja estimée à 5 850 tonnes, connaît une baisse de 0,3% par rapport à la production de la campagne 2006/2007. Mais par rapport à la moyenne quinquennale, elle est en hausse de 9,8%.

Figure 40: Evolution de la production en tonne du soja au cours des cinq dernières années

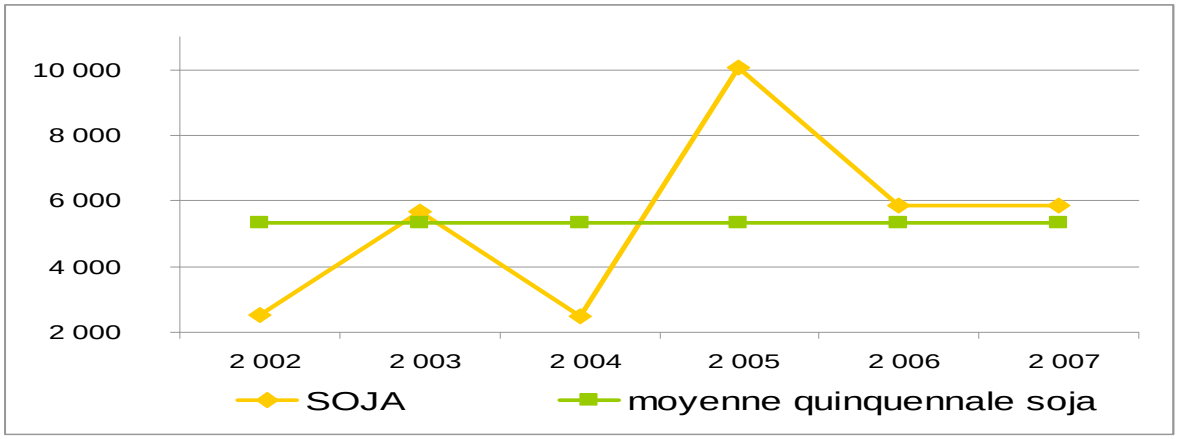

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

Parmi les régions productrices de soja, la région du Centre-Est vient en tête avec 40,56% de la production de soja. Les régions de l'Est et de la Boucle du Mouhoun occupent respectivement la deuxième place avec 1 085 tonnes et la troisième place avec 1 086 tonnes.

Egalement au niveau provincial, les provinces occupant l'essentielle de la production de soja sont le Boulgou, le Koulpélogo, le Nayala et la Tapoa. Ces provinces enregistrent 64,9% de la production nationale de soja.

Carte 11: Répartition de la production en tonne du soja

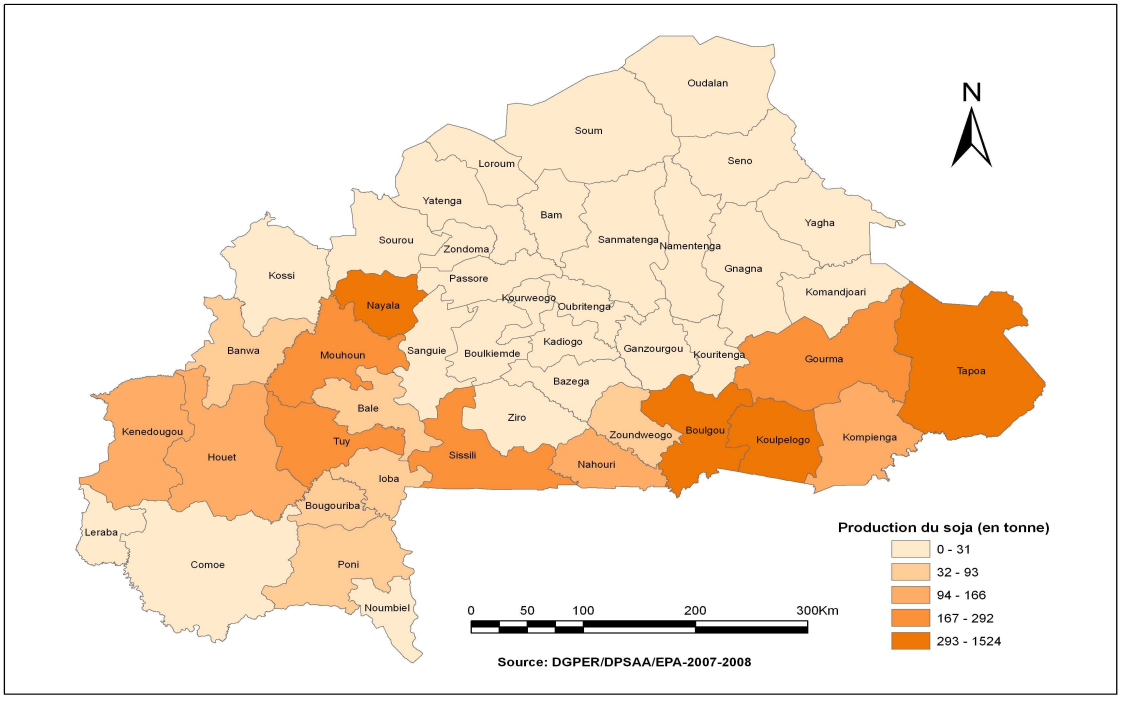

III.3.3. La Production des autres cultures vivrières

Estimée à 372 395 tonnes, la production des autres cultures vivrières connaît une baisse de l'ordre de 35,5% par rapport à la production de la campagne agricole 2006/2007 .Elle observe également une baisse de 28,9% par rapport à la production de la moyenne quinquennale.

Tableau 9: Evolution de la production en tonne des autres cultures vivrières

Culture	Production moyenne quinquennale	Production de 2006-2007	Production de 2007-2008	Ecart par rapport à la moyenne quinquennale	Ecart par rapport à 2006-2007
	(a)	(b)	(c)	(c/a-1)	(c/b-1)
Niébé	393 726	436 156	253 190	-35.7%	-41.9%
Voandzou	40 116	37 731	37 605	-6.3%	-0.3%
Igname	38 169	22 157	19 684	-48.4%	-11.2%
Patate	51 725	81 434	61 916	19.7%	-24.0%
Burkina Faso	**523 736**	**577 478**	**372 395**	**-28.9%**	**-35.5%**

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

La répartition de la production des autres cultures vivrières entre les différentes cultures qui la composent donne 68 % pour le niébé, 16,6% pour la patate, 10,1% pour le voandzou et 5,3% pour l'igname.

Figure 41 : Répartition de la production des autres cultures vivrières

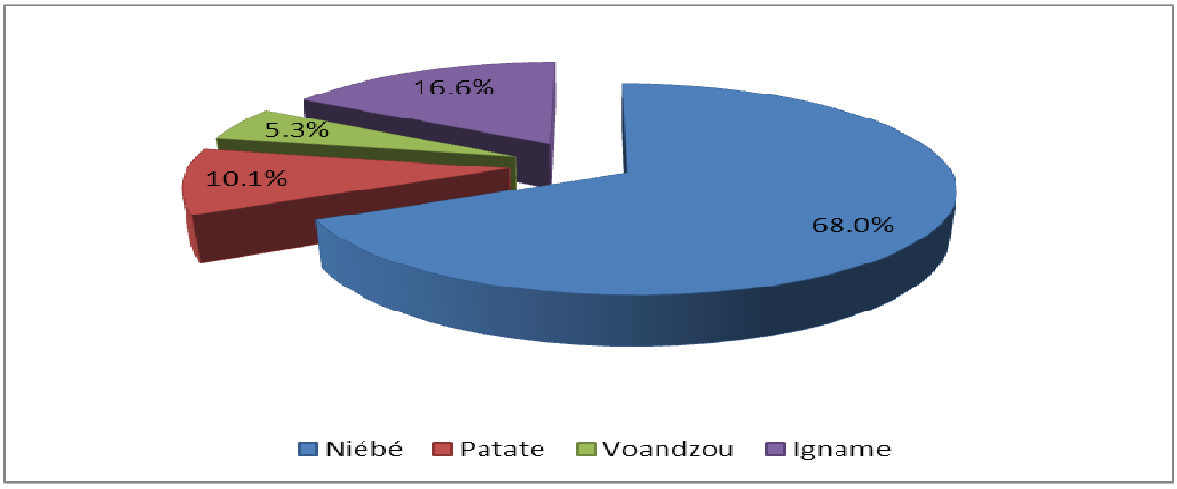

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

III.3.3.1. Le niébé

La production de niébé est quantifiée à 253 190 tonnes pour la campagne agricole 2007-2008. Cette production connaît une baisse de 41,9% par rapport à la production de la campagne 2006/2007 et également en baisse de 35,7% par rapport à celle de la moyenne quinquennale.

Figure 42: Evolution de la production en tonne du niébé des cinq dernières années

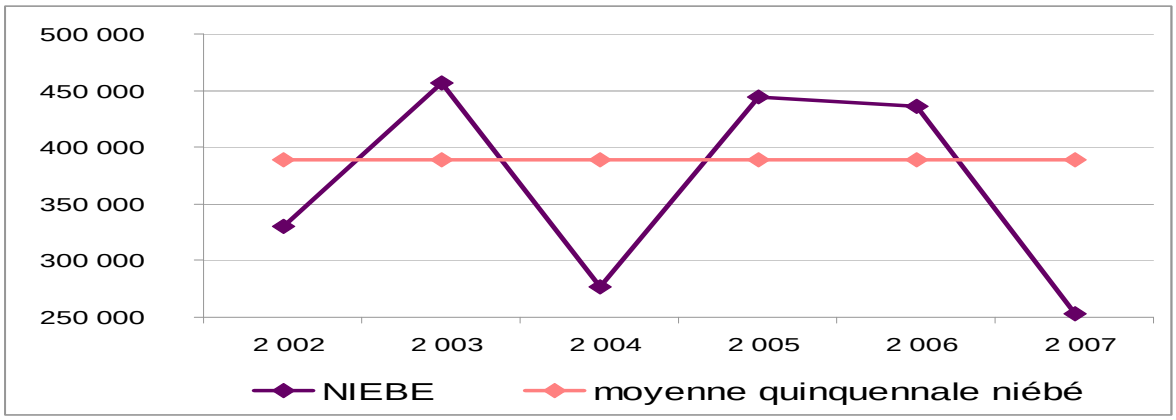

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

La production de niébé se concentre dans la région du Nord avec 57 400 tonnes (22,7%), la région du Centre-Est avec 32 160 tonnes (12,7%) et la région du Centre-Nord avec 26 717 tonnes (12,6%). Les faibles quantités de niébé produite se retrouvent dans la région du Sahel avec 1,3% de la production totale de niébé.

Au niveau provincial, la province du Yatenga vient en tête avec 9,65% de la production. Elle est suivie par la région du Passoré avec 8,9% et la province du Kouritenga avec 7,9%. La province du Yagha avec une production 20 tonnes de niébé est la provnce qui enregistre les faibles quantités de production de niébé au niveau national.

Carte 12: Répartition de la production en tonne de niébé

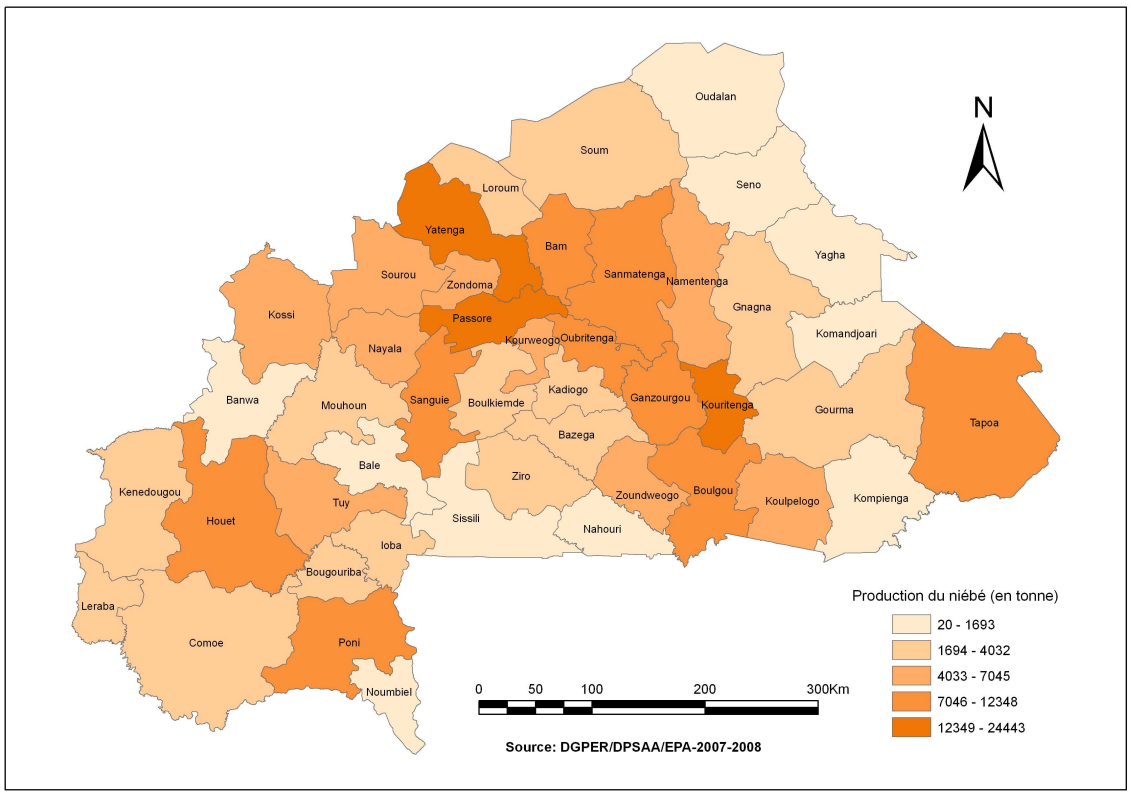

III.3.3.2. Le voandzou

La production du voandzou est estimée à 37 605 tonnes. Elle connaît une baisse légère de 0,3% par rapport à la production de la campagne 2006-2007. Par rapport à la moyenne quinquennale, elle est également en baisse de 6,3%.

Figure 43 : Evolution de la production en tonne du voandzou des cinq dernières années

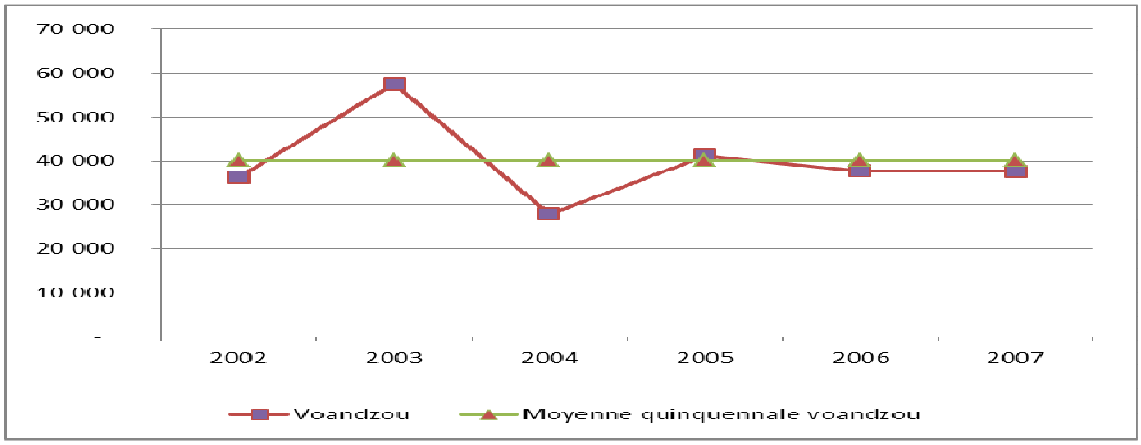

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

La région des Hauts-Bassins enregistre la plus grande production de voandzou avec 21,32% de la production. Elle est suivie de la région du Nord (16,72%) et la région de la Boucle du Mouhoun (13,71%).

Au niveau provincial, la province du Kénédougou vient en tête avec 5 866 tonnes (15,60%). Elle est suivie de la province de la Kossi avec 3 654 tonnes (9,72%), et la province du Yatenga avec 3 274 tonnes (8,71%).

Carte 13: Répartition de la production en tonne de Voandzou

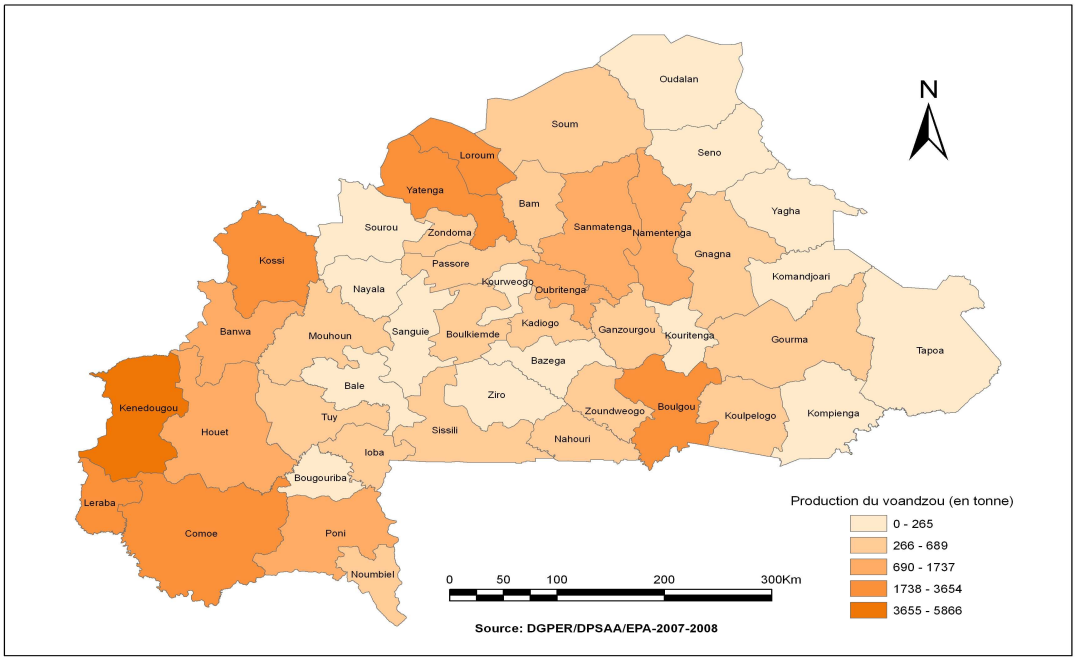

III.3.3.3. L'igname

Pour la campagne agricole 2007-2008, la production d'igname est évaluée à 19 684 tonnes, correspondant à une baisse de production de l'ordre 11,2% par rapport à la production de la campagne agricole écoulée et de 48,4% par rapport à la moyenne quinquennale.

Figure 44: Evolution de la production en tonne d'igname des cinq dernières années

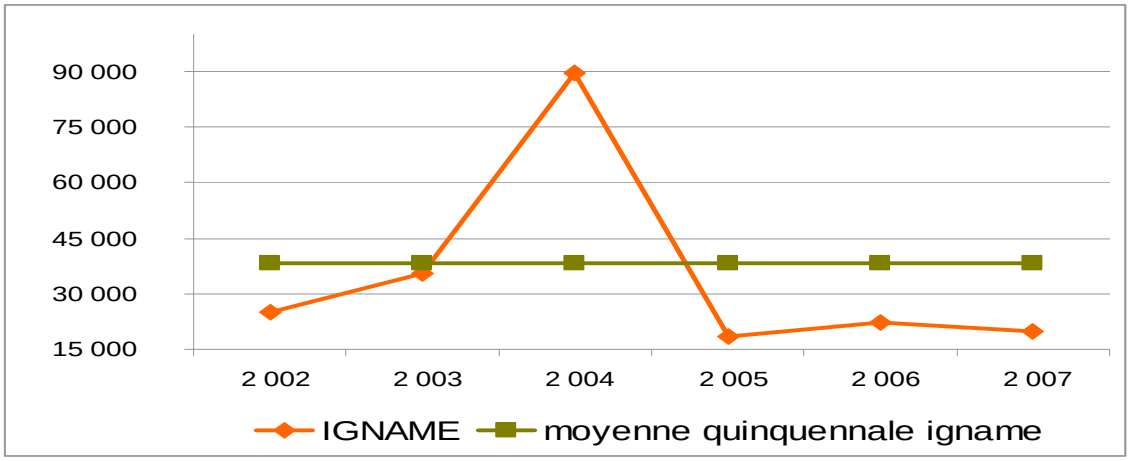

***Source** : MAHRH/DGPER/DPSAA*

La répartition régionale de la quantité d'igname produite indique que la région du Sud-Ouest détient à elle seule 36,06% de la production d'igname (7 099 tonnes). La région du Centre-Ouest occupe la deuxième place avec 5 235 tonnes (26,59%) et la région des Cascades occupe la troisième place avec 5 007 tonnes (25,44%).

Au niveau provincial, les quantités importantes d'igname se retrouvent dans les provinces de la Sissili avec 26,54% de la production, du Noumbiel (25,38%) et de la Léraba (21,26%).

Carte 14: Répartition de la production en tonne d'igname

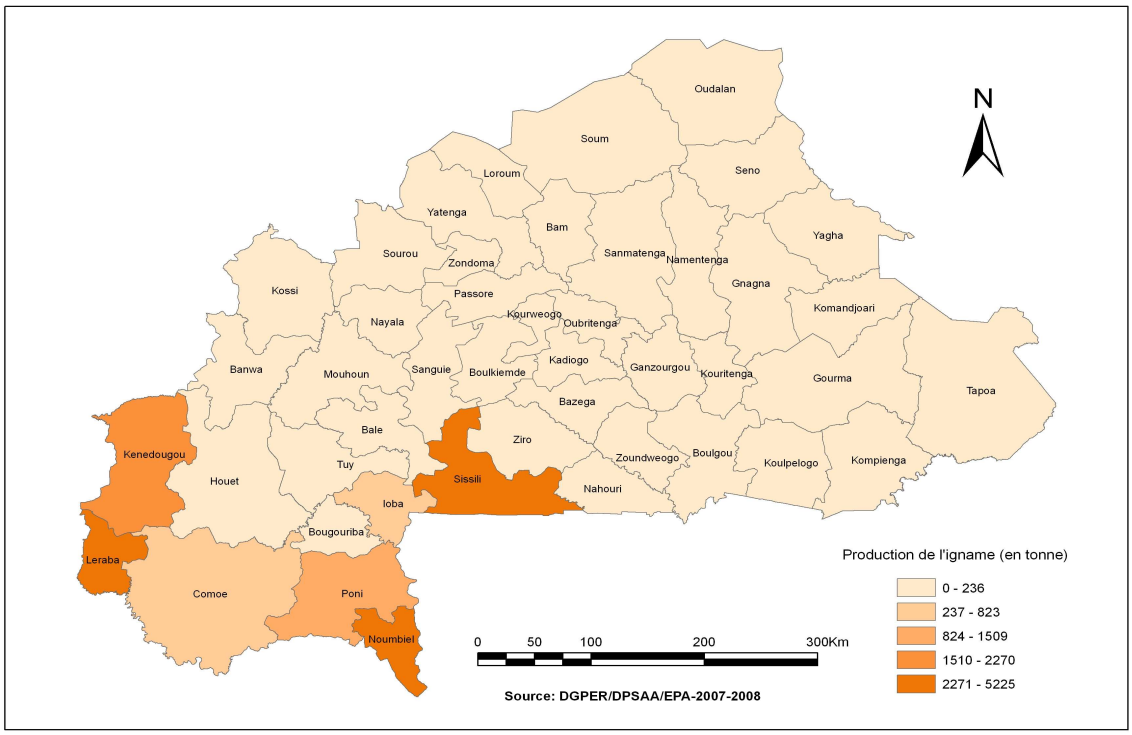

III.3.3.4. La patate

La production de la patate pour la campagne agricole 2007-2008 est évaluée à 61 916 tonnes. Elle connaît une baisse de 24% par rapport à la production de la campagne passée. Par contre elle est en hausse de 19,7% par rapport à la moyenne quinquennale.

Figure 45: Evolution de la production en tonne de la patate des cinq dernières campagnes agricoles

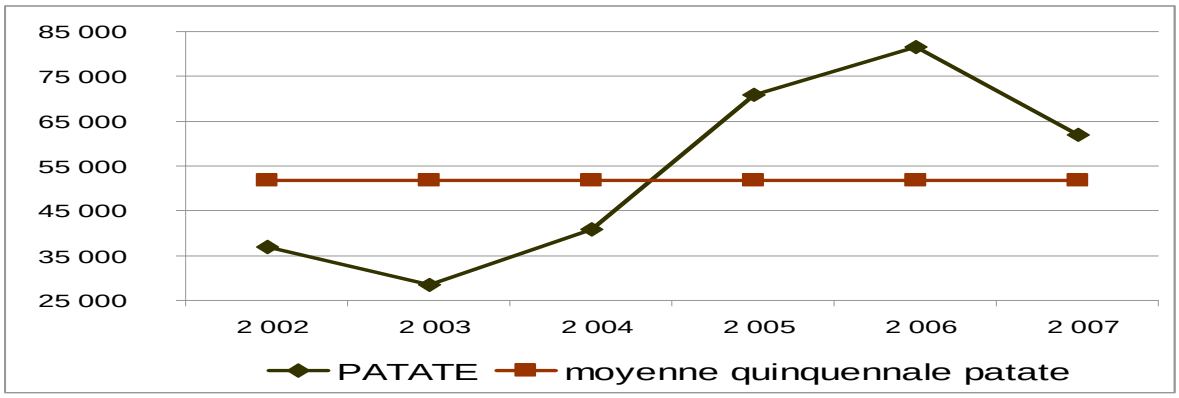

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

La production de patate se concentre dans les régions des Hauts-Bassins (45 963 tonnes), du Centre-Ouest (7 067 tonnes) et de l'Est (3 822 tonnes). Il est à souligner que la seule région des Hauts-Bassins détient 74,23% de la production totale de patate.

Parmi les provinces productrices de patate, la province du Kénédougou occupe l'essentielle de la production avec 45 135 tonnes, soit 72,90% de la production totale de patate. Elle est suivie de très loin par la province de la Sissili avec 7 058 tonnes et la province du Gourma avec 3 728 tonnes. La province du Nahouri occupe la quatrième place avec 3 270 tonnes pour la campagne agricole 2007-2008.

Carte 15 : Répartition de la production en tonne de la patate

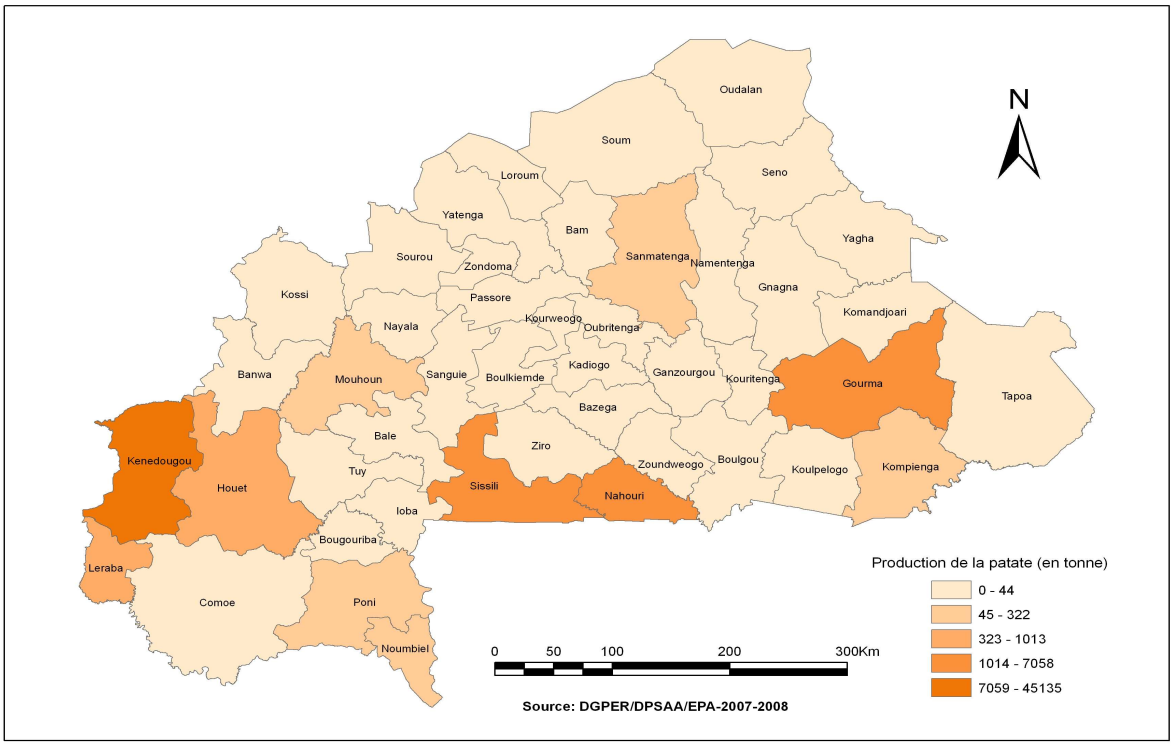

IV. BILAN CEREALIER ET PAUVRETE ALIMENTAIRE CEREALIERE

IV.1. Bilan céréalier

Le bilan céréalier est une opération qui consiste à rapporter les disponibilités alimentaires au besoin. Le solde physique traduit par l'excédent ou déficit brut, est l'écart entre un total des disponibilités en céréales et un total des besoins de consommation. A ce solde physique, on y ajoute le solde import/export qui se traduit par un écart entre les exportations et les importations commerciales de céréales et les aides alimentaires. On obtient alors un excédent ou un déficit net.

Le bilan céréalier national de la campagne agricole 2007-2008 dégage un léger excédent net céréalier de 242 799 tonnes contre 970 925 tonnes pour la campagne agricole écoulée 2006-2007. Cet excédent correspond à 8,52% des besoins céréaliers de consommation estimés à 2 676 937 tonnes. Les disponibilités céréalières sont quantifiées à 3 680 674 tonnes.

Le solde import /export est excédentaire de 286 806 tonnes dont 76,% pour le riz et 16% pour le blé et 8% pour l'ensemble formé par le maïs, le fonio, le mil,le sorgho. La quantité de céréale à importer est de 271 349 tonnes, contre 25 775 tonnes prévue pour les exportations et l'aide alimentaire attendue est de 41 232 tonnes. Ce qui correspond à un disponible céréalier apparent par habitant de 217kg.

Tableau 10 : Bilan céréalier définitif 2007-2008

POSTES	RIZ	BLE	MIL, SORGHO MAÏS, FONIO	TOTAL
POPULATION AU 30/04/2008				**14 275 689**
1. DISPONIBILITES	**39 657**	**0**	**2 765 520**	**2 805 177**
PRODUCTION BRUTE (CAMP 2007/2008)	68 916		3 019 895	3 088 811
PRODUCTION DISPONIBLE	37 904	0	2 566 911	2 604 814
STOCKS INITIAUX (AU 01/11/2007)	1 753	0	198 609	200 363
-STOCKS PAYSANS	0	0	148 180	148 180
-AUTRES STOCKS	1 753	0	50 429	52 183
2. BESOINS	**259 662**	**19 741**	**2 569 780**	**2 849 183**
NORMES DE CONSOMMATION (kg/hbt/an)	18	1	170	190
CONSOMMATION HUMAINE	256 962	14 276	2 426 867	2 698 105
STOCKS FINAUX (AU 31/10/2008)	0	0	136 802	136 802
+ STOCKS PAYSANS	0	0	118 977	118 977
+ AUTRES STOCKS	0	0	17 825	17 825
3. EXCEDENT (+)/DEFICIT (-) BRUT	**220 005**	**19 741**	**195 740**	**44 006**
4. SOLDE IMPORT/EXPORT	**217 517**	**45 240**	**24 049**	**286 806**
IMPORTATIONS COMMERCIALES (2007/2008)	208 583	45 526	17 240	271 349
+ COMMERCANTS PRIVES	198 236	41 165	7 263	246 664
+ AUTRES IMPORTATIONS	10 347	4 361	9 977	24 685
AIDES ALIMENTAIRES	9 372	0	31 860	41 232
EXPORTATIONS PREVUES	438	286	25 051	25 775
5. EXCEDENT (+)/DEFICIT (-) NET	**2 488**	**25 499**	**219 789**	**242 799**
6. DISPONIBLE APPARENT/HBT (kg)	**18**	**3**	**195**	**217**

Source: *MAHRH/DGPER/DPSAA*

IV.2. Taux de couverture des besoins céréaliers

Le taux de couverture des besoins céréaliers d'une zone établit la balance entre le disponible de production (production brute sans les semences et les pertes) et les besoins de consommation des populations de cette zone. Ainsi, en fonction de la valeur de ce taux, trois zones se distinguent :

- les zones excédentaires, dont le taux de couverture des besoins est supérieur à 120%;
- les zones équilibrées avec un taux de couverture des besoins compris entre 90 et 120% et ;
- les zones déficitaires avec un taux de couverture des besoins inférieur à 90%.

Le taux de couverture des besoins céréaliers de consommation de la population burkinabè est de 96% contre 122% pour la campagne écoulée, où les besoins céréaliers étaient largement couverts par la production nationale.

IV.2.1. Couverture des besoins céréaliers des régions

L'analyse du taux de couverture des besoins céréaliers des régions montre que sur les 13 régions, deux (2) régions ont largement leur besoin couvert par leur production, 6 régions arrivent à peine à couvrir leur besoin de consommation céréalière et 5 régions sont très déficitaires. Par contre, la répartition des régions par taux de couverture des besoins pour la campagne agricole 2006-2007 a donné 7 régions excédentaires, 4 régions équilibrées et 2 régions déficitaires.

En effet, exception faite des Hauts-Bassins et du Mouhoun qui ont gardé leur statut de régions excédentaires, les autres régions que sont le Sahel, le Nord, le Sud-Ouest et les Cascades, ont vu leur situation se dégrader, passant ainsi de la catégorie des régions excédentaires pour la campagne agricole écoulée 2006-2007 à la catégorie des régions équilibrées pour la présente campagne agricole 2007-2008. Egalement, hors mis la région du Plateau-Central qui a gardé sa place de région équilibrée, les autres régions que sont le Centre-Sud, l'Est et le Centre-Est sont passées dans la catégorie des régions déficitaires, rejoignant ainsi la région du Centre et du Centre-Nord.

Tableau 11 : Répartition des régions suivant leur taux de couverture des besoins de consommation des populations

régions excédentaires taux >120%			régions équilibrées 90%=< taux =<120%			régions déficitaires taux <90%		
1	Hauts-Bassins	135%	1	Plateau central	92%	1	Centre	7%
2	Mouhoun	161%	2	Centre-Ouest	105%	2	Centre-Nord	73%
			3	Sahel	119%	3	Centre-Sud	80%
			4	Nord	114%	4	Est	85%
			5	Sud-Ouest	118%	5	Centre-Est	68%
			6	Cascades	115%			

***Source** : MAHRH/DGPER/DPSAA*

IV.2.2. Couverture des besoins par province

Le taux de couverture des besoins céréaliers pour la campagne agricole 2007-2008 fait ressortir 14 provinces excédentaires, 16 provinces équilibrées et 15 provinces déficitaires, contre 24 provinces excédentaires, 13 provinces équilibrées et 8 provinces déficitaires pour la campagne agricole écoulée 2006-2007.

Comparée toujours à la campagne agricole écoulée 2006-2007, 14 provinces sur 24 ont gardé leur place dans la catégorie des régions excédentaires et elles se sont vues rejoindre par la province du Passoré dont la situation s'est améliorée car elle est passée de province équilibrée à province excédentaire. Egalement, 4 provinces ont gardé leur place dans la catégorie de provinces équilibrées

et ont été rejointes par la province du Kouritenga qui a vu sa situation s'améliorée car elle était dans la catégorie des régions déficitaires.

Tableau 12: Répartition des provinces suivant leur taux de couverture des besoins de consommation des populations

Provinces excédentaires taux >120%			Provinces équilibrées 90=< taux =<120			Provinces déficitaires taux <90%		
1	Passoré	121%	1	Kouritenga	90%	1	Kadiogo	7%
2	Sanguié	123%	2	Comoé	90%	2	Nahouri	39%
3	Noumbiel	134%	3	Koulpelgo	92%	3	Boulgou	43%
4	Loroum	141%	4	Houet	95%	4	Kompienga	44%
5	Balé	147%	5	Yagha	100%	5	Sanmatenga	58%
6	Bougouriba	154%	6	Ioba	100%	6	Komandjoari	59%
7	Sissili	164%	7	Banwa	102%	7	Kourwéogo	63%
8	Séno	171%	8	Zoundwéogo	103%	8	Bam	64%
9	Mouhoun	172%	9	Sourou	105%	9	Boulkièmde	65%
10	Nayala	183%	10	Ganzourgou	106%	10	Gourma	71%
11	Kénédougou	199%	11	Namentenga	108%	11	Oudalan	75%
12	Léraba	199%	12	Soum	112%	12	Gnagna	80%
13	Tuy	215%	13	Poni	112%	13	Zondoma	80%
14	Kossi	250%	14	Ziro	113%	14	Bazèga	84%
			15	Yatenga	114%	15	Oubritenga	89%
			16	Tapoa	119%			

***Source** : MAHRH/DGPER/DPSAA*

De façon générale, la faiblesse des excédents céréaliers, ajoutée à un faible niveau d'accès au marché international, augure une difficile reconstitution des stocks. Ainsi, l'approvisionnement des différentes localités du pays, et en particulier des zones déficitaires pourrait connaître des difficultés.

IV.3. Pauvreté alimentaire céréalière

Le bilan céréalier est un indicateur approximatif de la situation alimentaire des ménages agricoles d'une région car il fournit certes, une tendance globale (déficit ou excédent régional de production céréalière) mais ne donne pas d'indication possible du nombre de ménages ou proportion de ménages en situation de déficit céréalier. Pour parer à une telle situation, on utilise la notion de pauvreté alimentaire. Ainsi, les ménages sont regroupés selon la contribution de leur propre production céréalière à couvrir leur besoin ou selon la contribution du marché à combler leur déficit. L'existence d'un seuil de consommation céréalière rend possible l'estimation des différents groupes de pauvreté céréalière par le recours à la formule générale de l'indice de pauvreté développée par Foster et al. (1984).

IV.3.1. Concept de pauvreté alimentaire céréalière

Ce concept de pauvreté alimentaire céréalière permet de définir une typologie de ménages à savoir le ménage autonome et non autonome.

Le ménage non autonome est celui dont la production céréalière domestique et les stocks de céréale de la campagne précédente sont inférieurs aux besoins de consommation céréalière du ménage (190 Kg / personne / an). Dans le cas contraire, le ménage est dit autonome;

Le ménage pauvre céréalier apparent se réfère au ménage qui n'arrive pas à satisfaire les besoins céréaliers de ses membres à partir de sa production de la campagne agricole, de ses stocks de céréales de la campagne précédente et de sa participation au marché;

Le ménage pauvre céréalier réel est l'équivalent du ménage qui, à travers sa production propre augmentée des stocks céréaliers, de sa participation au marché et des réseaux de solidarité (solde céréalier entre les cadeaux reçus et les dons effectués) n'arrive pas à couvrir les besoins céréaliers de ses membres.

IV.3.2. Détermination de la population pauvre céréalière

Pour l'estimation des ménages pauvres alimentaires céréaliers, l'indice de pauvreté développée par Foster et al. (1984) a été utilisé. De façon théorique la formule de l'indice de pauvreté se présente comme suit :

$$P_{\alpha} = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^{q} \left(\frac{Z\text{-}Y_i}{Z} \right)^{\alpha}$$

Où

N = effectif total de la population

Q = nombre de personnes pauvres alimentaires

Z= 190 kg la norme nationale de consommation céréalière

Y_i= le disponible céréalière de l'individu i

α= un paramètre de pondération

Si α = 0, l'indice devient :

$p_0 = \frac{q}{N}$, représente le nombre de personnes pauvres alimentaires exprimé en pourcentage de la population totale.

$P1$ où profondeur de la pauvreté alimentaire se calcule de la façon suivante :

$$p_1 = \frac{q}{N} \left(\frac{Z\text{-}y_i}{Z} \right)$$

IV.3.3. Incidence de l'autonomie des ménages

Le terme de pauvreté céréalière autonome est basé sur la production céréalière domestique du ménage. Avec un seuil de consommation céréalière fixé à 190 kg/personne/an, le ménage dont la production céréalière ne couvre pas les besoins de consommation de ses membres est considéré comme pauvre céréalier autonome.

Pour 42,3% des ménages burkinabé, la production à elle seule ne couvre pas leurs besoins de consommation suivant la norme de consommation de 190 Kg/personne/an.

Plus de la moitié des ménages de quinze (15) provinces sont pauvres céréaliers autonomes. Ce sont : Ganzourgou (50,6%), Yatenga (50,6%), Boulkiemde (53,4%), Zoundwéogo (54,4%), Bazéga (55%), Komandjoari (57,3%), Koulpelogo (58,2%), Kadiogo (63,8), Banwa (64,3%), Bam (55,5%), Sourou (68,8%), Sanmatenga (69,2%), Kourweogo (75,0%), Boulgou (75,0%), Nahouri (79,1%). Cependant, il est important de noter la particularité de certaines provinces (en occurrence le Nahouri, le Sourou et les Banwa) où les habitudes alimentaires n'offrent pas une très grande place aux céréales.

Plus de 90% des ménages du Kénédougou, de la Kossi et de la Bougouriba sont non pauvres céréaliers autonomes. Au plan national, le Kénédougou, la Kossi et la Bougouriba sont les trois provinces ayant en leur sein moins de ménages non autonomes.

Dans la moitié Nord du pays, le Séno se distingue avec moins de 25% des ménages n'arrivant pas à couvrir leurs besoins céréaliers avec leur seule production de la campagne. La production céréalière

de la province est passée de 86 536 tonnes de céréales durant la campagne 2006-2007 à 104 805 tonnes en 2007/2008 (soit un accroissement de 21% entre les deux campagnes).

Dans la région de l'Est, la Komandjoari (57,3%) est la province ou l'incidence de pauvreté céréalière autonome est plus importante. Dans le reste de la région, la proportion de ménages pauvres céréaliers se situe entre 25 et 50%.

Carte 16: Incidence de l'autonomie céréalière au Burkina Faso

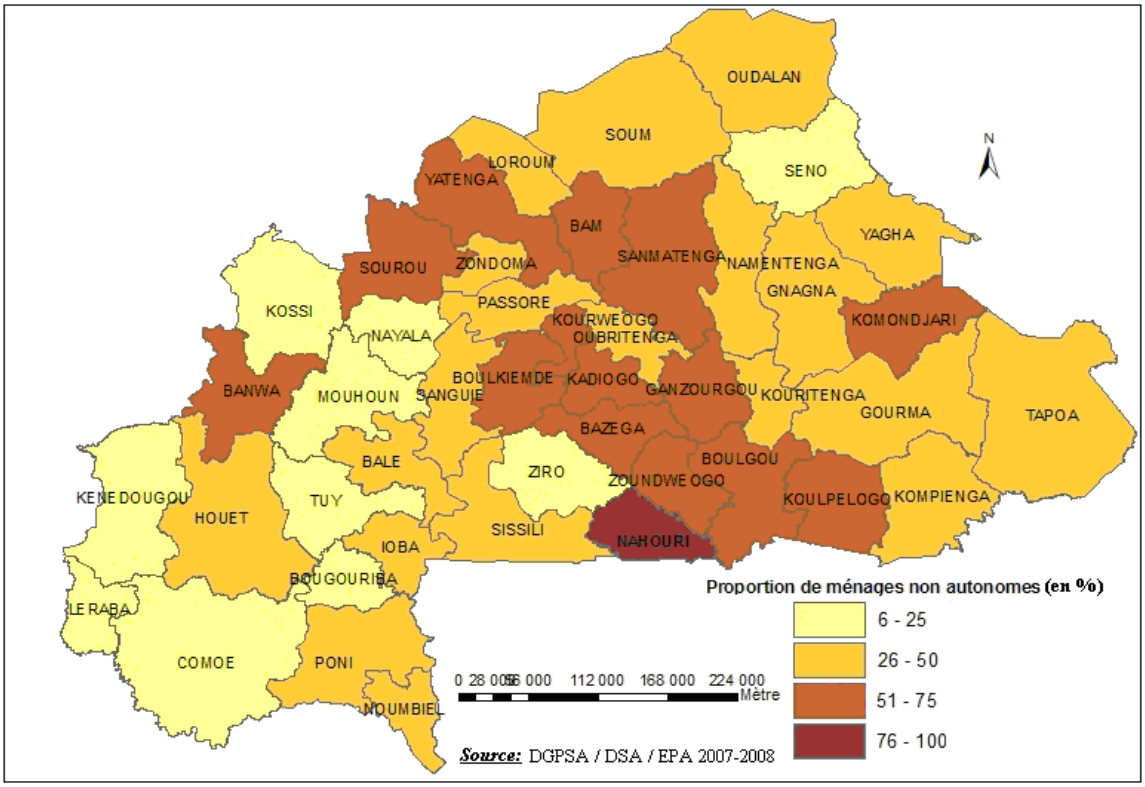

Tableau 13 : Incidence de pauvreté

Province	Effectif non autonome	% ligne non autonome	Effectif autonome	% ligne autonome	Effectif total
Kénédougou	1 426	6,1%	21 790	93,9%	23 216
Kossi	2 654	7,3%	33 836	92,7%	36 490
Bougouriba	914	9,2%	9 077	90,8%	9 991
Léraba	1 198	12,6%	8 302	87,4%	9 500
Comoe	2 349	13,4%	15 153	86,6%	17 502
Tuy	3 798	14,8%	21 821	85,2%	25 619
Ziro	2 427	17,2%	11 657	82,8%	14 084
Nayala	3 583	18,3%	15 986	81,7%	19 569
Mouhoun	6 407	20,9%	24 231	79,1%	30 639
Séno	8 661	24,3%	26 982	75,7%	35 643
Ioba	6 011	25,8%	17 306	74,2%	23 317
Houet	13 574	26,1%	38 352	73,9%	51 926
Sanguié	7 558	26,5%	20 963	73,5%	28 521
Poni	7 190	28,6%	17 940	71,4%	25 130
Balé	7 016	31,2%	15 473	68,8%	22 489
Namentenga	11 578	31,8%	24 880	68,2%	36 458
Tapoa	9 731	33,4%	19 417	66,6%	29 148
Loroum	4 562	34,5%	8 660	65,5%	13 221
Soum	13 785	36,2%	24 285	63,8%	38 071
Yagha	7 597	36,3%	13 304	63,7%	20 901
Passoré	11 837	36,6%	20 502	63,4%	32 338
Oubritenga	10 115	37,7%	16 694	62,3%	26 809
Gourma	9 677	37,8%	15 931	62,2%	25 608
Sissili	6 546	37,8%	10 771	62,2%	17 316
Noumbiel	2 773	39,5%	4 248	60,5%	7 021
Zondoma	6 873	45,0%	8 392	55,0%	15 265
Gnagna	21 269	45,8%	25 208	54,2%	46 477
Kompienga	1 914	46,0%	2 250	54,0%	4 164
Oudalan	11 705	48,5%	12 443	51,5%	24 148
Kouritenga	14 421	49,2%	14 874	50,8%	29 295
Ganzourgou	16 926	50,6%	16 547	49,4%	33 474
Yatenga	29 424	50,6%	28 742	49,4%	58 166
Boulkiemdé	22 109	53,4%	19 257	46,6%	41 366
Zoundwéogo	15 288	54,4%	12 802	45,6%	28 091
Bazèga	15 773	55,0%	12 897	45,0%	28 670
Komandjoari	4 032	57,3%	3 010	42,7%	7 042
Koulpelogo	16 965	58,2%	12 196	41,8%	29 161
Kadiogo	14 546	63,8%	8 247	36,2%	22 793
Banwa	19 701	64,3%	10 931	35,7%	30 631
Bam	16 303	65,5%	8 586	34,5%	24 888
Sourou	16 945	68,8%	7 690	31,2%	24 634
Sanmatenga	40 984	69,2%	18 256	30,8%	59 240
Kourwéogo	11 626	75,0%	3 874	25,0%	15 501
Boulgou	41 314	75,0%	13 763	25,0%	55 077
Nahouri	13 518	79,1%	3 568	20,9%	17 086
Burkina Faso	**514 603**	**42,3%**	**701 093**	**57,7%**	**1 215 696**

Source *: MAHRH/DGPERR/DPSAA*

V. ESTIMATION DE LA PRODUCTION PERDUE

V.1. Méthode d'évaluation quantitative de l'impact des facteurs de perte de récolte

V.1.1. la méthode de sondage

L'inclusion des variables de perte de production dans le dispositif de l'enquête permanente du Burkina Faso (sur 38 642 parcelles) a permis d'estimer les pertes de production et des pertes économiques dues à un certain nombre de facteurs. Les chiffres sont agrégés par région et ensuite le total national a été calculé pour une présentation synthétique.

La procédure s'appuie sur le dispositif permanent de l'enquête agricole. L'unité d'observation étant la parcelle telle que suivie par l'ossature fixe de l'enquête agricole, le plan de sondage du volet perte de récolte est donc le même que celui utilisé pour l'estimation des rendements, des superficies agricoles et des productions.

V.1.2. La collecte des données

Pour chaque parcelle du ménage, l'enquêteur au moment des pesées des carrés de rendement, pose la question sur les facteurs phytopathologiques observés au cours de la campagne. Le responsable de la parcelle indique le facteur qui a le plus causé des dégâts sur ces cultures que l'enquêteur enregistre sur sa fiche. Pour la présente campagne, il n'a pas été possible d'introduire une variable à réponse multiple pour cerner les cas de facteurs multiples.

Afin de faciliter la collecte des données pour des non spécialistes, les facteurs de perte retenus ont été regroupés en classes facilement identifiables. Les facteurs retenus sont :

- les inondations ;
- les feux de brousse ;
- les dégâts d'animaux (moutons, bœufs, …) ;
- les parasites et maladies des cultures ;
- les ravageurs criquets, sauteriaux, les rats et autres insectes ;
- la sécheresse ;
- le non entretien des parcelles ;
- la coupe des plants pour du fourrage avant récolte ;
- autres facteurs de pertes.

V.1.3. L'estimation de la production perdue

Pour chaque facteur de perte, par province et par culture, deux types de productions ont été calculés :

- La Production avec perte : elle est obtenue en multipliant «la superficie totale affectée par le facteur de perte » par «le rendement moyen des parcelles affectées par le facteur de perte concerné » ;
- La Production potentielle obtenue en multipliant «la superficie totale affectée par le facteur de perte » par le rendement potentiel «rendement sans perte majeur » ;
- La production perdue due à un facteur de perte est obtenue en faisant la différence entre la production potentielle et la production avec perte **:**

$$\text{Production Perdue}(I, j) = \text{Production Potentielle}(I, j) - \text{Production}(I, j)$$

V.1.4. Le calcul des pertes économiques

La valorisation des pertes en terme économiques est faite à l'aide des prix-moyen/Kg au producteur. Les statistiques des prix sont issues du Système d'Information sur les Marchés (S.I.M.) du mois de janvier 2008.

V.2. Impact des facteurs de perte de récolte

V.2.1. Par culture

Pour la présente campagne agricole 2007-2008, les facteurs de perte de récoltes ont affecté 38% des superficies emblavées soit 1 652 444 ha. Les cultures les plus affectées sont les autres cultures vivrières avec 46,09% de leurs superficies affectées par les facteurs de perte. Ensuite viennent les cultures de rente avec 38,40% des superficies emblavées de cultures de rente et les cultures céréalières avec 37,98% des superficies de cultures céréalières emblavées.

Tableau 14: Situation des pertes par groupes de culture

Cultures	Superficies emblavées	Superficies affectées par les facteurs de pertes de récoltes	
		En hectare	En pourcentage
Cultures des céréales	**3 320 949**	**1 261 448**	**37,98**
Mil	1 182 665	469 512	39,70
Sorgho blanc	1 247 490	466 618	37,40
Maïs*	471 927	177 244	37,56
Sorgho rouge	36 0251	135 270	37,55
Riz*	40 534	8 153	20,11
Fonio	18 083	4 634	25,63
Cultures de rente	**856 119**	**328 707**	**38,40**
Coton	378 536	153 786	40,63
Arachide	415 171	158 385	38,15
Sésame	55 058	13 055	23,71
Soja	7 355	3 481	47,33
Autres cultures vivrières	**135 171**	**62 306**	**46,09**
Niébé (en culture principale)	77 453	37 310	48,17
Voandzou	47 867	22 564	47,14
Igname	3 019	692	22,92
Patate	6 831	1 740	25,47

***Source** : MAHRH/DGPER/DPSAA*

Considérant les superficies affectées des différentes cultures pratiquées, le niébé vient en tête de spéculation la plus affectée avec 48,17% de sa superficie emblavée. Il est suivi par le soja avec 47,33% de sa superficie emblavée affectée par les facteurs de perte et le voandzou avec 47,14% de sa superficie emblavée affectées. Le riz est la spéculation la moins affectée par les facteurs de perte avec 20,11% de sa superficie emblavée affectée.

Figure 46: Superficies affectées par spéculations en pourcentage (%)

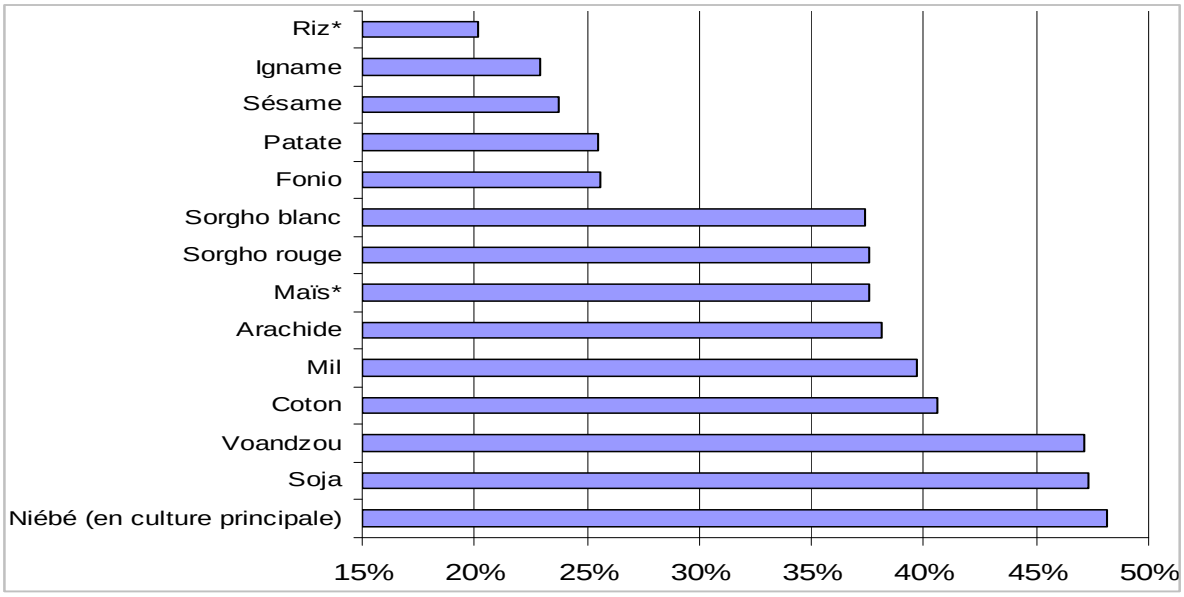

* y compris les plaines et bas fonds aménagés

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

V.2.2. Par région

Au niveau des régions, c'est surtout au Centre-Sud que l'incidence des facteurs de perte a été le plus sévère avec 67,7% de superficies emblavées de la région affectées. Un second groupe de régions a connu une pression importante des facteurs de pertes sur plus de 40% de leurs superficies emblavées. Ce groupe est constitué par les régions du Sud-Ouest (59,2%), l'Est (53,1%), le Centre-Nord (49,7%), la Boucle du Mouhoun (41,0%) et les Hauts Bassins (40,2%).

En termes de répartition de l'ensemble des superficies affectées, la Boucle du Mouhoun (grenier du pays) vient tête avec 328 504 ha, suivie des Hauts-Bassins avec 240 137 ha, l'Est avec 216 139 ha, le Centre-Nord avec 157 356 ha et le Centre-Sud avec 139 487 ha.

Figure 47 : Proportion des superficies affectées par les facteurs de pertes par régions

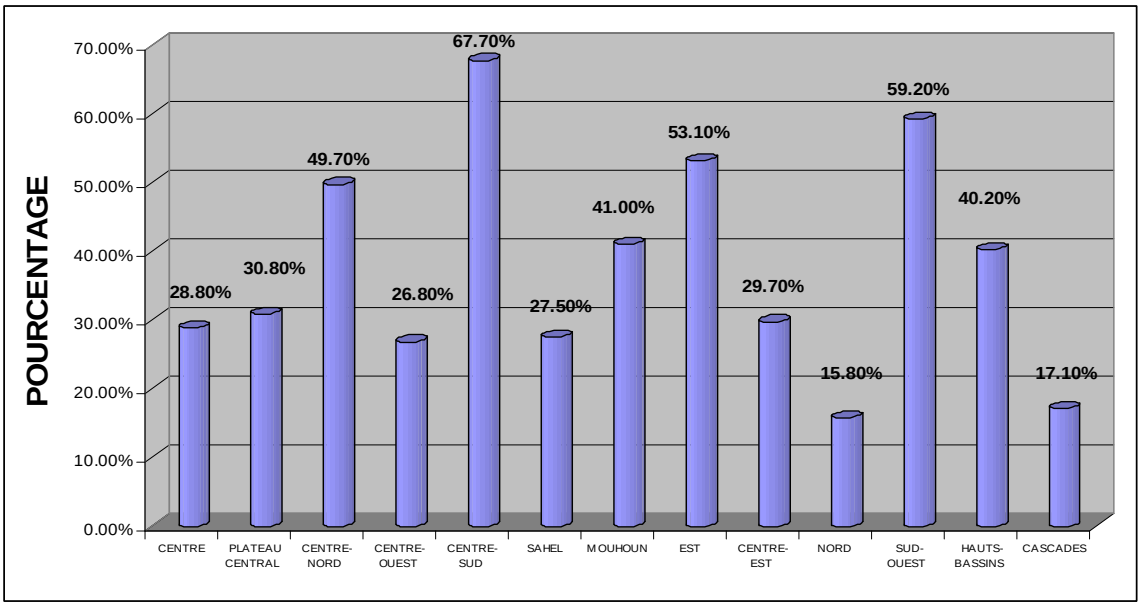

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

Le tableau suivant illustre la répartition des superficies emblavées et affectées par région.

Tableau 15 : Situation des pertes par région

Région	Superficies emblavées	Superficies perdues	Incidence des facteurs de perte	Contribution de chaque région
Centre	48 733	14 016	29%	1%
Plateau Central	217 111	66 837	31%	4%
Centre-Nord	316 374	157 356	50%	10%
Centre-Ouest	417 439	111 860	27%	7%
Centre-Sud	205 897	139 487	68%	8%
Sahel	300 707	82 789	28%	5%
Boucle du Mouhoun	801 806	328 504	41%	20%
Est	406 978	216 139	53%	13%
Centre-Est	276 243	82 012	30%	5%
Nord	347 968	55 102	16%	3%
Sud-Ouest	223 683	132 330	59%	8%
Hauts-Bassins	597 648	240 137	40%	15%
Cascades	151 651	25 872	17%	2%
Superficie totale	**4 312 239**	**1 652 444**	**38%**	**100%**

***Source** : MAHRH/DGPER/DPSAA*

V.2.3 Par facteur de perte

V.2.3.1. Les facteurs pluviométriques

Les facteurs pluviométriques constitués des inondations et de la sécheresse ont causé des pertes de production sur 1 470 162 ha de culture représentant 89% des superficies affectées. Cela signifie que les autres facteurs de pertes n'ont touché que 11% des superficies emblavées. Le coût économique imputable à ce groupe de facteur est estimé à plus de 103milliards de FCFA au cours de la campagne agricole 2007-2008.

La sécheresse

La secheresse est causée par les installations tardives de pluies, des interruptions temporaires de pluie ou une fin précoce des pluies. Le phénomène qui est le plus observé cette campagne est l'arrêt précoce des pluies.

La sécheresse a causé des pertes sur 76% des superficies affectées soit 1 271 843 ha. C'est le plus important facteur de perte observé au cours de la campagne. Les régions les plus affectées sont le Centre-Sud (13%), l'Est (12%) et la Boucle du Mouhoun (11%).

Le mil et le sorgho blanc viennent en tête de cultures les plus affectées par la sécheresse avec plus de 20% des superficies affectées pour chacune. Ensuite viennent le maïs, le sorgho rouge et le coton avec un pourcentage variant entre de 6 à 9%.

La production céréalière perdue à cause de la sécheresse est évaluée à 421 081 tonnes soit 15% des besoins de consommation humaine. Le coût économique est estimé à 86,311 milliards de FCFA.

Les inondations

Les inondations se traduisent par une couverture totale en eau des plants dès les semis ou une stagnation d'eau dans les parcelles sur une longue période provoquant des excès d'eau pour les plantes. Pour la présente campagne, les inondations ont causé des dégâts sur 200 197 ha soit 12,1% des superficies affectées. Les inondations se positionnent en deuxième position après la sécheresse.

Les régions les plus affectées par les inondations sont le Mouhoun, le Centre-Nord, le Centre-Ouest et les Hauts-Bassins. Les plus grandes superficies affectées par ces facteurs concernent les cultures de sorgho blanc (54 800 ha), de mil (40 066 ha), de Maïs (36 285 ha), de sorgho rouge (19 008 ha) et le riz (3 524 ha).

La production céréalière perdue est estimée à 88 362 tonnes soit 3,25% des besoins de consommation humaine. Le coût économique de ces pertes causées par les inondations se chiffre à 16,732 milliards de francs CFA.

Tableau 16 : Situation des pertes causées par les facteurs pluviométriques

Facteur de perte	inondation	sécheresse
Taux de perte de rendement dû au facteur majeur de perte	34%	43%
Superficie affectée (en ha)	200 197	1 271 843
Pourcentage de la superficie affectée	12%	76%
Production des céréales perdue (en tonne)	88 362	421 081
Production des cultures de rente perdue (en tonne)	14 589	81 804
Production des autres cultures vivrières perdue (en tonne)	17 741	120 038
Impact direct sur le bilan céréalier	3%	15%
Coût économique (en millions de FCFA : prix courant)	16 732 754 000	86 311 118 000
Part de la perte économique / tous les facteurs	12%	68%

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

V.2.3.2. Les feux de brousse et les dégâts des animaux

Les feux de brousse et les dégâts des animaux qui sont des pertes évitables ont provoqué des dégâts sur 43 315 ha, soit 2,5% des superficies affectées et une baisse de 18 612 tonnes sur la production des céréales. Pour l'ensemble des cultures, les pertes se chiffrent à 4,632 milliards de FCFA au prix de janvier 2008.

Tableau 17: Situation des pertes causées par les feux de brousse et les dégâts des animaux

Facteurs de perte	Feu de brousse	Dégâts d'animaux mouton, bœuf…
Taux de perte de rendement dû au facteur majeur de perte	27%	14%
Superficie affectée (en ha)	4 188	39 127
Pourcentage de superficie affectée	0,25%	2,37%
Production des céréales perdue (en tonne)	2 241	16 371
Production des cultures de rente perdue (en tonne)	12	6 737
Production des autres cultures vivrières perdue (en tonne)	1 668 160	4 356
Impact direct sur le bilan céréalier	0,08%	0,6%
Coût économique (en millions de FCFA : prix courant)	589 050 000	4 043 159 000
Part de la perte économique / tous facteurs	0,4%	3%

Source *: MAHRH/DGPER/DPSAA*

V.2.3.3. Les facteurs écologiques

Ce groupe de facteur regroupe les parasites , les maladies des cultures, les criquets-sautériaux et les autres insectes. Les pertes imputables à ce groupe de facteur ont été observées sur 24 547 ha soit 1,49% des superficies affectées. La production perdue est estimée à 12 656 tonnes de céréales, 632 tonnes de cultures de rente et 1 712 tonnes des autres cultures vivrières. La production perdue, évaluée au prix producteur de janvier 2008, est estimée à 2,3 milliards de FCFA

Tableau 18: Situation des pertes causées par les parasites, les maladies des cultures et les ravageurs

Facteur de perte	Parasites et maladies des cultures	Criquets-sauteriaux et autres insectes
Taux de perte de rendement dû au facteur majeur de perte	48%	35%
Superficie affectée	18 756	5 791
Pourcentage de superficie affectée	1,14%	0,35%
Production des céréales perdue (en tonne)	11 050	1 606
Production des cultures de rente perdue (en tonne	529	103
Production des autres cultures vivrières perdue (en tonne)	1 526	186
Impact direct sur le bilan céréalier	0,4	0,06%
Coût économique (en F CFA : prix courant)	2 034 500 000	259 413 000
Part de la perte économique / tous facteurs	1,5%	0,2%

***Source** : MAHRH/DGP*ER/DPSAA

Les parasites et les maladies des cultures

Les maladies et parasites des cultures pris en compte dans ce groupe sont la chenille mineuse de l'épi de mil, le mildiou du mil, le charbon du mil, les charbons du sorgho, la pourriture des tiges de sorgho, la striure du maïs (streak disease), (la pyriculariose du riz), le striga.

Les superficies affectées par les maladies et les parasites représentent 1,14% du total des surfaces touchées soit 18 756 ha, causant alors une perte de production céréalière de 11 050 tonnes avec un impact direct de 0,4% sur le bilan céréalier national. Le coût économique de ces dégâts causés est estimé à 2 milliards de FCFA.

Les criquets, les sautériaux et autres ravageurs

On regroupe dans cette classe les facteurs suivants :

- les acridiens, principalement les sautériaux, dont le plus fréquent au Burkina est l'*Oedalus senegalensis* ;
- les autres ravageurs constitués des chenilles défoliatrices de diverses espèces de Lépidoptères, la "cicadelle" *Poophilus costalis*, les insectes floricoles (y inclus cantharides), la chenille mineuse de l'épis de mil, les oiseaux déprédateurs, les rats et les termites.

V.2.3.4. Les facteurs anthropiques

Ce groupe de facteurs réuni les parcelles non entretenues, les plants utilisés pour le fourrage avant la récolte et les pertes après récolte. Les parcelles non entretenues représentent 1,35% des superficies affectées. Les pertes après récolte représentent 2,44% des superficies emblavées affectées. Les plants utilisés pour le fourrage avant récolte et les autres facteurs de perte enregistrent chacun moins de 1% de superficies affectées.

Pour la présente campagne, la perte de production causée par les facteurs anthropiques est estimée à 77 847 tonnes de céréales soit 0,9% du bilan céréalier, 14 477 tonnes pour les productions de cultures de rentes et 26 300 tonnes pour les productions des autres cultures vivrières. Le coût économique imputable à ce groupe de facteur est estimé à 16,992 milliards de FCFA soit 12,8% des pertes économiques imputables aux facteurs de perte de récoltes.

Tableau 19 : Situation des pertes causées par le non entretien des parcelles et les autres facteurs de perte

Facteur de perte	parcelle non entretenue	plants utilisés pour le fourrage avant récolte	Pertes après récolte	Autres
Taux de perte de rendement dû au facteur majeur de perte	22%			
Superficie affectée	22 266	1 667	40 244	15 308
Pourcentage de superficie affectée	1,35%	0,10%	2,44%	0,93%
Production des céréales perdues (en tonne)	23 964	1 250	39 619	13 014
Production des cultures de rentes perdue (en tonne)	5 871	249	6 932	1 425
Production des autres cultures vivrières perdues (en tonne)	2 318	582	22 020	1 380
Impact direct sur le bilan céréalier	0,9%	-	-	-
Coût économique (en millions de FCFA : prix courant)	4 024 023 000	360 678 000	10 628 916 000	1 980 969
Part de la perte économique / (tous facteurs)	3,1%	0,28%	8%	0,7%

Source : *MAHRH/DGPER/DPSAA*

CONCLUSION

Au terme de l'analyse des données de l'Enquête Permanente Agricole 2007-2008, il se dégage une superficie emblavée pour toutes cultures confondues évaluées à 4 312 239 ha dont 77,01% pour les cultures céréalières, 19,85% pour les cultures de rente et 3,13% pour les autres cultures vivrières. Les céréales et les autres cultures vivrières ont connu des augmentations de superficie par rapport à la campagne agricole écoulée de l'ordre de 8,63% et 17,53% respectivement. Par contre, les cultures de rente ont connu une baisse de 8,23%. Cette baisse est en partie causée par la diminution des superficies emblavées pour le coton de 33,57% par rapport à la campagne écoulée, amenant alors l'arachide a occupé le premier rang de culture de rente en termes de superficie.

Les productions estimées à 3 088 811 tonnes pour les céréales, 646 939 tonnes pour les cultures de rente et 330 164 tonnes pour les autres cultures vivrières, connaissent dans l'ensemble des baisses par rapport à la campagne agricole écoulée variant entre 16,08% pour les céréales à 35,57% pour les cultures de rente en passant à 35,51% pour les autres cultures vivrières. Notons aussi que le coton est la seule culture dont la production a baissé de plus de la moitié (50,34%) par rapport à la campagne écoulée.

Dans l'ensemble, on note une baisse de rendement essentiellement liée à la baisse de production car les superficies emblavées se sont accrues. Cette baisse de production générale expliquerait le léger excédent net céréalier de 242 799 tonnes dégagé de l'établissement du bilan céréalier national de la campagne agricole 2007-2008. Le taux de couverture des besoins de consommation est de 96% et 42,3% de ménages agricoles qui n'arrivent pas à couvrir par leurs propres productions céréalières les besoins de leurs membres.

Les facteurs de perte de production ont également joué un rôle majeur dans l'autonomie céréalière des ménages agricoles. En effet, ces facteurs ont créé des pertes de production de l'ordre de 618 558 tonnes pour les céréales, de 118 251 tonnes pour les cultures de rente et de 1 838 307 tonnes pour les autres cultures vivrières. Le coût économique engendré par ces facteurs de perte sur la production est évalué à près de 125 milliards de franc CFA.

ANNEXES

Tableau 1 : Superficie totale (en ha) des cultures céréalières EPA 2007-2008

DRAHRH/Province	MIL	SORGHO BLANC	SORGHO ROUGE	MAIS*	RIZ*	FONIO	Total
CENTRE	19 276	11 515	5 032	4 337	372	-	40 532
Kadiogo	19 276	11 515	5 032	4 337	372	-	40 532
PLATEAU CENTRAL	69 171	61 588	37 513	9 880	1 761	-	179 913
Ganzourgou	24 353	19 707	32 116	6 805	1 337	-	84 318
Oubritenga	30 008	26 608	4 456	2 164	186	-	63 421
Kourwéogo	14 811	15 274	941	910	238	-	32 174
CENTRE-NORD	94 517	166 151	14 263	7 929	1 017	80	283 958
Bam	23 732	36 975	-	1 550	61	80	62 398
Namentenga	38 994	59 279	1 042	3 133	451	-	102 900
Sanmatenga	31 790	69 897	13 221	3 247	505	-	118 660
CENTRE-OUEST	111 857	156 459	48 765	27 125	2 371	-	346 577
Boulkièmdé	38 350	53 066	26 781	1 836	425	-	120 457
Sanguié	46 195	64 642	5 387	1 071	262	-	117 558
Sissili	18 946	21 126	11 321	15 455	1 491	-	68 340
Ziro	8 366	17 625	5 275	8 763	193	-	40 222
CENTRE-SUD	77 800	15 155	33 115	17 987	3 486	-	147 543
Bazèga	46 710	8 882	13 061	5 804	64	-	74 522
Nahouri	7 053	3 671	2 175	2 436	1 958	-	17 293
Zoundwéogo	24 037	2 602	17 878	9 746	1 465	-	55 729
SAHEL	218 323	73 278	1 585	3 225	211	20	296 641
Oudalan	56 087	1 500	-	57	-	-	57 644
Séno	51 400	43 444	-	1 386	20	-	96 250
Soum	102 936	5 213	-	691	169	20	109 029
Yagha	7 899	23 121	1 585	1 091	23	-	33 719
MOUHOUN	206 156	223 859	33 580	80 460	3 911	13 782	561 749
Kossi	94 427	37 581	19 457	4 465	256	13 719	169 904
Mouhoun	27 305	51 322	2 497	30 904	1 180	-	113 207
Sourou	23 782	34 572	-	3 056	1 452	-	62 862
Balé	7 078	31 018	3 864	21 984	309	-	64 253
Banwa	22 522	39 083	-	19 016	488	63	81 172
Nayala	31 042	30 285	7 762	1 035	227	-	70 350
EST	86 236	166 454	21 249	42 337	2 413	24	318 713
Gnagna	23 868	74 510	-	3 714	762	-	102 855
Gourma	41 348	18 782	16 101	24 311	591	-	101 133
Tapoa	13 777	60 195	1 667	9 886	576	24	86 126
Komandjoari	3 842	10 890	-	836	117	-	15 686
Kompienga	3 401	2 076	3 481	3 589	367	-	12 914
CENTRE-EST	59 543	23 444	71 833	24 533	7 451	309	187 113
Boulgou	27 444	4 967	18 218	7 149	3 459	-	61 238
Kouritenga	19 692	11 443	37 263	2 464	958	-	71 820
Koulpélgo	12 407	7 033	16 351	14 920	3 035	309	54 055
NORD	130 798	168 698	4 964	7 071	897	127	312 555
Passoré	16 536	72 851	4 415	1 707	61	-	95 569
Yatenga	75 092	65 296	-	2 163	518	48	143 116
Loroum	31 161	7 619	355	863	185	79	40 262
Zondoma	8 010	22 933	193	2 338	133	-	33 608
SUD-OUEST	54 146	44 948	42 212	44 471	4 602	-	190 380
Bougouriba	11 756	3 312	8 098	4 865	241	-	28 272
Poni	29 037	16 565	7 668	21 131	2 067	-	76 467
Ioba	11 954	18 520	25 151	13 081	2 016	-	70 722
Noumbiel	1 400	6 552	1 295	5 394	278	-	14 919
HAUTS-BASSINS	47 724	120 458	43 365	151 720	7 809	2 344	373 420
Houet	25 834	62 869	17 200	63 668	4 756	53	174 380
Kénédougou	9 993	20 120	21 554	39 307	1 667	2 291	94 932
Tuy	11 897	37 470	4 610	48 745	1 386	-	104 108
CASCADES	7 118	15 481	2 776	50 852	4 232	1 396	81 855
Comoé	3 009	9 613	1 166	31 258	2 103	-	47 149
Léraba	4 109	5 868	1 609	19 595	2 129	1 396	34 706
BURKINA FASO	1 182 665	1 247 490	360 251	471 927	40 534	18 083	3 320 949

Source : *DPSAA/DGPER/MAHRH*

*: Y compris les superficies des périmètres irrigués et des bas-fonds aménagés

Tableau 2 : Superficie en hectare du Riz et du Maïs des périmètres irrigués et des bas-fonds aménagés EPA 2007-2008

DRAHRH/Province	Superficie en pluviale		Superficie en saison sèche		Superficie totale		Total de maïs et de Riz
	Maïs	Riz	Maïs	Riz	Maïs	Riz	
CENTRE	19	351	-	-	19	351	370
Kadiogo	19	351	-	-	19	351	370
PLATEAU CENTRAL	155	1 232	116	235	271	1 467	1 738
Ganzourgou	120	813	106	235	226	1 048	1 273
Oubritenga		181		-	-	181	181
Kourwéogo	35	238	10	-	45	238	283
CENTRE-NORD	16	882	4	60	20	942	962
Bam	-	52	-	-	-	52	52
Namentenga	16	391	4	60	20	451	471
Sanmatenga	-	439	-	-	-	439	439
CENTRE-OUEST	8	374	46	40	53	414	467
Boulkièmdé	8	234	13	-	21	234	255
Sanguié	-	72	-	-	-	72	72
Sissili	-	-	22	40	22	40	62
Ziro	-	68	11	-	11	68	79
CENTRE-SUD	106	866	24	-	130	866	996
Bazèga	96	-	19	-	115	-	115
Nahouri	-	331	3	-	3	331	334
Zoundwéogo	10	535	2	-	12	535	547
SAHEL	-	210	16	-	16	210	226
Oudalan	-	-	-	-	-	-	-
Séno		20		-	-	20	20
Soum	-	168	16	-	16	168	184
Yagha	-	23	-	-	-	23	23
MOUHOUN	1 697	1 865	487	844	2 184	2 710	4 894
Kossi		40		-	-	40	40
Mouhoun	4	382	8	-	12	382	394
Sourou	1 573	602	374	844	1 947	1 446	3 393
Balé	121	220	-	-	121	220	340
Banwa	-	440	105	-	105	440	545
Nayala		182		-	-	182	182
EST	27	874	-	-	27	874	900
Gnagna	2	418	-	-	2	418	420
Gourma	-	181	-	-	-	181	181
Tapoa	25	17	-	-	25	17	42
Komandjoari	-	117	-	-	-	117	117
Kompienga	-	141	-	-	-	141	141
CENTRE-EST	201	1 812	59	12	259	1 824	2 083
Boulgou	175	936	53	12	227	948	1 175
Kouritenga	21	420	6	-	27	420	447
Koulpélgo	5	456	-	-	5	456	461
					-	-	-
NORD	17	761	8	-	25	761	786
Passoré		53		-	-	53	53
Yatenga	17	411	8	-	25	411	436
Loroum		178		-	-	178	178
Zondoma		120		-	-	120	120
					-	-	-
SUD-OUEST	43	792	58	15	101	807	907
Bougouriba	10	66	9	-	19	66	85
Poni	-	270	12	-	12	270	282
Ioba	-	379	37	15	37	394	431
Noumbiel	33	77	-	-	33	77	110
					-	-	-
HAUTS-BASSINS	305	2 183	300	900	605	3 083	3 688
Houet	-	481	300	900	300	1 381	1 681
Kénédougou	305	1 301	-	-	305	1 301	1 606
Tuy		402		-	-	402	402
					-	-	-
CASCADES	31	1 920	200	186	231	2 107	2 337
Comoé	17	686	-	16	17	702	719
Léraba	14	1 234	200	170	214	1 404	1 618
					-	-	-
BURKINA FASO	2 622	14 122	1 318	2 293	3 939	16 415	20 354

Source : *DPSAA/DGPER/MAHRH*

Tableau 3 : Superficie en hectare des cultures de rente (hors plaines aménagées) EPA 2007-2008

DRAHRH/Province	COTON	ARACHIDE	SESAME	SOJA	TOTAL
CENTRE	-	5 274	23	4	5 302
Kadiogo	-	5 274	23	4	5 302
PLATEAU CENTRAL	904	23 926	191	23	25 043
Ganzourgou	890	15 094	143	23	16 149
Oubritenga	-	6 167	37	-	6 204
Kourwéogo	14	2 665	11	-	2 690
CENTRE-NORD	73	21 172	287	-	21 532
Bam	73	1 824	229	-	2 126
Namentenga	-	10 045	-	-	10 045
Sanmatenga	-	9 304	58	-	9 361
CENTRE-OUEST	24 601	35 167	740	697	61 205
Boulkièmdé	-	15 435	-	-	15 435
Sanguié	6 006	3 122	-	-	9 127
Sissili	8 815	13 508	3	693	23 020
Ziro	9 780	3 102	737	4	13 623
CENTRE-SUD	8 016	41 281	1 274	307	50 878
Bazèga	2 103	17 755	1 213	10	21 082
Nahouri	1 283	9 385	-	269	10 937
Zoundwéogo	4 630	14 141	60	28	18 859
SAHEL	-	2 716	75	-	2 791
Oudalan	-	-	59	-	59
Séno	-	384	1	-	385
Soum	-	530	6	-	536
Yagha	-	1 802	9	-	1 812
MOUHOUN	137 920	37 540	43 967	1 243	220 670
Kossi	243	8 243	22 813	157	31 456
Mouhoun	71 460	8 917	7 717	511	88 605
Sourou	-	3 132	122	-	3 254
Balé	45 141	6 183	427	51	51 801
Banwa	12 736	7 864	12 848	429	33 878
Nayala	8 340	3 201	40	95	11 677
EST	15 899	61 134	2 924	1 487	81 444
Gnagna	-	45 752	648	-	46 400
Gourma	12 620	9 038	660	1 004	23 322
Tapoa	1 100	4 432	1 444	250	7 226
Komandjoari	-	953	172	-	1 125
Kompienga	2 178	958	-	233	3 370
CENTRE-EST	5 491	75 757	50	1 772	83 070
Boulgou	903	20 547	50	1 025	22 525
Kouritenga	243	21 541	-	-	21 785
Koulpélgo	4 345	33 669	-	746	38 760
NORD	-	29 310	594	-	29 904
Passoré	-	7 715	145	-	7 859
Yatenga	-	15 975	177	-	16 151
Loroum	-	2 508	258	-	2 766
Zondoma	-	3 113	14	-	3 127
SUD-OUEST	12 874	10 576	245	634	24 329
Bougouriba	3 970	1 693	46	182	5 891
Poni	2 184	2 493	136	250	5 062
Ioba	6 499	5 616	63	144	12 322
Noumbiel	222	774	-	58	1 054
HAUTS-BASSINS	150 743	38 172	2 159	1 100	192 173
Houet	56 638	19 649	187	20	76 495
Kénédougou	28 736	11 009	622	140	40 507
Tuy	65 368	7 515	1 349	939	75 172
CASCADES	22 016	33 145	2 531	88	57 779
Comoé	15 413	26 249	1 378	78	43 118
Léraba	6 603	6 896	1 153	10	14 662
BURKINA FASO	378 536	415 171	55 058	7 355	856 119

Source : *DPSAA/DGPER/MAHRH*

Tableau 4 : Superficie en hectare des autres cultures vivrières (hors plaines aménagées) EPA 2007-2008

DRAHRH/Province	NIEBE	VOANDZOU	IGNAME	PATATE	TOTAL
CENTRE	1 750	1 143	-	5	2 898
Kadiogo	1 750	1 143	-	5	2 898
PLATEAU CENTRAL	7 184	4 971	-	-	12 155
Ganzourgou	3 281	537	-	-	3 818
Oubritenga	3 526	3 418	-	-	6 944
Kourwéogo	377	1 016	-	-	1 393
CENTRE-NORD	5 200	5 672	-	12	10 884
Bam	1 034	1 506	-	-	2 540
Namentenga	364	1 140	-	-	1 504
Sanmatenga	3 801	3 027	-	12	6 840
CENTRE-OUEST	4 052	3 554	680	1 371	9 658
Boulkièmdé	1 723	1 908	-	-	3 631
Sanguié	272	853	-	-	1 125
Sissili	1 686	593	679	1 371	4 330
Ziro	370	200	1	-	572
CENTRE-SUD	5 970	1 276	1	230	7 476
Bazèga	3 011	1 049	-	-	4 060
Nahouri	424	22	1	230	677
Zoundwéogo	2 535	205	-	-	2 740
SAHEL	442	832	-	-	1 275
Oudalan	-	0	-	-	0
Séno	8	23	-	-	31
Soum	434	809	-	-	1 243
Yagha	-	-	-	-	-
MOUHOUN	11 814	7 562	-	11	19 388
Kossi	2 043	3 801	-	-	5 844
Mouhoun	4 511	972	-	11	5 495
Sourou	332	323	-	-	655
Balé	1 021	141	-	-	1 162
Banwa	3 647	2 172	-	-	5 819
Nayala	260	154	-	-	413
EST	4 699	1 673	13	437	6 821
Gnagna	930	382	-	-	1 312
Gourma	2 392	488	-	423	3 303
Tapoa	445	359	-	-	804
Komandjoari	7	302	-	-	309
Kompienga	925	141	13	14	1 092
CENTRE-EST	4 255	1 800	-	5	6 060
Boulgou	2 104	514	-	-	2 618
Kouritenga	1 498	111	-	-	1 609
Koulpélgo	653	1 175	-	5	1 833
NORD	925	4 555	11	18	5 509
Passoré	305	1 268	11	-	1 584
Yatenga	526	1 189	-	18	1 733
Loroum	4	1 559	-	-	1 564
Zondoma	90	538	-	-	628
SUD-OUEST	4 666	3 015	1 218	75	8 974
Bougouriba	899	286	71	1	1 258
Poni	1 919	1 817	466	42	4 245
Ioba	1 717	518	22	16	2 272
Noumbiel	132	394	658	16	1 199
HAUTS-BASSINS	20 755	6 718	260	4 322	32 055
Houet	11 098	517	-	176	11 791
Kénédougou	4 943	5 571	260	4 146	14 921
Tuy	4 714	630	-	-	5 343
CASCADES	5 740	5 095	836	346	12 017
Comoé	3 148	2 677	286	-	6 111
Léraba	2 592	2 418	550	346	5 906
BURKINA FASO	77 453	47 867	3 019	6 831	135 171

Source : *DPSAA/DGPER/MAHRH*

Tableau 5 : Rendement en kg/ha des cultures céréalière (en pure) EPA 2007-2008

DRAHRH/Province	MIL	SORGHO BLANC	SORGHO ROUGE	MAIS	RIZ	FONIO
CENTRE	663	720	629	713	740	-
Kadiogo	663	720	629	713	740	-
PLATEAU CENTRAL	675	1 027	1 211	676	702	-
Ganzourgou	751	1 134	1 262	779	713	-
Oubritenga	798	749	521	479	-	-
Kourwéogo	339	641	444	364	-	-
CENTRE-NORD	601	740	123	684	221	240
Bam	650	558	-	600	480	240
Namentenga	521	828	742	794	-	-
Sanmatenga	595	726	77	612	186	-
CENTRE-OUEST	922	1 081	970	992	1 456	-
Boulkièmdé	629	735	679	200	1 341	-
Sanguié	641	693	813	369	723	-
Sissili	1 230	1 325	1 360	1 175	1 579	-
Ziro	1 024	1 415	1 333	881	628	-
CENTRE-SUD	603	866	1 142	891	865	-
Bazèga	497	720	907	654	68	-
Nahouri	525	716	559	693	808	-
Zoundwéogo	703	1 248	1 286	1 060	1 019	-
SAHEL	817	1 024	-	749	-	460
Oudalan	460	492	-	400	-	-
Séno	1 146	1 103	-	1 145	-	-
Soum	811	758	-	331	-	460
Yagha	523	990	-	607	-	-
MOUHOUN	925	974	906	921	564	705
Kossi	922	898	801	605	835	706
Mouhoun	1 029	1 094	1 261	1 064	490	-
Sourou	645	826	-	1 004	40	-
Balé	962	1 183	1 049	948	660	-
Banwa	779	728	-	731	280	420
Nayala	1 059	936	896	784	766	-
EST	583	690	950	807	756	424
Gnagna	637	657	-	939	67	-
Gourma	437	349	815	626	464	-
Tapoa	764	939	1 520	1 271	1 316	424
Komandjoari	624	756	-	706	-	-
Kompienga	467	610	720	715	879	-
CENTRE-EST	725	978	993	1 014	914	40
Boulgou	628	880	955	994	962	-
Kouritenga	1 010	1 323	1 097	1 099	1 550	-
Koulpélgo	600	869	881	1 004	733	40
NORD	971	964	989	868	3 112	1 162
Passoré	648	823	994	805	1 040	-
Yatenga	949	811	-	928	3 760	1 405
Loroum	1 028	1 298	994	1 145	800	1 013
Zondoma	890	782	795	740	440	-
SUD-OUEST	648	713	802	707	1 700	-
Bougouriba	1 044	1 501	1 206	725	833	-
Poni	634	487	1 081	545	2 438	-
Ioba	398	560	612	824	1 105	-
Noumbiel	1 222	1 234	1 489	716	951	-
HAUTS-BASSINS	857	1 015	1 141	1 376	672	739
Houet	1 088	1 079	873	1 294	455	320
Kénédougou	627	995	1 316	1 702	1 278	748
Tuy	658	938	1 215	1 241	1 131	-
CASCADES	1 031	1 134	1 321	1 715	970	721
Comoé	767	1 439	1 419	1 466	861	-
Léraba	1 096	908	1 249	2 022	1 181	721
BURKINA FASO	837	956	1 006	1 112	1 001	699

Source : *DPSAA/DGPER/MAHRH*

Tableau 6 : Rendement en kg/ha des cultures rente (en pure) EPA 2007-2008

DRAHRH/Province	COTON	ARACHIDE	SESAME	SOJA
CENTRE	-	335	440	-
Kadiogo	-	335	440	-
PLATEAU CENTRAL	965	441	206	-
Ganzourgou	980	478	275	-
Oubritenga	-	481	-	-
Kourwéogo	-	155	-	-
CENTRE-NORD	-	452	140	-
Bam	-	317	87	-
Namentenga	-	575	-	-
Sanmatenga	-	337	315	-
CENTRE-OUEST	752	444	349	376
Boulkièmdé	-	213	-	-
Sanguié	197	320	-	-
Sissili	1 176	679	-	374
Ziro	430	451	350	760
CENTRE-SUD	960	606	350	501
Bazèga	859	509	367	300
Nahouri	975	527	-	456
Zoundwéogo	1 020	721	67	975
SAHEL	-	-	12 180	-
Oudalan	-	-	320	-
Séno	-	711	320	-
Soum	-	284	159	-
Yagha	-	471	26	-
MOUHOUN	1 015	588	281	372
Kossi	1 116	555	308	200
Mouhoun	1 063	571	248	357
Sourou	-	663	80	-
Balé	993	755	324	811
Banwa	943	442	254	136
Nayala	802	679	40	1 555
EST	864	437	445	319
Gnagna	-	469	859	-
Gourma	894	370	212	150
Tapoa	262	389	331	893
Komandjoari	-	419	358	-
Kompienga	820	439	-	559
CENTRE-EST	726	657	280	587
Boulgou	1 209	571	280	659
Kouritenga	613	760	-	-
Koulpélgo	611	559	-	470
NORD	-	549	540	-
Passoré	-	396	400	-
Yatenga	-	626	240	-
Loroum	-	794	847	-
Zondoma	-	486	160	-
SUD-OUEST	858	560	251	357
Bougouriba	834	530	-	461
Poni	1 028	649	350	339
Ioba	830	516	96	220
Noumbiel	354	580	-	373
HAUTS-BASSINS	1 038	602	367	389
Houet	1 202	614	990	1 280
Kénédougou	941	651	361	760
Tuy	937	544	283	313
CASCADES	1 293	781	430	176
Comoé	1 391	778	388	198
Léraba	1 065	797	480	-
BURKINA FASO	1 011	554	303	414

Source : *DPSAA/DGPER/MAHRH*

Tableau 7 : Rendement en kg/ha des autres cultures vivrières (en pure) EPA 2007-2008

DRAHRH/Province	NIEBE	VOANDZOU	IGNAME	PATATE
CENTRE	803	369	-	7 580
Kadiogo	803	369	-	7 580
PLATEAU CENTRAL	403	351	-	-
Ganzourgou	347	543	-	-
Oubritenga	459	381	-	-
Kourwéogo	365	154	-	-
CENTRE-NORD	477	437	-	680
Bam	354	171	-	-
Namentenga	387	717	-	-
Sanmatenga	520	411	-	680
CENTRE-OUEST	285	245	7 578	5 148
Boulkièmdé	225	100	-	-
Sanguié	261	201	-	-
Sissili	348	636	7 578	5 148
Ziro	300	636	-	-
CENTRE-SUD	579	236	-	13 091
Bazèga	419	155	-	-
Nahouri	400	1 131	-	13 091
Zoundwéogo	773	614	-	-
SAHEL	461	481	-	-
Oudalan	-	1 680	-	-
Séno	-	1 353	-	-
Soum	461	452	-	-
Yagha	-	-	-	-
MOUHOUN	457	703	-	7 140
Kossi	414	940	-	-
Mouhoun	587	389	-	7 140
Sourou	426	308	-	-
Balé	531	955	-	-
Banwa	290	412	-	-
Nayala	606	451	-	-
EST	255	601	7 000	8 794
Gnagna	376	863	-	-
Gourma	107	329	-	8 823
Tapoa	626	704	-	-
Komandjoari	13	718	-	-
Kompienga	317	332	7 000	7 560
CENTRE-EST	676	319	-	2 960
Boulgou	582	516	-	-
Kouritenga	914	321	-	-
Koulpélgo	413	302	-	2 960
NORD	671	730	-	2 360
Passoré	545	483	-	-
Yatenga	821	540	-	2 360
Loroum	962	1 136	-	-
Zondoma	500	543	-	-
SUD-OUEST	370	445	5 027	1 317
Bougouriba	381	231	3 334	5 000
Poni	588	472	3 017	1 573
Ioba	189	283	9 808	360
Noumbiel	666	617	7 363	1 760
HAUTS-BASSINS	542	748	8 231	11 052
Houet	528	420	-	4 713
Kénédougou	604	830	8 231	11 341
Tuy	529	507	-	-
CASCADES	509	686	5 867	2 930
Comoé	460	718	2 878	-
Léraba	555	657	7 525	2 930
BURKINA FASO	480	547	6 262	9 156

Source : *DPSAA/DGPER/MAHRH*

Tableau8 : Production totale en tonne des cultures céréalières EPA 2007-2008

DRAHRH/Province	MIL	SORGHO BLANC	SORGHO ROUGE	MAIS*	RIZ*	FONIO	TOTAL
CENTRE	12 139	7 412	3 343	3 080	770	-	26 744
Kadiogo	12 139	7 412	3 343	3 080	770	-	26 744
PLATEAU CENTRAL	44 128	56 841	36 145	7 064	3 525	-	147 703
Ganzourgou	14 511	23 893	32 602	5 573	2 741	-	79 320
Oubritenga	22 404	22 042	2 853	1 037	317	-	48 654
Kourwéogo	7 214	10 905	690	454	467	-	19 730
CENTRE-NORD	63 462	126 659	6 751	5 799	1 525	19	204 216
Bam	15 154	24 548	-	1 122	199	19	41 043
Namentenga	28 614	49 255	988	2 503	939	-	82 298
Sanmatenga	19 695	52 856	5 764	2 174	387	-	80 876
CENTRE-OUEST	86 737	127 384	42 404	27 103	3 793	-	287 422
Boulkièmdé	23 211	32 791	17 025	417	600	-	74 043
Sanguié	34 588	44 135	4 574	422	385	-	84 104
Sissili	21 076	25 971	14 824	18 144	2 479	-	82 494
Ziro	7 862	24 486	5 982	8 121	329	-	46 780
CENTRE-SUD	42 936	13 632	41 093	15 851	5 381	-	118 893
Bazèga	22 795	7 623	10 918	3 947	4	-	45 288
Nahouri	4 022	2 112	4 709	1 581	2 215	-	14 639
Zoundwéogo	16 118	3 897	25 466	10 323	3 162	-	58 966
SAHEL	182 742	78 582	3 240	3 157	706	9	268 437
Oudalan	32 267	2 565	-	67	-	-	34 899
Séno	58 492	44 367	-	1 879	68	-	104 805
Soum	81 141	9 582	-	284	559	9	91 576
Yagha	10 842	22 069	3 240	927	79	-	37 157
MOUHOUN	188 501	210 404	33 911	80 842	10 395	9 718	533 771
Kossi	87 722	35 515	19 451	2 869	220	9 692	155 469
Mouhoun	26 559	55 547	3 178	32 576	1 159	-	119 019
Sourou	16 425	23 469	32	8 353	6 774	-	55 053
Balé	7 373	38 475	4 220	22 260	580	-	72 908
Banwa	18 686	29 353	-	13 919	1 091	27	63 076
Nayala	31 737	28 044	7 030	865	571	-	68 247
EST	56 002	131 026	15 726	35 152	4 270	10	242 187
Gnagna	18 722	51 843	24	3 636	1 769	-	75 995
Gourma	16 283	9 055	9 914	15 027	661	-	50 941
Tapoa	17 111	61 169	3 183	13 342	756	10	95 572
Komandjoari	2 617	7 726	-	591	420	-	11 353
Kompienga	1 269	1 233	2 604	2 557	664	-	8 326
	-	-	-	-	-	-	-
CENTRE-EST	43 769	26 460	75 071	26 320	9 837	12	181 469
Boulgou	18 918	5 516	19 178	7 084	4 391	-	55 087
Kouritenga	12 595	12 132	39 491	2 836	2 522	-	69 576
Koulpélgo	12 256	8 812	16 402	16 399	2 924	12	56 805
NORD	131 910	162 786	5 844	7 574	2 795	163	311 070
Passoré	14 264	68 173	5 210	1 374	56	-	89 077
Yatenga	76 885	61 933	-	3 032	1 913	83	143 846
Loroum	32 942	11 457	488	1 158	530	80	46 655
Zondoma	7 819	21 223	146	2 009	296	-	31 493
SUD-OUEST	49 065	42 540	38 993	33 308	8 802	-	172 708
Bougouriba	13 559	4 400	13 629	5 019	286	-	36 893
Poni	24 593	15 424	9 109	13 237	5 332	-	67 695
Ioba	6 781	12 004	13 616	10 811	2 898	-	46 109
Noumbiel	4 131	10 712	2 640	4 241	286	-	22 011
HAUTS-BASSINS	44 112	126 865	55 894	209 426	9 941	1 732	447 968
Houet	27 670	67 714	17 676	83 442	5 267	17	201 786
Kénédougou	7 861	22 550	32 492	65 475	2 690	1 715	132 782
Tuy	8 582	36 601	5 726	60 509	1 983	-	113 400
CASCADES	20 512	32 460	5 695	79 197	7 178	1 180	146 222
Comoé	13 102	24 152	3 351	43 676	2 853	-	87 135
Léraba	7 410	8 308	2 345	35 521	4 324	1 180	59 087
BURKINA FASO	966 016	1 143 050	364 112	533 874	68 916	12 843	3 088 811

Source : *DPSAA/DGPER/MAHRH*

* : Y compris les productions des périmètres irrigués et des bas-fonds aménagés

Tableau 9 : Production en tonne du Riz et du Maïs des périmètres irrigués et bas-fonds aménagés EPA 2007-2008

DRAHRH/Province	Production en pluviale		Production en saison sèche		Production totale		Production totale de maïs et de Riz
	Maïs	Riz	Maïs	Riz	Maïs	Riz	
CENTRE	35	754	-	-	35	754	789
Kadiogo	35	754	-	-	35	754	789
PLATEAU CENTRAL	242	2 411	259	908	501	3 318	3 819
Ganzourgou	147	1 627	229	908	376	2 535	2 910
Oubritenga		317		-	-	317	317
Kourwéogo	95	467	30	-	125	467	592
CENTRE-NORD	5	1 329	2	180	7	1 509	1 515
Bam	-	195	-	-	-	195	195
Namentenga	5	759	2	180	7	939	945
Sanmatenga	-	375	-	-	-	375	375
CENTRE-OUEST	6	860	114	188	120	1 048	1 169
Boulkièmdé	6	344	12	-	18	344	362
Sanguié	-	266	-	-	-	266	266
Sissili	-	-	55	188	55	188	243
Ziro	-	251	47	-	47	251	298
CENTRE-SUD	234	3 110	89	-	323	3 110	3 432
Bazèga	227	-	78	-	304	-	304
Nahouri	-	895	6	-	6	895	901
Zoundwéogo	7	2 215	5	-	12	2 215	2 227
SAHEL	-	706	19	-	19	706	725
Oudalan	-	-	-	-	-	-	-
Séno		68		-	-	68	68
Soum	-	559	19	-	19	559	578
Yagha	-	79	-	-	-	79	79
MOUHOUN	6 187	5 530	1 945	4 180	8 132	9 710	17 842
Kossi		40		-	-	40	40
Mouhoun	6	767	35	-	41	767	808
Sourou	5 927	2 594	1 495	4 180	7 422	6 774	14 195
Balé	255	515	-	-	255	515	769
Banwa	-	1 078	415	-	415	1 078	1 493
Nayala		537		-	-	537	537
					-	-	-
EST	58	3 117	-	-	58	3 117	3 175
Gnagna	2	1 741	-	-	2	1 741	1 743
Gourma	-	471	-	-	-	471	471
Tapoa	56	20	-	-	56	20	76
Komandjoari	-	420	-	-	-	420	420
Kompienga	-	466	-	-	-	466	466
CENTRE-EST	237	4 635	166	48	404	4 683	5 087
Boulgou	188	1 928	151	48	339	1 976	2 315
Kouritenga	42	1 703	15	-	57	1 703	1 760
Koulpélgo	8	1 003	-	-	8	1 003	1 011
NORD	48	2 257	12	-	60	2 257	2 317
Passoré		47		-	-	47	47
Yatenga	48	1 511	12	-	60	1 511	1 571
Loroum		409		-	-	409	409
Zondoma		290		-	-	290	290
SUD-OUEST	40	1 993	178	53	218	2 045	2 263
Bougouriba	16	147	31	-	47	147	195
Poni	-	763	36	-	36	763	799
Ioba	-	1 010	111	53	111	1 062	1 173
Noumbiel	23	73	-	-	23	73	96
HAUTS-BASSINS	366	4 265	1 200	2 700	1 566	6 965	8 531
Houet	-	1 154	1 200	2 700	1 200	3 854	5 054
Kénédougou	366	2 241	-	-	366	2 241	2 607
Tuy		870		-	-	870	870
CASCADES	87	4 344	900	771	987	5 115	6 101
Comoé	68	1 566	-	81	68	1 647	1 715
Léraba	19	2 778	900	690	919	3 468	4 387
BURKINA FASO	7 544	35 310	4 884	9 027	12 428	44 337	56 765

Source : *DPSAA/DGPER/MAHRH*

Tableau 10: Production en tonne des cultures rente (hors plaines aménagées) EPA 2007-2008

DRAHRH/Province	COTON	ARACHIDE	SESAME	SOJA	TOTAL
CENTRE	-	1 802	39	-	1 841
Kadiogo	-	1 802	39	-	1 841
PLATEAU CENTRAL	874	10 255	154	-	11 283
Ganzourgou	872	6 889	77	-	7 838
Oubritenga	-	2 942	30	-	2 972
Kourwéogo	2	425	47	-	474
CENTRE-NORD	21	9 722	225	-	9 968
Bam	21	628	39	-	688
Namentenga	-	5 865	116	-	5 981
Sanmatenga	-	3 228	70	-	3 298
CENTRE-OUEST	16 708	15 194	345	261	32 509
Boulkièmdé	-	3 694	61	-	3 756
Sanguié	2 132	1 005	-	-	3 137
Sissili	10 367	9 044	-	258	19 669
Ziro	4 210	1 451	283	3	5 947
CENTRE-SUD	7 558	25 095	579	227	33 460
Bazèga	1 894	9 559	556	3	12 012
Nahouri	1 296	5 315	20	131	6 761
Zoundwéogo	4 369	10 222	4	93	14 687
					-
SAHEL	-	1 094	443	-	1 537
Oudalan	-	-	19	-	19
Séno	-	84	185	-	269
Soum	-	188	210	-	399
Yagha	-	822	29	-	851
MOUHOUN	139 618	23 263	12 293	1 085	176 260
Kossi	271	5 218	7 051	31	12 571
Mouhoun	75 829	5 067	1 842	232	82 970
Sourou	-	2 081	11	-	2 092
Balé	44 762	4 860	138	41	49 802
Banwa	12 014	3 422	3 248	58	18 741
Nayala	6 744	2 615	3	722	10 083
EST	13 249	28 707	1 778	1 086	44 820
Gnagna	-	22 133	886	-	23 019
Gourma	10 605	3 489	141	214	14 450
Tapoa	918	2 215	691	705	4 529
Komandjoari	-	447	60	-	507
Kompienga	1 726	423	-	166	2 315
CENTRE-EST	3 762	53 244	532	2 372	59 911
Boulgou	1 091	11 996	83	1 524	14 694
Kouritenga	149	16 696	449	-	17 295
Koulpélgo	2 521	24 552	-	849	27 922
NORD	-	17 068	444	-	17 512
Passoré	-	3 059	58	-	3 117
Yatenga	-	10 448	106	-	10 553
Loroum	-	1 951	224	-	2 175
Zondoma	-	1 610	57	-	1 667
SUD-OUEST	10 928	6 567	73	269	17 838
Bougouriba	3 309	905	20	84	4 318
Poni	2 245	1 773	47	86	4 152
Ioba	5 295	3 109	6	75	8 485
Noumbiel	78	779	-	25	882
HAUTS-BASSINS	155 751	26 445	800	534	183 531
Houet	68 088	13 902	185	136	82 312
Kénédougou	27 027	8 828	233	106	36 194
Tuy	60 636	3 715	382	292	65 025
CASCADES	28 894	26 465	1 096	15	56 470
Comoé	21 861	20 901	542	15	43 320
Léraba	7 033	5 564	554	-	13 150
BURKINA FASO	377 364	244 922	18 802	5 850	646 939

Source : *DPSAA/DGPER/MAHRH*

Tableau 11: Production en tonne des autres cultures vivrières (hors plaines aménagées) - EPA 2007-2008

DRAHRH/Province	NIEBE	VOANDZOU	IGNAME	PATATE	TOTAL
CENTRE	4 032	445	-	36	4 513
Kadiogo	4 032	445	-	36	4 513
PLATEAU CENTRAL	22 800	1 738	-	-	24 538
Ganzourgou	10 723	286	-	-	11 009
Oubritenga	7 837	1 295	-	-	9 132
Kourwéogo	4 240	156	-	-	4 396
CENTRE-NORD	26 717	2 395	-	322	29 434
Bam	9 278	337	-	-	9 615
Namentenga	6 239	804	-	-	7 043
Sanmatenga	11 199	1 254	-	322	12 775
CENTRE-OUEST	14 344	1 277	5 235	7 067	27 923
Boulkièmdé	2 345	488	-	-	2 833
Sanguié	8 333	174	-	-	8 506
Sissili	1 559	416	5 225	7 058	14 258
Ziro	2 107	199	10	9	2 326
CENTRE-SUD	9 170	1 247	-	3 270	13 687
Bazèga	3 364	249	-	-	3 613
Nahouri	626	689	-	3 270	4 585
Zoundwéogo	5 180	309	-	-	5 488
SAHEL	3 322	442	-	-	3 764
Oudalan	352	1	-	-	352
Séno	447	29	-	-	477
Soum	2 503	412	-	-	2 915
Yagha	20	-	-	-	20
MOUHOUN	23 135	5 156	-	81	28 373
Kossi	4 283	3 654	-	-	7 937
Mouhoun	3 693	387	-	81	4 161
Sourou	7 045	99	-	-	7 144
Balé	1 312	157	-	-	1 468
Banwa	1 693	789	-	-	2 482
Nayala	5 109	71	-	-	5 180
EST	16 298	1 294	73	3 822	21 487
Gnagna	3 007	458	-	-	3 465
Gourma	2 479	307	-	3 728	6 514
Tapoa	9 833	265	-	-	10 099
Komandjoari	225	217	-	-	442
Kompienga	753	47	73	94	967
CENTRE-EST	32 160	2 640	-	47	34 846
Boulgou	7 974	1 982	-	32	9 988
Kouritenga	19 897	36	-	-	19 932
Koulpélgo	4 290	622	-	15	4 926
NORD	57 400	6 286	-	44	63 729
Passoré	22 487	613	-	-	23 100
Yatenga	24 443	3 274	-	44	27 760
Loroum	3 453	2 028	-	-	5 480
Zondoma	7 017	371	-	-	7 389
SUD-OUEST	16 956	1 804	7 099	251	26 109
Bougouriba	3 021	85	236	23	3 365
Poni	10 884	1 027	1 509	83	13 503
Ioba	2 431	404	359	6	3 199
Noumbiel	619	288	4 996	139	6 042
HAUTS-BASSINS	21 133	8 018	2 270	45 963	77 384
Houet	12 348	1 737	-	827	14 913
Kénédougou	3 652	5 866	2 270	45 135	56 923
Tuy	5 133	414	-	-	5 548
CASCADES	5 724	4 865	5 007	1 013	16 609
Comoé	3 835	2 806	823	-	7 464
Léraba	1 890	2 058	4 184	1 013	9 145
BURKINA FASO	253 190	37 605	19 684	61 916	372 395

Source : *DPSAA/DGPER/MAHRH*